

# FICHES THÉMATIQUES

*F r a n c e , p o r t r a i t s o c i a l*

En 2001, la progression en volume du produit intérieur brut (PIB) s'élève à 1,8 %, évaluation faite aux « *prix de l'année précédente* », (tableau 1).

Après trois années de croissance exceptionnelle, l'activité s'infléchit à partir du premier trimestre de 2001. Ce ralentissement est lié à la dégradation de l'environnement international. Celle-ci entraîne un retournement des anticipations des entreprises qui se répercute immédiatement sur les exportations françaises (+ 0,5 % en moyenne annuelle après + 12,7 % en 2000). La réduction des investissements et un fort mouvement de déstockage freinent à leur tour les importations (+ 0,1 % après + 14,3 % en 2000) (tableau 2). En revanche, la demande des ménages reste relativement vigoureuse grâce à une forte augmentation de leur revenu disponible brut (+ 4,9 % après + 4,3 % en 2000). En effet, l'accélération du salaire par tête compense le ralentissement de l'emploi. Du fait de la baisse des taux d'imposition et du versement de la prime pour l'emploi, la progression de l'impôt sur le revenu ralentit. Par ailleurs, les prestations reçues augmentent fortement. Globalement, malgré la hausse des prix du printemps, les gains de pouvoir d'achat sont plus importants en 2001 (+ 3,3 %) qu'en 2000 (+ 2,8 %). Le dynamisme des revenus des ménages entretient celui de leurs dépenses de consommation (+ 2,6 % en volume après + 2,5 % en 2000 et + 3,2 % en 1999) et leur permet d'accroître leur épargne : leur taux d'épargne atteint 16,1 % du revenu disponible brut après 15,5 % en 2000. Néanmoins, l'invest-

tissement en logement des ménages recule légèrement (de 0,8 % en volume) après deux années qui ont été particulièrement fastes (+ 4,1 % en 2000 et + 7,1 % en 1999) grâce aux effets des dispositifs fiscaux d'amortissement et à un surcroît de demande de travaux lié aux tempêtes de décembre 1999.

Entre 1998 et 2000, l'emploi a été particulièrement dynamique. En 2001, les effets de court terme de la réduction du temps de travail sont plus limités dans un contexte de retournement conjoncturel. Les créations d'emplois sont donc moins nombreuses. Néanmoins, l'emploi salarié du secteur concurrentiel non agricole progresse de 2,8 % en moyenne annuelle (+ 3,7 % en 2000).

Le besoin de financement des administrations publiques est, en 2001, de 20,6 milliards d'euros : il s'accroît de 1,6 milliard d'euros par rapport à 2000, et représente 1,4 % du PIB. Les administrations de sécurité sociale dégagent un excédent pour la troisième année consécutive, bien que leur capacité de financement se réduise (3,9 milliards d'euros). L'État demeure structurellement déficitaire, avec un besoin de financement inchangé de 33,8 milliards d'euros.

Le prix de la dépense de consommation évolue au rythme de 1,7 % en moyenne pour l'année 2001 mais cette modération relative masque un profil irrégulier au fil des mois : les produits alimentaires augmentent de 2,3 % au printemps tandis que le ralentissement observé en fin d'année est imputable à la baisse des cours du pétrole.

#### DÉFINITION

**Évolutions aux prix de l'année précédente** - Les agrégats des comptes nationaux en volume, c'est-à-dire corrigés de l'évolution générale des prix, sont issus de comptes en volume chaînés. Pour une année donnée, les agrégats en volume sont obtenus en enchaînant, à partir du niveau constaté en 1995, les indices annuels d'évolution en volume calculés aux prix de l'année précédente. Cette méthode conduit à des évolutions des agrégats plus satisfaisantes sur le long terme, puisqu'elles tiennent compte de la déformation de la structure des prix relatifs.

#### POUR EN SAVOIR PLUS

« Les comptes de la Nation en 2001 », *Insee première*, n° 843, avril 2002.

« L'économie française », Insee, *Le Livre de Poche*, Édition 2002-2003, juin 2002.

« Comptes et indicateurs économiques 2001 », *Insee résultats – Cédérom*, série Économie, n° 2, juillet 2002.

**Tableau 1**  
**Ressources et emplois de biens et services**

	Évolution 2001/2000 (en %)			Valeurs 2001 (en milliards d'euros)	Contribution à la croissance du PIB 2001
	Volume (1)	Prix	Valeur		
<b>Produit intérieur brut (PIB)</b>	<b>1,8</b>	<b>1,4</b>	<b>3,2</b>	<b>1 463,7</b>	<b>1,8</b>
Importations	0,1	- 0,2	- 0,1	385,6	0,0
<b>Total des emplois finals</b>	<b>1,5</b>	<b>1,1</b>	<b>2,6</b>	<b>1 849,3</b>	<b>-</b>
Consommation effective des ménages	2,8	1,5	4,3	1 013,2	1,9
dont dépenses de consommation :					
- des ménages	2,6	1,6	4,2	796,5	1,4
- individuelle des administrations publiques (APU)	3,7	0,9	4,6	207,4	0,5
Consommation effective des APU	0,6	1,0	1,6	133,2	0,1
Formation brute de capital fixe	2,3	1,4	3,7	295,6	0,5
dont :	0,1	- 0,2	- 0,1	385,6	0,0
- sociétés non financières et entreprises individuelles	2,9	0,5	3,4	165,5	0,3
- des ménages	- 0,8	3,8	3,0	69,1	0,0
- administrations publiques	5,3	2,0	7,4	48,9	0,2
Variation de stocks (en contribution au PIB)	(- 0,8)	-	-	- 2,7	- 0,8
Exportations	0,5	0,5	1,0	408,6	0,2

(1) Volumes issus des comptes chaînés en base 1995 ; évolutions en volume aux prix de l'année précédente.

Source : Insee, comptes de la Nation 2001 (base 1995).

**Tableau 2**  
**Équilibre du produit intérieur brut : taux d'évolution en volume (\*)**

En %

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
<i>Ressources</i>							
Produit intérieur brut (PIB)	1,7	1,1	1,9	3,4	3,2	3,8	1,8
Importations	8,0	1,6	6,9	11,6	6,2	14,3	0,1
<b>Total</b>	<b>2,7</b>	<b>1,2</b>	<b>2,8</b>	<b>4,9</b>	<b>3,8</b>	<b>5,8</b>	<b>1,5</b>
<i>Emplois</i>							
Dépenses de consommation finale des ménages	1,2	1,3	0,1	3,4	3,2	2,5	2,6
Dépenses de consommation finale des administrations publiques	- 0,1	2,3	2,1	- 0,1	1,5	2,7	2,5
Dépenses de consommation finale des ISBSM (1)	3,0	1,9	3,2	3,3	4,6	- 1,2	8,4
Formation brute de capital fixe	2,0	0,0	- 0,1	7,0	8,3	7,7	2,3
Acquisitions, nettes des cessions, d'objets de valeur	6,3	- 3,4	11,7	20,2	8,1	12,4	2,6
Exportations	7,7	3,5	11,8	8,3	4,3	12,7	0,5

(1) Institutions sans but lucratif au service des ménages.

(\*) Comptes chaînés, évolutions aux prix de l'année précédente.

Source : Insee, comptes de la Nation 2001 (base 1995).

En mars 2002, la **population active** s'élève à 26,3 millions de personnes, dont 14,2 millions d'hommes et 12,1 millions de femmes (*tableau 1*). Elle progresse à un rythme soutenu : + 239 000 personnes en un an (+ 0,9 %), contre + 180 000 personnes en moyenne entre 1997 et 2001. Comme les années précédentes, l'accroissement de la population active est plus important pour les femmes (+ 1 %) que pour les hommes (+ 0,8 %). Ainsi, depuis mars 1997, on compte 635 000 femmes actives et 320 000 hommes actifs supplémentaires.

Globalement, le **taux d'activité** des 15 ans ou plus est de 54,9 %. Celui des 15-64 ans atteint 68,3 % en mars 2002 (+ 0,3 point par rapport à mars 2001).

Confortant les tendances de long terme, les taux d'activité des femmes et des hommes se rapprochent : entre 25 et 49 ans, celui des femmes progresse encore (de 0,2 point sur un an, de 1,1 point sur 4 ans), atteignant presque 80 % (*graphique 1*), alors que celui des hommes est quasiment stable à près de 95 %.

Pour les jeunes, l'activité est stationnaire : elle est très faible entre 15 et 19 ans (de l'ordre de 11 % pour les hommes et de 6 % pour les femmes), en lien avec les différences observées au niveau de l'apprentissage et de la durée des études initiales. Entre 20 et 24 ans, les taux d'activité se stabilisent en 2001 et 2002, après avoir augmenté pendant 4 ans. Ces évolutions récentes s'inscrivent dans un contexte de stagnation de la durée moyenne des études et de légère augmentation du nombre de jeunes poursuivant leurs études tout en travaillant.

Depuis 10 ans, l'évolution du taux d'activité entre 50 et 64 ans présente un profil contrasté selon le sexe : pour les hommes, il diminue régulièrement jusqu'en 1995, puis s'oriente à la hausse, pour atteindre 64,9 % en mars 2002 (*graphique 2*). Pour les femmes, la hausse est régulière, mais s'accroît à partir de 1995. Ces mouvements s'expliquent essentiellement par l'arrivée à la cinquantaine des générations du *baby-boom*, plus nombreuses que les précédentes, contribuant depuis 1995 à un « rajeunissement » relatif de la tranche d'âge des 50-64 ans et donc à une augmentation de leur taux moyen d'activité. Pour les femmes, cet effet démographique est renforcé par les comportements d'activité de celles nées après la guerre, plus actives que leurs aînées. Selon un autre concept neutralisant ces effets démographiques, l'**espérance d'activité à 50 ans**, le constat sur la participation au marché du travail des plus âgés est différent. En 2002, les hommes ont, à 50 ans, une durée moyenne d'activité de 8,7 années (jusqu'à 64 ans inclus), soit quasiment la même que dix ans auparavant ; celle-ci s'infléchit cependant à la hausse en mars 2002. Pour les femmes, la durée moyenne d'activité progresse plus régulièrement : elle atteint 7,1 années (contre 6,3 années en mars 1992) (*graphique 3*). L'évolution de l'activité des quinquagénaires résulte en partie des mesures de la politique de l'emploi. En 2001, les dispositifs de préretraite sont en repli, avec la baisse continue des dispositifs de préretraite ASFNE et l'arrêt progressif des conventions signées au titre de l'Arpe, mais le nombre de dispenses de recherche d'emploi est en hausse.

### DÉFINITIONS

**Population active** - Elle regroupe la population active occupée et les chômeurs « au sens du BIT ».

**Taux d'activité** - Il s'agit, pour une tranche d'âge donnée, du rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés + chômeurs au sens du BIT) et la population totale.

**Espérance d'activité à 50 ans (ou durée moyenne)** - Il s'agit de la durée hypothétique d'activité entre 50 et 64 ans pour une génération qui connaîtrait à chaque âge les conditions d'activité du moment (somme des taux d'activité âge par âge).

### POUR EN SAVOIR PLUS

« Le papy-boom renforce l'activité des seniors », 2002, *Premières synthèses*, Dares, n° 15.2, avril 2002.

« Activité et emploi après 50 ans », *Retraite et société*, CNAV, n° 36, juin 2002.

**Tableau 1**  
**Population active et taux d'activité**

	Mars 1998	Janv. 1999	Mars 2000	Mars 2001	Mars 2002
<b>Population active totale (1) (en milliers)</b>	<b>25 485</b>	<b>25 687</b>	<b>25 852</b>	<b>26 044</b>	<b>26 283</b>
dont : <i>hommes</i>	13 907	13 975	14 029	14 110	14 226
<i>femmes</i>	11 578	11 712	11 823	11 934	12 057
<b>Taux d'activité (2) (en %)</b>					
<b>Ensemble</b>	<b>67,4</b>	<b>67,8</b>	<b>68,0</b>	<b>68,0</b>	<b>68,3</b>
<b>Hommes</b>	<b>74,1</b>	<b>74,4</b>	<b>74,4</b>	<b>74,3</b>	<b>74,5</b>
15-19 ans	10,6	11,1	11,4	11,0	11,6
20-24 ans	52,9	55,1	55,5	56,2	56,1
25-49 ans	95,1	94,7	94,8	94,8	94,7
50-59 ans	81,2	81,6	80,8	80,5	80,8
60-64 ans	15,2	16,7	15,5	15,5	17,3
<b>Femmes</b>	<b>60,8</b>	<b>61,4</b>	<b>61,7</b>	<b>61,8</b>	<b>62,1</b>
15-19 ans	4,7	5,3	5,9	6,2	5,6
20-24 ans	46,2	44,8	46,9	46,9	47,0
25-49 ans	78,7	79,2	79,3	79,6	79,8
50-59 ans	63,2	64,9	65,0	64,8	65,1
60-64 ans	14,0	14,5	13,5	13,0	15,1

(1) Ensemble des personnes de 15 ans ou plus.

(2) Personnes de 15 à 64 ans.

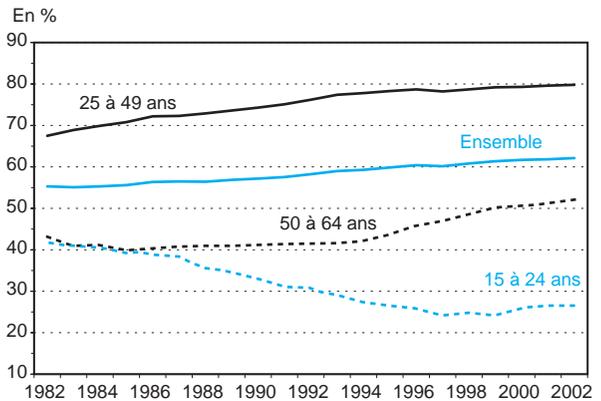
Source : Insee, enquêtes sur l'emploi.

**Graphique 1**  
**Taux d'activité des femmes**  
**(selon la tranche d'âge)**

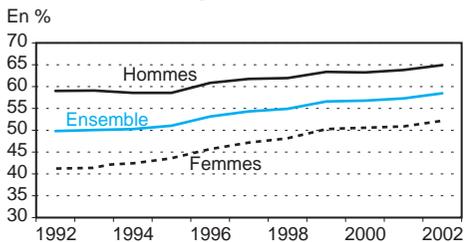
Note : taux d'activité en mars de chaque année sauf celles du recensement (avril en 1982, janvier en 1990 et 1999).

Champ : personnes de 15 à 64 ans.

Source : Insee, enquêtes sur l'emploi.



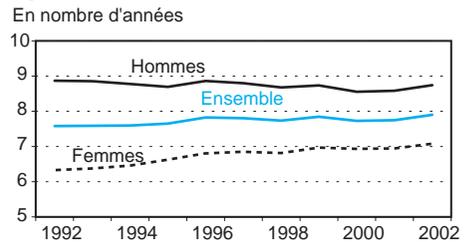
**Graphique 2**  
**Taux d'activité des personnes de 50 à 64 ans**



Note : taux d'activité en mars de chaque année sauf celle du recensement (janvier en 1999).

Source : Insee, enquêtes sur l'emploi.

**Graphique 3**  
**Espérance d'activité à 50 ans**



Lecture : entre 50 et 64 ans, les femmes de 50 ans passent en moyenne 6,3 années en activité en 1992, 7,1 années en 2002.

Source : Insee, enquêtes sur l'emploi.

En mars 2002, la *population active occupée* est estimée à 23,9 millions de personnes. Elle continue de progresser (+ 183 000 depuis mars 2001), mais à un rythme ralenti par rapport à l'année précédente (+ 500 000 entre mars 2000 et mars 2001). L'emploi non salarié se stabilise, à 2 575 000 personnes ; c'est donc l'évolution de l'emploi salarié (+ 191 000) qui imprime celle de l'emploi total (*tableau 1*).

Les 183 000 emplois supplémentaires profitent exclusivement aux femmes : avec 10,8 millions d'actives occupées, le taux de féminisation atteint 45,3 %, contre 44,8 % en mars 2001.

Malgré ces évolutions générales liées au ralentissement économique, l'année 2001 est marquée par un recul relatif des emplois à durée limitée (intérim, contrats à durée déterminée (CDD)). Entre mars 2001 et mars 2002, le nombre d'intérimaires recule de 90 000 (- 15 %), touchant surtout les hommes ; le nombre de personnes titulaires d'un CDD diminue pour la deuxième année consécutive, d'environ 30 000 personnes comme l'année précédente (- 3 %). L'apprentissage et les contrats aidés sont stables.

La stagnation de l'emploi masculin masque des évolutions contrastées selon le type d'emploi : dans le secteur privé, les emplois permanents augmentent de 112 000, tandis que ceux à durée limitée diminuent de 114 000. Dans ce secteur, les femmes bénéficient en revanche d'une hausse des emplois permanents (+ 144 000) et de la quasi-stabilité de ceux à durée limitée.

Le ralentissement de la croissance de l'emploi depuis un an pèse davantage sur les catégories socioprofessionnelles les moins qualifiées : ainsi, le nombre d'ouvriers recule (- 157 000), qu'il s'agisse des ouvriers qualifiés ou non. Parmi les employés, si leur effectif global augmente (+ 128 000), le nombre des non qualifiés diminue légèrement de 10 000 personnes. Dans les secteurs concurrentiels, la part de l'emploi non qualifié qui augmentait depuis 4 ans recule en 2001 pour rejoindre son niveau bas (23 % de l'emploi salarié).

Pour la troisième année consécutive, rompant avec la tendance observée jusqu'en 1999, la part des emplois à temps partiel baisse à nouveau, de 0,2 point par rapport à mars 2001. Elle s'établit à 16,2 % de la population active occupée, contre 17,2 % à son plus haut niveau en 1999 (*graphique 1*). Le recul du temps partiel entre 2001 et 2002 concerne uniquement les femmes (- 0,5 point).

La proportion de personnes travaillant à temps partiel mais qui souhaiteraient travailler davantage diminue pour la cinquième année consécutive. Le taux de *sous-emploi*, parmi les personnes à temps partiel, passe à 31,6 % en mars 2002, perdant 1,7 point en un an et 7,8 points depuis son maximum en 1997 (*graphique 2*). Amélioration du marché du travail, ajustement des rythmes de travail aux « 35 heures » sont susceptibles d'avoir contribué à cette baisse.

#### DÉFINITIONS

**Population active occupée** - Mesurée chaque année par l'enquête sur l'emploi, elle comprend toutes les personnes de 15 ans ou plus, qui travaillent au moment de l'enquête, qu'elles soient salariées, qu'elles soient à leur compte ou qu'elles aident un membre de leur famille dans son travail. Elle comprend également les appelés du contingent.

**Sous-emploi** - Pour le BIT, l'emploi inclut notamment les personnes dites en sous-emploi « qui travaillent involontairement moins que la durée normale du travail dans leur activité et qui étaient à la recherche d'un travail supplémentaire ou disponibles pour un tel travail ». Dans l'enquête sur l'emploi, cette notion regroupe les personnes travaillant à temps partiel, recherchant un temps complet ou voulant travailler davantage et les personnes à temps complet ayant travaillé malgré elles moins que d'habitude.

#### POUR EN SAVOIR PLUS

« Enquête sur l'emploi de mars 2002 », *Insee première*, n° 857, juillet 2002.

« Enquête sur l'emploi de mars 2002. Résultats détaillés », *Insee résultats*, série Société, n° 5, septembre 2002.

Tableau 1

**La population active occupée selon la catégorie socioprofessionnelle et le statut des emplois**

En milliers

	Mars 2001			Mars 2002		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Catégorie socioprofessionnelle</b>						
Agriculteurs exploitants	414	200	613	431	206	637
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1 018	429	1 447	1 004	419	1 423
Cadres, professions intellectuelles supérieures	2 202	1 182	3 384	2 235	1 282	3 517
Professions intermédiaires	2 663	2 381	5 045	2 734	2 416	5 150
Employés : qualifiés	1 097	2 928	4 025	1 134	3 029	4 163
non qualifiés	597	2 261	2 858	579	2 269	2 848
Ouvriers : qualifiés	3 644	468	4 112	3 616	433	4 049
non qualifiés	1 443	804	2 247	1 369	784	2 153
<b>Statut des emplois</b>						
Non salariés	1 738	844	2 582	1 742	833	2 575
Salariés	11 367	9 809	21 176	11 362	10 005	21 367
dont : CDD	395	534	929	374	523	897
intérimaires	427	178	605	339	175	514
apprentis	176	84	260	189	85	274
contrats aidés (1)	175	233	408	158	263	421
<b>Total (y c. militaires du contingent)</b>	<b>13 105</b>	<b>10 653</b>	<b>23 759</b>	<b>13 104</b>	<b>10 838</b>	<b>23 942</b>

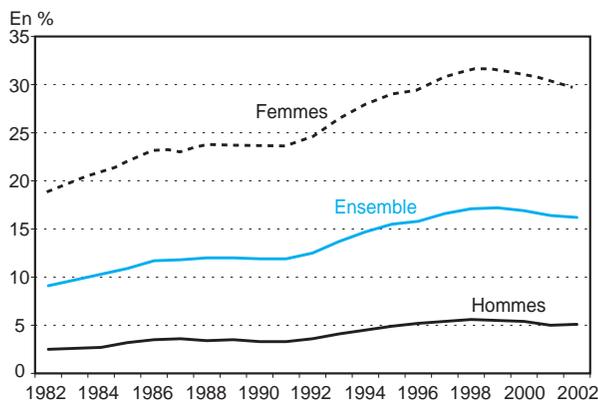
(1) Contrats d'aide à l'emploi (CES, CIE...) et stages de formation professionnelle classés dans l'emploi au sens du BIT.

Source : Insee, enquêtes sur l'emploi.

**Graphique 1**  
**Proportion d'actifs occupés à temps partiel**

Note : taux en mars de chaque année sauf celles du recensement (avril en 1982, janvier en 1990 et 1999).

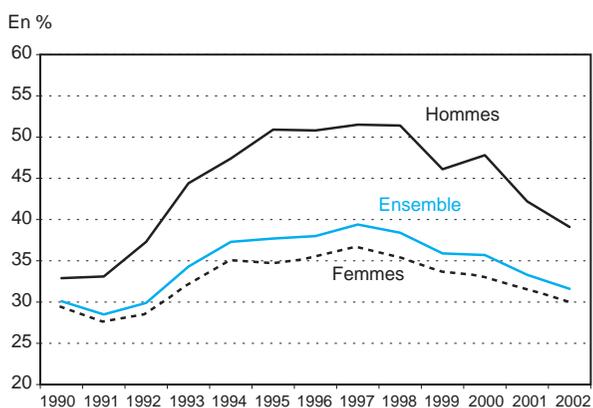
Source : Insee, enquêtes sur l'emploi.



**Graphique 2**  
**Taux de sous-emploi parmi les emplois à temps partiel**

Note : taux en mars de chaque année sauf celles du recensement (janvier en 1990 et 1999).

Source : Insee, enquêtes sur l'emploi.



En mars 2002, le nombre de *chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT)* est de 2 341 000 personnes, soit 8,9 % de la population active (tableau 1). Le *taux de chômage* est en hausse de 0,1 point par rapport à mars 2001, ce qui correspond à 56 000 chômeurs supplémentaires, contrastant avec les évolutions antérieures. Par rapport à son plus haut niveau en mars 1997, il est toutefois en recul de 3,4 points, soit 750 000 chômeurs de moins.

Cette remontée du chômage ne concerne que les hommes (+ 119 000), tandis que pour les femmes, la tendance est toujours à la baisse (- 63 000) mais moins forte que les années précédentes. Le taux de chômage masculin progresse ainsi de 0,8 point en un an, celui des femmes recule de 0,6 point.

Les jeunes de 15 à 24 ans sont les premières victimes de cette hausse, le retournement s'amorçant dès avril 2001 pour les hommes avec le repli du travail temporaire et l'atténuation des effets de certains dispositifs (emplois-jeunes, formation en alternance). Cette situation est caractéristique des phases de retournement conjoncturel, qui voient la situation des jeunes sur-réagir par rapport à celles des autres catégories d'actifs. Le taux de chômage des jeunes revient en mars 2002 à 20,2 % pour les hommes et à 22,8 % pour les femmes. Il s'est cependant fortement réduit depuis mars 1997 où il atteignait globalement 28,1 %. Entre 25 et 49 ans, le taux de chômage augmente de 0,7 point pour les hommes et diminue de 0,9 point pour les femmes, cette évolution s'expliquant par les pertes d'emplois dans l'industrie et le ralentissement dans la construction,

alors que le tertiaire continue d'en créer. Pour les plus de 50 ans, il est en très légère hausse : 6,3 % contre 6,1 % un an auparavant.

Chez les hommes, toutes les catégories socio-professionnelles sont touchées par la hausse du chômage, des ouvriers (+ 0,8 point) ou employés (+ 0,7 point) aux cadres (+ 1 point). En revanche, pour les femmes, les évolutions sont très variables : le risque baisse dans le bas de la hiérarchie sociale (- 1 point pour le chômage des ouvrières et - 0,5 point pour celui des employées). Pour celles des catégories de niveau plus élevé, il augmente au contraire légèrement. Pour la deuxième année consécutive, le chômage de longue durée recule : la part des personnes au chômage depuis un an ou plus tombe à 31,7 % en mars 2002, contre 35,3 % en mars 2001 (tableau 2). L'ancienneté moyenne de chômage affiche également une baisse significative (près de 2 mois). Ces évolutions peuvent résulter du recentrage des politiques d'emploi sur les publics les plus en difficulté, mais aussi refléter le moindre niveau des inscriptions au chômage observé les années antérieures.

En mars 2002, 41,9 % des personnes sont au chômage suite à une fin d'emploi à durée limitée, en hausse de 1,5 point. Après sept années de recul, la part de chômeurs pour cause de licenciement augmente de nouveau (+ 0,6 point).

À la mi-2002, 60 % des *demandeurs d'emploi* sont indemnisés (+ 3,3 points en un an, + 6,7 points en deux ans), en lien avec la mise en place de la nouvelle convention d'assurance chômage depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001 (graphique 1).

#### DÉFINITIONS

**Chômeurs au sens du BIT** - Il s'agit des personnes sans emploi au moment de l'enquête, immédiatement disponibles et à la recherche d'un emploi.

**Taux de chômage** - Rapport entre le nombre de chômeurs et la population active, laquelle correspond à la somme des personnes occupant un emploi et des chômeurs.

**Demandeurs d'emploi** - Ils sont répartis en 8 catégories. Les plus importantes sont : les catégories 1 à 3 (personnes immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée - à temps plein ou à temps partiel - ou d'un emploi temporaire ou saisonnier) et les catégories 6 à 8 qui se distinguent des précédentes, du seul fait qu'il s'agit de demandeurs non immédiatement disponibles.

#### POUR EN SAVOIR PLUS

« Enquête sur l'emploi de mars 2002 », *Insee première*, n° 857, juillet 2002.

**Tableau 1**  
**Nombre de chômeurs et taux de chômage (au sens du BIT)**

	En %				
	Mars 1998	Janv. 1999	Mars 2000	Mars 2001	Mars 2002
<b>Nombre de chômeurs (en milliers)</b>	<b>3 007</b>	<b>3 014</b>	<b>2 590</b>	<b>2 285</b>	<b>2 341</b>
dont : <i>hommes</i>	1 411	1 425	1 185	1 004	1 123
<i>femmes</i>	1 596	1 590	1 405	1 281	1 218
<b>Taux de chômage</b>					
<b>Ensemble</b>	<b>11,8</b>	<b>11,7</b>	<b>10,0</b>	<b>8,8</b>	<b>8,9</b>
Hommes	10,1	10,2	8,4	7,1	7,9
Femmes	13,8	13,6	11,9	10,7	10,1
15-24 ans	25,4	26,5	20,7	18,7	20,2
25-49 ans	11,2	11,0	9,5	8,4	8,3
50-64 ans	23,5	22,6	20,9	16,3	16,6
65 ans ou plus	3,8	2,8	0,5	3,0	4,1
Cadres et professions intellectuelles supérieures	4,5	4,5	3,7	3,1	3,8
Professions intermédiaires	6,8	6,3	5,5	4,7	5,4
Employés	14,4	14,1	12,4	11,0	10,5
Ouvriers	14,6	15,1	12,4	10,9	11,4

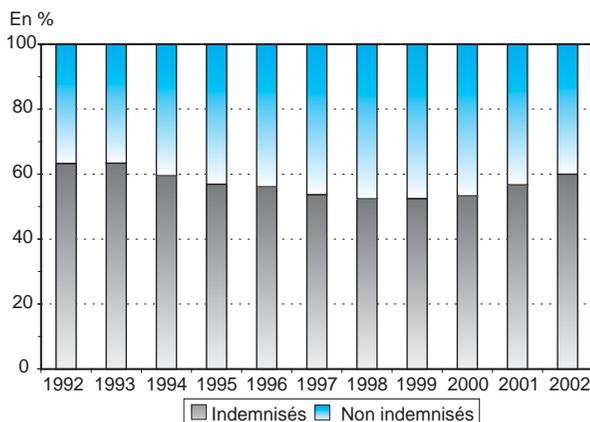
Source : Insee, enquêtes sur l'emploi.

**Tableau 2**  
**Caractéristiques des chômeurs (au sens du BIT)**

	Mars 1998	Janv. 1999	Mars 2000	Mars 2001	Mars 2002
<b>Ancienneté moyenne de chômage (en mois)</b>					
<b>Ensemble</b>	<b>16,0</b>	<b>14,9</b>	<b>15,9</b>	<b>14,5</b>	<b>12,8</b>
Hommes	15,5	14,4	15,4	14,7	12,2
Femmes	16,4	15,2	16,3	14,3	13,4
<b>Chômeurs de longue durée (en %)</b>					
<b>Ensemble</b>	<b>41,2</b>	<b>38,2</b>	<b>40,1</b>	<b>35,3</b>	<b>31,7</b>
Hommes	40,2	37,1	38,9	35,0	30,2
Femmes	42,1	39,2	41,2	35,6	33,1
<b>Circonstance de la recherche d'emploi (en %)</b>					
Fin d'emploi à durée déterminée	38,8	40,7	40,4	40,4	41,9
Licenciement	28,7	26,5	25,3	25,0	25,6
Démission	5,7	6,0	6,7	7,5	7,5
Fin d'études	9,4	9,6	9,0	8,3	8,4
Fin de service national	1,9	1,9	1,1	0,5	0,5
Reprise d'activité	9,3	9,8	9,9	11,2	9,9
Autres circonstances	6,2	5,4	7,6	7,0	6,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, enquêtes sur l'emploi.

**Graphique 1**  
**Chômeurs indemnisés et non indemnisés**



Champ : chômeurs de catégories 1 à 3, 6 à 8, et dispensés de recherche d'emploi ; évaluations en milieu d'année.

Source : Unedic.

En 2001, 1 566 000 personnes sont entrées dans les dispositifs spécifiques de la politique de l'emploi, contre 1 804 000 en 2000, soit une baisse de 13,2 %, après - 8,2 % en 2000 et - 5,1 % en 1999 (*tableau 1*), touchant chacune des grandes catégories de mesures.

Le recul des embauches en *emplois aidés* dans le secteur marchand s'accroît en 2001 (- 13,2 % après - 4,7 %), en particulier pour les emplois à temps partiel qui peuvent bénéficier d'abattement de charges (- 33 %). La formation en alternance reste au même niveau que l'année précédente. Les contrats initiative emploi, recentrés vers les publics les plus en difficulté, poursuivent quant à eux leur diminution (- 34 %).

De même, dans le secteur non marchand, la baisse des entrées dans les mesures d'aides s'amplifie : - 11,1 % après - 9,5 % en 2000 et - 4 % en 1999. Les entrées en contrats emploi consolidé se stabilisent, dans le cadre de la loi de lutte contre les exclusions. En revanche, les entrées en contrat emploi solidarité baissent pour la sixième année consécutive. Signe d'un recentrage de la politique de l'emploi sur les publics les plus en difficulté, le programme Trace, qui repose sur la mobilisation des dispositifs existants, progresse encore en 2001, bien qu'à un rythme ralenti. Les recrutements dans le cadre du programme « nouveaux services - emplois jeunes » fléchissent pour la deuxième année consécutive, mais le stock de bénéficiaires s'inscrit en légère augmentation : à la fin mars 2002, environ 210 000 jeunes sont présents dans le dispositif.

L'entrée en vigueur de la nouvelle convention Unedic explique le repli des mesures d'*accompagnement des restructurations* (- 23 %). La mise en œuvre du Pare a ainsi entraîné la suppression du dispositif des conventions de conversion à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2001 et l'extinction des entrées dans le dispositif de l'allocation de remplacement pour l'emploi à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2001.

Sous l'effet de la baisse des entrées, le nombre de bénéficiaires des dispositifs spécifiques de la politique de l'emploi diminue de près de 200 000 personnes en 2001. Les mesures visant à abaisser les coûts salariaux expliquent à elles seules plus de la moitié de cette baisse (*graphique 1*).

Au total, les politiques de soutien à l'emploi ont en 2001 un impact plus limité que les années passées. Les politiques spécifiques ont un effet net contribuant à la hausse du chômage. Les mesures générales d'aides à l'emploi (réduction collective du temps de travail, allègements de charge sur les bas salaires, réforme de la taxe professionnelle et réduction de la TVA sur les travaux dans les logements) ont produit l'essentiel de leurs effets sur l'emploi avant 2001.

En 2000, la *dépense pour l'emploi* représentait 51 milliards d'euros, soit 3,6 % du produit intérieur brut (PIB), 0,2 point de moins que l'année précédente (*tableau 2*). Les dépenses « actives » augmentent de 0,1 milliard d'euros, alors que les dépenses « passives » diminuent de 0,5 milliard.

#### DÉFINITIONS

**Emplois aidés** - Dispositifs qui visent, dans les secteurs marchand et non marchand, à favoriser l'emploi, en abaissant les coûts salariaux - comme le contrat initiative emploi qui prévoit un allègement de charges et le versement d'une prime aux employeurs qui embauchent des chômeurs de longue durée - ou de formation en alternance.

**Accompagnement des restructurations** - Mesures visant à favoriser le reclassement professionnel des salariés et les départs en préretraite totale ou progressive.

**Dépense pour l'emploi** - Le ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité publie un agrégat représentatif de l'effort de la collectivité en faveur de l'emploi, qui additionne les dépenses d'indemnisation du chômage, au titre des préretraites, et en faveur de l'emploi. Les allègements généraux de charges sociales sont exclus de la dépense pour l'emploi.

#### POUR EN SAVOIR PLUS

« 2001, un marché de l'emploi en demi-teinte », *Premières synthèses*, Dares, n° 30.1, juillet 2002.

**Tableau 1**

**Flux d'entrées dans les divers dispositifs de la politique de l'emploi**

En milliers

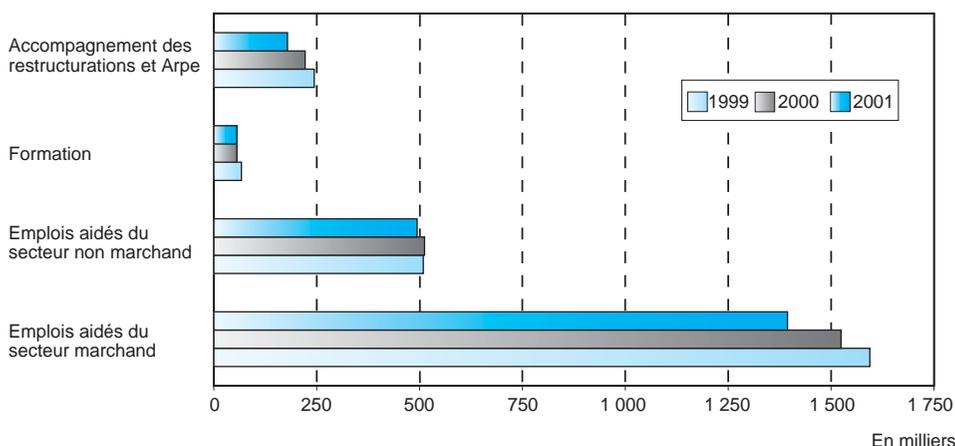
	2000	2001	Évolution 2001/2000 (en %)
Emplois aidés dans le secteur marchand	920	799	- 13,2
dont : <i>abaissement des coûts salariaux</i>	425	308	- 27,5
<i>formations en alternance</i>	444	443	- 0,1
Emplois aidés dans le secteur non marchand	563	500	- 11,1
Actions d'insertion et de formation auprès des adultes	163	144	- 11,6
Accompagnement des restructurations	159	122	- 22,7
<b>Total</b>	<b>1 804</b>	<b>1 566</b>	<b>- 13,2</b>

Sources : ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité (Dares), CNASEA, ANPE, Unedic.

**Graphique 1**

**Évolution des bénéficiaires de la politique spécifique de l'emploi**

Stocks estimés en fin d'année



Sources : ANPE, CNASEA, Dares, Unedic.

**Tableau 2**

**Évolution de la dépense pour l'emploi**

En millions d'euros

	1996	1997	1998	1999	2000
<b>Dépenses passives</b>	<b>22 334</b>	<b>23 861</b>	<b>24 502</b>	<b>24 929</b>	<b>24 536</b>
Indemnisation du chômage	17 873	19 415	20 181	20 853	20 675
Incitation au retrait d'activité	4 462	4 446	4 321	4 076	3 861
<b>Dépenses actives</b>	<b>24 475</b>	<b>24 360</b>	<b>24 737</b>	<b>26 332</b>	<b>26 423</b>
Formation professionnelle	13 095	12 672	12 770	12 827	12 547
Promotion de l'emploi	7 250	7 663	7 846	9 203	9 528
Autres	4 131	4 026	4 122	4 302	4 349
<b>Total</b>	<b>46 809</b>	<b>48 221</b>	<b>49 239</b>	<b>51 261</b>	<b>50 959</b>
<i>En % du produit intérieur brut (PIB)</i>	3,9	3,9	3,8	3,8	3,6

Source : ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, Dares.

À la rentrée 2001, les élèves, apprentis et les étudiants forment un ensemble d'un peu moins de 14,4 millions de personnes, en légère régression (-0,3 %) par rapport à l'année précédente (tableau 1). Les effectifs du premier degré continuent de diminuer (-0,3 %). Cette diminution est due essentiellement aux effectifs des cours préparatoires à moyens (-0,7 %), alors que ceux de l'enseignement préélémentaire progressent (+0,5 %). Les effectifs du premier cycle du second degré sont en baisse pour la sixième année consécutive (-0,4 %). Le premier cycle doit cette évolution à la baisse généralisée des redoublements, surtout en classe de troisième.

Le second cycle général et technologique connaît une légère reprise (+0,2 %), due à une augmentation démographique passagère et de faible ampleur.

Le second cycle professionnel, dont l'effectif était stable en 1997 et 1998, avait subi un net recul à la rentrée 2000 : il ne diminue que très faiblement cette année.

Dans l'enseignement supérieur, sur un fond de quasi stabilité, les évolutions diffèrent fortement selon les filières. La progression dans les écoles de commerce (+10,1 %) et des écoles d'ingénieurs (+3 %) contraste avec la baisse des effectifs de l'université, hors IUT et forma-

tions d'ingénieurs (-1,8 %). Les formations professionnalisées progressent, que ce soit à l'université ou dans d'autres filières. Certaines spécialités de formation générale à l'université sont en net recul (notamment en sciences et langues).

À la rentrée 2001, la **population scolarisable** (de 2 à 22 ans) est de près de 16 millions de personnes. Après avoir diminué depuis 25 ans, elle se stabilise en 2000 et elle est en très légère hausse en 2001 (+0,1 %). Dans le même temps, le **taux de scolarisation** des 2 à 22 ans a augmenté de près de 20 points et culminait à 87,2 % en 1996. En 2000, avec un taux de 86,1 %, la scolarisation revient au niveau de 1994.

Depuis le milieu des années 80, l'**espérance de scolarisation** s'est accrue de 1,6 ans : de 17,3 ans en 1986, elle se stabilise à 19 ans durant les années 1996 à 1998 puis revient à 18,9 ans en 1999 et 2000 (tableau 2).

Le taux de scolarisation de 2 à 5 ans est d'environ 85 % en 2000. En quinze ans, les taux de scolarisation au-delà de 16 ans ont beaucoup progressé. Depuis le milieu des années 90, ceux-ci tendent à diminuer entre 18 et 21 ans, tandis qu'aux âges plus élevés, ils progressent ou se stabilisent (graphique 1).

### DÉFINITIONS

**Population scolarisable** - Population comprenant tous les enfants et jeunes ayant de 2 à 22 ans révolus au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

**Taux de scolarisation** - Pour une population d'une tranche d'âges donnée, il s'agit du rapport entre l'effectif d'élèves, apprentis et étudiants de cette tranche d'âges et l'effectif de la population totale correspondante.

**Espérance de scolarisation** - L'espérance de scolarisation d'une année donnée est obtenue en additionnant les taux de scolarisation observés aux différents âges cette année-là. Cette espérance représente la durée (hypothétique) de la scolarité d'un enfant entrant à l'école, s'il rencontrait tout au long de son parcours scolaire les conditions de scolarisation du moment. Tous les modes de scolarisation, y compris l'apprentissage, sont pris en compte.

### POUR EN SAVOIR PLUS

« L'état de l'École », ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, DPD, n° 12, 2002, à paraître.

« Repères et références statistiques sur les enseignements et la formation », ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, DPD, édition 2002, à paraître.

**Tableau 1**

**Évolution des effectifs d'élèves et d'étudiants**

En milliers

	1990-1991	1999-2000	2000-2001	2001-2002
<b>Premier degré</b>	<b>6 704,8</b>	<b>6 301,3</b>	<b>6 281,0</b>	<b>6 263,9 (p)</b>
dont : <i>préélémentaire</i>	2 555,7	2 416,7	2 443,1	2 456,1
CP-CM2	4 062,2	3 828,3	3 783,2	3 755,4
<b>Second degré (y c. ens. de l'Agriculture)</b>	<b>5 523,4</b>	<b>5 443,8</b>	<b>5 393,8</b>	<b>5 376,3</b>
dont : <i>1<sup>er</sup> cycle</i>	3 134,6	3 164,1	3 159,5	3 146,5
<i>2<sup>o</sup> cycle général et technologique</i>	1 571,0	1 464,5	1 451,2	1 453,7
<i>2<sup>o</sup> cycle professionnel</i>	696,7	696,9	666,6	661,0
<b>Apprentissage</b>	<b>221,7</b>	<b>362,8</b>	<b>369,0</b>	<b>371,0 (p)</b>
<b>Enseignement supérieur</b>	<b>1 702,0</b>	<b>2 105,6</b>	<b>2 128,8</b>	<b>2 126,6</b>
dont : <i>classes préparatoires aux grandes écoles</i>	64,4	70,2	69,5	69,9
<i>sections de techniciens supérieurs</i>	202,2	243,0	242,8	240,7
<i>instituts universitaires de technologie (IUT)</i>	74,3	117,0	118,8	117,7
<i>universités (hors IUT et formations d'ingénieurs)</i>	1 080,2	1 249,5	1 253,0	1 229,8
<i>écoles d'ingénieurs</i>	57,7	91,2	95,2	98,2
<i>écoles de commerce</i>	46,0	56,1	63,6	70,0
<i>écoles paramédicales et sociales</i>	73,7	85,7	92,2	96,4 (p)
<b>Total général</b>	<b>14 368,2</b>	<b>14 448,1</b>	<b>14 401,9</b>	<b>14 363,0</b>
<i>Population de 2 à 22 ans</i>	16 677,4	15 808,7	15 806,0	15 824,3
<i>Taux de scolarisation des 2-22 ans (en %)</i>	82,6	86,5	86,1	-

(p) Données provisoires.

Champ : France métropolitaine.

Source : ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, DPD.

**Tableau 2**

**Évolution de l'espérance de scolarisation**

En années

	1986-1987	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001
<b>Total</b>	17,3	19,0	19,0	19,0	18,9	18,9
Garçons	17,2	18,8	18,8	18,8	18,7	18,7
Filles	17,3	19,2	19,2	19,2	19,1	19,1
À partir de 13 ans	7,0	8,7	8,6	8,6	8,6	8,6

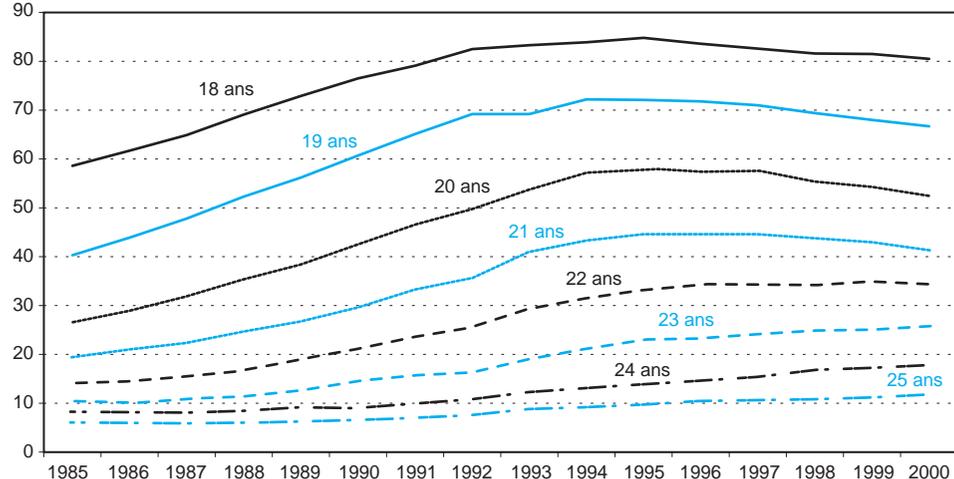
Note : le taux de scolarisation est de 100 % de 4 à 12 ans.

Source : ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, DPD.

**Graphique 1**

**Taux de scolarisation de la population de 18 à 25 ans**

En %



Source : ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, DPD.

Lors de la session 2001, sur 635 000 candidats passant le baccalauréat (en métropole et dans les Dom), soit 15 000 de moins que l'année précédente, près de 500 000 obtiennent leur diplôme. Le **taux de réussite** global s'établit ainsi à 78,6 %. Il est en baisse de 0,9 point par rapport au score très élevé de l'année précédente, mais reste supérieur à celui de l'année 1999. D'après les résultats provisoires de la session de juin 2002 en métropole, le taux de réussite serait stable (78,8 %).

En 2001, le taux de succès dans les séries générales reste le plus élevé (79,4 %). La série littéraire (L, 82,2 % de réussite) enregistre le meilleur score et la série économique et sociale (ES, 77,8 %) le plus faible (*tableau 1*). Depuis quelques années, le taux de réussite des séries technologiques se rapproche de celui des séries générales, ce qui n'est pas le cas avant 1994 (78,1 % en 2001). Pour le baccalauréat professionnel, le nombre de candidats est en baisse légère (- 2 400) et le taux de réussite recule de 1,6 point par rapport à 2000, atteignant 77,5 %. Il est plus élevé dans le domaine des services que dans celui de la production.

Toutes séries confondues le taux de succès des filles est de 80,9 %, soit 4,8 points au-dessus de celui des garçons. Dans les séries générales, 81,6 % des filles et 76,4 % des garçons ont

réussi à la session 2001 et cet écart en faveur des filles existe pour chacune des séries ES, L et S. Dans les séries technologiques, l'écart qui est en moyenne de 5,6 points, atteint 7,1 points dans les séries STT (sciences et technologies tertiaires). Sur l'ensemble du baccalauréat professionnel, le taux de réussite des filles dépasse celui des garçons, mais de 1,8 point seulement et l'écart se renverse en faveur des garçons pour les séries du domaine de la production. Les candidates au baccalauréat sont plus nombreuses dans les séries générales (57,2 % de filles, mais 43 % seulement pour la série S) et technologiques (51,3 %) ; par contre, elles sont minoritaires sur l'ensemble du baccalauréat professionnel (42,4 %), avec de fortes variations selon les spécialités.

En 2001, la **part d'une génération qui atteint le niveau du baccalauréat** s'élève à 69 %. La **part de cette génération titulaire du baccalauréat** atteint 61,9 % : 32,6 % dans une série générale, 18,2 % dans une série technologique et 11,2 % dans une série professionnelle (*tableau 2*). Depuis 1985, la proportion de bacheliers dans une génération a doublé, cette forte progression résultant de la croissance des séries technologiques et de l'essor des séries professionnelles depuis 1987 (*graphique 1*).

#### DÉFINITIONS

**Taux de réussite** - Il est calculé en rapportant le nombre d'admis à l'effectif des candidats présentés à l'examen.

**Part d'une génération qui atteint le niveau du baccalauréat** - Il s'agit du rapport entre les entrées en classe terminale générale, technologique ou professionnelle et les effectifs des générations concernées. Sont également pris en compte les entrants en année finale de formation de niveau baccalauréat, tel le brevet professionnel.

**Part d'une génération titulaire du baccalauréat** - Il s'agit de la proportion de bacheliers dans une génération fictive de personnes qui auraient, à chaque âge, les taux de candidature et de réussite observés l'année considérée. Ce nombre est obtenu en calculant, pour chaque âge, le rapport du nombre de lauréats à la population totale de cet âge, et en faisant la somme de ces taux.

#### POUR EN SAVOIR PLUS

« Le baccalauréat. Session 2001. Résultats définitifs », *Note d'information*, ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la recherche, DPD, n° 02.22, avril 2002.

« Le baccalauréat professionnel. Session 2001 », *Note d'information*, ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, DPD, n° 02.37, juillet 2002.

« Résultats provisoires du baccalauréat. France métropolitaine. Session de juin 2002 », *Note d'information*, ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, DPD, n° 02.38, juillet 2002.

**Tableau 1**

**Réussite à la session 2001 (résultats définitifs) et 2002 (résultats provisoires)**

	Session 2001					Taux de réussite 2000	Taux de réussite 2002 (1)
	Présentés		Taux de réussite				
	Total	% filles	Garçons	Filles	Ensemble		
<b>Baccalauréat général</b>	<b>326 051</b>	<b>57,2</b>	<b>76,4</b>	<b>81,6</b>	<b>79,4</b>	<b>79,9</b>	<b>80,3</b>
Littéraires	68 907	82,2	78,6	83,0	82,2	80,2	82,1
Sciences économiques et sociales	97 044	62,9	74,4	79,8	77,8	78,2	79,5
Scientifiques	160 100	43,0	77,0	81,9	79,1	80,7	80,1
dont : mathématiques	50 562	55,8	68,5	77,6	73,6	84,9	-
sciences de la vie et de la Terre	50 183	38,5	83,1	87,5	84,8	76,3	-
physique-chimie	49 550	40,4	77,1	82,9	79,5	81,3	-
<b>Baccalauréat technologique</b>	<b>189 535</b>	<b>51,3</b>	<b>75,2</b>	<b>80,8</b>	<b>78,1</b>	<b>79,1</b>	<b>77,0</b>
<b>Baccalauréat professionnel</b>	<b>119 424</b>	<b>42,4</b>	<b>76,7</b>	<b>78,5</b>	<b>77,5</b>	<b>79,1</b>	<b>77,2</b>
<b>Ensemble</b>	<b>635 010</b>	<b>52,7</b>	<b>76,1</b>	<b>80,9</b>	<b>78,6</b>	<b>79,5</b>	<b>78,8</b>

(1) Résultats provisoires France métropolitaine (hors Dom).

Champ : France métropolitaine et Dom.

Source : ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, DPD.

**Tableau 2**

**Part d'une génération accédant au niveau du baccalauréat**

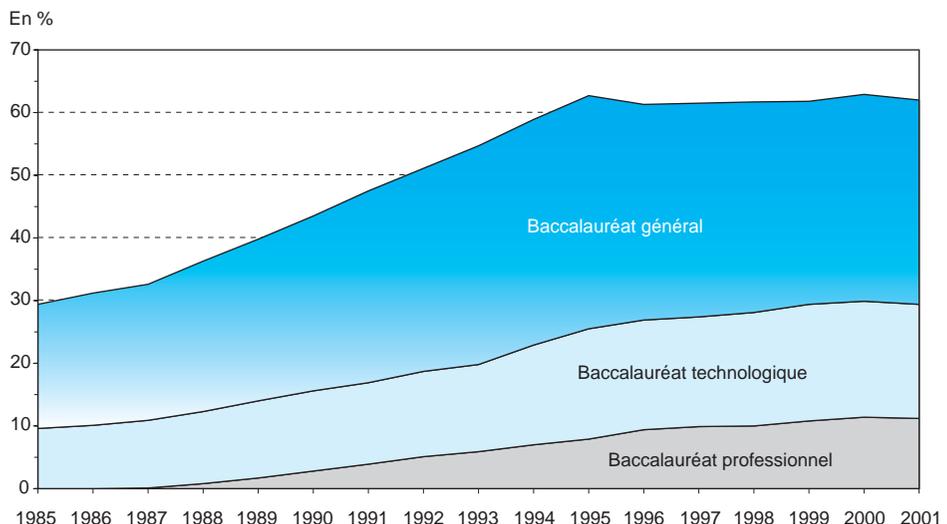
	1980	1990	1995	2000	2001
Baccalauréat général	22,1	33,4	36,5	34,2	33,9
Baccalauréat technologique et brevet de technicien	11,9	17,6	20,9	21,7	21,1
Baccalauréat professionnel	0,0	5,0	11,1	14,0	14,0
<b>Ensemble (1)</b>	<b>34,0</b>	<b>56,0</b>	<b>68,5</b>	<b>69,9</b>	<b>69,0</b>
dont Éducation nationale	33,0	54,0	64,3	63,4	62,8

(1) Apprentissage et formations agricoles compris.

Source : ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, DPD.

**Graphique 1**

**Proportion de bacheliers dans une génération**



Source : ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, DPD.

Le niveau de formation des sortants du système éducatif, qui s'élève régulièrement jusqu'en 1995, connaît depuis des évolutions moins sensibles. En 2000, près des deux tiers des jeunes terminent leurs études initiales avec au moins le niveau baccalauréat, plus d'un tiers (36 %) avec un niveau supérieur (*tableau 1*). La proportion des sortants sans qualification atteint 7,4 % en 2000 (58 000 jeunes), soit légèrement moins qu'au cours des années précédentes. Depuis cinq ans, avec le tassement de la durée moyenne d'études, la structure des diplômés des sortants du système éducatif s'infléchit légèrement : la part de ceux qui atteignent le niveau Deug a diminué de 1,7 point depuis 1996, tandis que la part de ceux qui sortent avec un niveau CAP ou BEP a progressé de 2,6 point.

Avec le ralentissement économique, le risque de chômage pour les jeunes sortis depuis un à quatre ans du système éducatif repart à la hausse (16,6 % en mars 2001, 18,1 % en mars 2002), alors que pour les plus anciens, cinq à dix ans après leur sortie du système éducatif, il évolue peu (+0,1 point). Cette situation est caractéristique des phases de retournement conjoncturel : les jeunes, entrants sur le marché du travail et plus souvent employés en intérim

ou en CDD, sont plus sensibles que leurs aînés à la conjoncture (*tableau 2*).

Les atouts des jeunes sortis depuis un à quatre ans sont fonction de leur niveau d'éducation. Les plus diplômés sont les premiers bénéficiaires de l'embellie sur le marché du travail (dès 1997), alors que les personnes sans diplôme en bénéficient plus tardivement et moins nettement. En mars 2002, la remontée du chômage qui résulte du ralentissement économique concerne tous les jeunes en phase d'insertion, quel que soit leur diplôme : le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur repasse au-dessus de 10 % (17 % en mars 1997). Il est quatre fois plus élevé pour les jeunes sans diplôme et plus de deux fois supérieur pour ceux qui ont un CAP ou un BEP. Il atteint 15,6 % pour les bacheliers se présentant sur le marché du travail (*graphique 1*). Sur moyenne période, la hiérarchie des taux de chômage selon le diplôme est stable mais les écarts se creusent plus ou moins en fonction de la conjoncture. Ainsi, le taux de chômage des plus diplômés réagit fortement à la situation économique, alors que pour les jeunes sans diplôme, celui-ci reste constamment au-dessus de 40 % depuis 1993 et ces jeunes profitent assez peu de la reprise récente.

#### DÉFINITIONS

**Sorties de niveaux I, II, III** - Comprend les sortants de l'enseignement supérieur long (I, II), diplômés de grandes écoles, de licence universitaire ou davantage, de même que les sortants de l'enseignement supérieur court (III), diplômés de brevets de technicien supérieur, d'un diplôme universitaire de technologie, etc.

**Sorties de niveau IV** - Comprend les sortants du niveau « IV supérieur », venant du supérieur mais qui n'y ont pas obtenu de diplôme, de même que les sortants du « IV secondaire » issus de terminale ou d'un niveau équivalent, avec ou sans le baccalauréat.

**Sorties de niveau V** - Comprend les élèves qui ont terminé la préparation d'un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou d'un brevet d'études professionnelles (BEP) mais ne sont pas tous diplômés : un petit nombre sortent de seconde ou de première.

**Sorties de niveaux VI et Vbis** - Ce sont les personnes non qualifiées, issues de l'enseignement spécial secondaire (SES, etc.), ou qui n'ont pas atteint la dernière année d'un CAP ou BEP, ou ceux qui sortent d'une classe de premier cycle du secondaire.

#### POUR EN SAVOIR PLUS

« L'état de l'École », ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, DPD, n° 12, 2002, à paraître.

« De mars 1997 à mars 2001, une participation accrue des jeunes à l'emploi », *Premières synthèses*, Dares, n° 04.2, janvier 2002.

**Tableau 1**

**Sorties du système éducatif : répartition par niveau et par année de sortie**

En %

	1996	1997	1998	1999	2000
<b>Effectif total</b>	<b>727 000</b>	<b>752 000</b>	<b>749 000</b>	<b>768 000</b>	<b>760 000</b>
Niveau I, II, III (Deug et plus)	37,8	37,5	37,9	37,4	36,1
Niveau IV (baccalauréat)	29,6	29,9	29,4	28,0	29,3
Niveau V (CAP-BEP)	24,6	25,0	25,0	26,8	27,2
Niveaux VI et Vbis (sans qualification)	8,0	7,6	7,7	7,8	7,4

Sources : Insee, enquêtes sur l'emploi ; ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, DPD.

**Tableau 2**

**Taux de chômage (au sens du BIT) selon le diplôme et la durée écoulée depuis la sortie du système éducatif**

En %

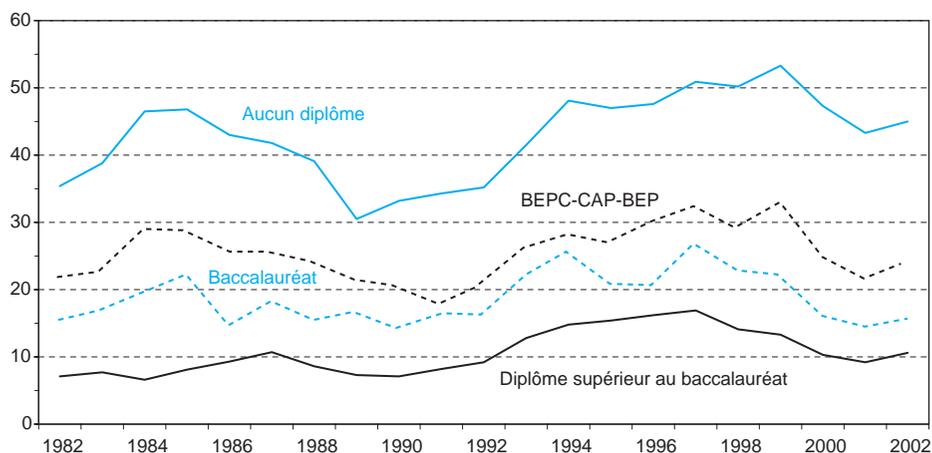
	Sortis depuis...				Ensemble de la population	
	1 à 4 ans		5 à 10 ans		1997	2002
	1997	2002	1997	2002		
Diplômes d'enseignement supérieur	17,1	10,6	7,8	5,3	7,7	5,5
Baccalauréat	26,9	15,6	11,0	7,9	11,4	8,1
BEPC, CAP, BEP	32,3	24,2	16,4	14,2	11,4	8,4
Aucun diplôme ou certificat d'études seul	50,9	45,0	32,0	28,9	17,5	14,1
<b>Ensemble</b>	<b>26,8</b>	<b>18,1</b>	<b>15,0</b>	<b>10,5</b>	<b>12,3</b>	<b>8,9</b>

Source : Insee, enquêtes sur l'emploi.

**Graphique 1**

**Taux de chômage (au sens du BIT) selon le diplôme, de 1 à 4 ans après la fin des études**

En %



Note : taux de chômage en mars de chaque année sauf celles du recensement (avril en 1982, janvier en 1990 et 1999).

Source : Insee, enquêtes sur l'emploi.

En 2001, la *dépense intérieure d'éducation* (DIE) atteint 100,7 milliards d'euros soit 7 % du produit intérieur brut (PIB). Elle correspond à une dépense de 1 690 € par habitant et 6 260 € par élève ou étudiant (*tableau 1*).

Entre 1974 et 1991, la part de la DIE dans la richesse nationale fluctue entre 6,3 % et 6,8 % du PIB, puis progresse sensiblement et atteint 7,4 % en 1993. De 1994 à 1996, elle se maintient à 7,3 % pour diminuer ensuite par paliers jusqu'en 2000 (7 %), où le PIB connaît une croissance importante (plus de 3 % par an). En 2001, la part de la DIE dans le PIB se stabilise à 7 %. La croissance de la DIE n'est plus que de 1,1 % pour une progression du PIB de 1,8 % (*graphique 1*).

L'État assure 64,5 % du financement de la DIE, et le seul ministère de l'Éducation nationale 57 %. La part des collectivités territoriales s'élève à 20,7 %. Elle s'accroît dans le second degré, le supérieur et la formation continue, suite aux transferts de charges de l'État. La part des ménages représente 6,5 % et celle des autres administrations publiques et caisses d'allocations familiales 1,9 %, notamment par le biais de l'allocation de rentrée scolaire.

L'évolution de la DIE s'explique moins par l'accroissement du nombre d'élèves que par celui du coût de chaque élève. La *dépense annuelle moyenne par élève* ou étudiant augmente, entre

1975 et 2001, de 2,4 % par an en prix constants, suite au poids croissant des enseignements du second degré et du supérieur, à l'amélioration de l'encadrement dans le premier degré et à la revalorisation du statut des enseignants (*tableau 2*).

En 2001, la dépense d'éducation consacrée au premier degré représente 27,4 milliards d'euros, celle destinée au second degré 43,7 milliards et celle du supérieur 16,6 milliards.

La part de la dépense consacrée au premier degré dans la DIE est de 27,2 % en 2001. La dépense moyenne par élève du premier degré connaît une forte croissance depuis 1975 (+ 94 %, en prix constants), en raison de la baisse des effectifs scolarisés et de la revalorisation des carrières des enseignants.

En prix constants, la dépense destinée au second degré augmente de 94 % en 26 ans, soit à un rythme de 2,6 % par an et la dépense moyenne par élève passe de 4 520 € en 1975 à 7 880 € en 2001, soit + 74 %.

Pour le supérieur, la part de la dépense dans la DIE diminue régulièrement entre 1975 et 1982, puis connaît une croissance annuelle moyenne de 3,6 % (en prix constants). Son poids dans la DIE s'élève à 16,4 % en 2001 contre 13,6 % en 1975. En 26 ans, la dépense moyenne par étudiant augmente de 28 % ; les effectifs progressent quant à eux de 82 %.

#### DÉFINITIONS

**Dépense intérieure d'éducation (DIE)** - Total des dépenses effectuées en France métropolitaine pour des activités d'enseignement : dépenses d'enseignement de type scolaire de tous niveaux (y compris maternelle) dans les établissements publics et privés, dépenses pour les formations extra-scolaires (enseignement à distance, formation continue), dépenses pour les activités d'organisation du système d'enseignement (administration générale, recherche sur l'éducation), dépenses de cantines, internats, médecine scolaire, transport scolaire, ainsi que les achats de livres et fournitures scolaires et les dépenses de rémunération des enseignants en formation.

**Dépense moyenne par élève** - Elle prend en compte la totalité des dépenses, à l'exception des activités extra-scolaires et de formation continue, divisée par le nombre d'élèves.

#### POUR EN SAVOIR PLUS

« Le coût de l'éducation en 2001. Évaluation provisoire du compte », *Note d'information*, ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, DPD, 2002, à paraître.

« Le compte de l'éducation. Résultats 1998 à 2001 », *Les dossiers d'Éducation et formations*, ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, DPD, 2002, à paraître.

« L'état de l'École », *ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche*, DPD, n° 12, 2002, à paraître.

**Tableau 1**
**Évolution et structure de financement de la dépense intérieure d'éducation (DIE)**

	1975	1980	1990	1999	2000	2001
<b>DIE aux prix 2001 (en euros)</b>						
Total (en milliards)	52,2	60,0	76,9	97,5	99,7	100,7
Par habitant	990	1 110	1 360	1 650	1 680	1 690
<b>Dépense moyenne par élève</b>	<b>3 390</b>	<b>3 840</b>	<b>4 770</b>	<b>6 030</b>	<b>6 190</b>	<b>6 260</b>
En % du produit intérieur brut (PIB)	6,5	6,4	6,5	7,1	7,0	7,0
<b>Structure du financement initial de la DIE (en %)</b>						
État	70,0	69,1	64,2	64,5	64,5	64,5
dont ministère de l'Éducation nationale	61,3	60,8	57,1	57,0	57,1	57,0
Collectivités territoriales	14,1	14,3	18,9	20,9	21,0	20,7
Autres administrations publiques et CAF (1)	0,3	0,4	0,7	2,0	1,9	1,9
Entreprises	4,9	5,5	6,2	5,9	6,1	6,4
Ménages	10,7	10,7	10,0	6,7	6,5	6,5
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

(1) CAF : caisses d'allocations familiales.

Source : ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, DPD.

**Tableau 2**
**Évolution de la dépense intérieure d'éducation (DIE) selon les niveaux d'enseignement**

En milliards d'euros

	1975	1980	1990	1999	2000	2001
<b>DIE pour le premier degré (1)</b>						
aux prix courants	4,6	8,6	18,1	25,9	26,8	27,4
aux prix 2001	16,6	18,7	21,5	26,5	27,2	27,4
part dans la DIE totale (en %)	31,7	31,1	27,9	27,2	27,3	27,2
<b>Dépense moyenne par élève en € : aux prix 2001</b>	<b>2 220</b>	<b>2 540</b>	<b>3 160</b>	<b>4 130</b>	<b>4 260</b>	<b>4 310</b>
<b>DIE pour le second degré (2)</b>						
aux prix courants	6,3	12,2	29,0	41,7	42,8	43,7
aux prix 2001	22,5	26,5	34,4	42,6	43,4	43,7
part dans la DIE totale (en %)	43,2	44,2	44,8	43,7	43,6	43,4
<b>Dépense moyenne par élève en € : aux prix 2001</b>	<b>4 520</b>	<b>5 080</b>	<b>6 070</b>	<b>7 570</b>	<b>7 770</b>	<b>7 880</b>
<b>DIE pour le supérieur (3)</b>						
aux prix courants	2,0	3,7	9,7	15,8	16,2	16,6
aux prix 2001	7,1	7,9	11,5	16,1	16,5	16,6
part dans la DIE totale (en %)	13,6	13,3	14,9	16,6	16,5	16,4
<b>Dépense moyenne par étudiant en € : aux prix 2001</b>	<b>6 560</b>	<b>6 750</b>	<b>7 310</b>	<b>8 160</b>	<b>8 330</b>	<b>8 390</b>

(1) Comprend l'ensemble des dépenses liées aux enseignements primaires et élémentaires.

(2) Comprend l'ensemble des dépenses liées à l'enseignement du secondaire (premier et deuxième cycles), à l'exception des dépenses consacrées à l'apprentissage.

(3) Ne comprend pas les activités de formation continue et de recherche des universités (mais retient les salaires des enseignants chercheurs).

Source : ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, DPD.

**Graphique 1**
**Part de la dépense intérieure d'éducation dans le produit intérieur brut**


Source : ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, DPD.

En 2000, le salaire brut moyen pour les emplois à temps complet du **secteur privé et semi-public** s'est établi à 2 110 € par mois, en progression de 2,3 % par rapport à 1999 et de 0,6 % en euros constants, compte tenu de la hausse des prix à la consommation de 1,7 % en moyenne annuelle.

Le poids des prélèvements à la source sur les salaires – cotisations sociales à la charge des salariés, contribution sociale généralisée (CSG) et contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS) – s'est légèrement accru (+ 0,1 %) sous l'effet de la hausse des cotisations aux caisses de retraite complémentaire sur la partie du salaire comprise entre une et trois fois le plafond pour les salariés non cadres. Ainsi, le salaire net de tous prélèvements a progressé de 0,5 % en pouvoir d'achat et s'est établi à 1 700 € par mois (*tableau 1*). Le **Smic** horaire a été relevé de 3,2 % le 1<sup>er</sup> juillet 2000 pour tenir compte de la forte hausse du taux de salaire horaire ouvrier et de l'accélération de l'inflation. Cette augmentation, combinée à l'effet en année pleine de la revalorisation du Smic de juillet 1999 (+ 1,2 %), a entraîné celle du Smic brut

(+ 2,2 % en moyenne annuelle). En 2000, l'évolution en euros constants du Smic brut comme du Smic net de prélèvements a été de 0,5 %.

Le pouvoir d'achat du salaire net des ouvriers s'est accru de 0,4 % en 2000, tandis que celui des cadres progressait de 1,1 %. En revanche, celui des professions intermédiaires et des employés a diminué, respectivement de 0,4 % et 0,9 %. En raison de la poursuite de la mise en place des lois Aubry sur la réduction du temps de travail, les salaires horaires ont augmenté davantage que les salaires mensuels. Net de prélèvements, le salaire horaire a augmenté de 2,9 % en euros constants pour les salariés à temps complet et de 3,7 % pour ceux à temps non complet. Par ailleurs, une femme salariée à temps complet a perçu, en moyenne, une rémunération nette inférieure de 18,4 % à celle d'un homme salarié.

En 2000, le **rapport interdécile** est resté stable à 3,0 (*graphique 1*). En rémunération nette, 10 % des salariés à temps complet ont gagné moins de 950 € par mois, tandis que 10 % ont gagné plus de 2 860 € (*tableau 2*).

### DÉFINITIONS

**Secteur privé et semi-public** - Les données portant sur l'évolution des salaires sont issues des déclarations annuelles de données sociales (DADS). Le champ des rémunérations couvert correspond aux salariés à temps complet, hormis les salariés agricoles, les employés de maison, les agents de l'État et des collectivités locales.

**Smic** - Le salaire minimum interprofessionnel de croissance est le salaire horaire au-dessous duquel l'heure travaillée ne peut être rémunérée (excepté pour certaines catégories de travailleurs : assistantes maternelles, jeunes sous contrat d'apprentissage, etc.). Il est revalorisé dès que le glissement des prix à la consommation hors tabac dépasse 2 %. De plus, chaque 1<sup>er</sup> juillet, au moins, il est réajusté pour que son pouvoir d'achat progresse au cours des douze mois écoulés d'au moins la moitié du pouvoir d'achat du taux de salaire horaire ouvrier. On parle de « coup de pouce », lorsque le réajustement est supérieur à ce minimum légal.

**Rapport interdécile** - C'est le rapport entre le niveau de salaire au-dessus duquel se situent les 10 % des salariés les mieux rémunérés et le niveau au-dessous duquel se situent les 10 % des moins bien rémunérés.

### POUR EN SAVOIR PLUS

« Les salaires dans les entreprises en 2000 », *Insee première*, n° 883, mars 2002.

« L'évolution des salaires jusqu'en 2000 », *Synthèses*, Statistique publique, à paraître.

« Les salaires dans l'industrie, le commerce et les services en 2000 », *Insee résultats*, à paraître.

« Séries longues sur les salaires. Édition 2002 », *Insee résultats*, à paraître.

**Tableau 1**

**Salaire net annuel selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle**

	Salaire net annuel 2000 en euros courants			Évolution 2000/1999 en euros constants (%)		
	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes
<b>Ensemble</b>	<b>20 090</b>	<b>21 520</b>	<b>17 550</b>	<b>0,5</b>	<b>0,6</b>	<b>0,4</b>
Cadres et chefs d'entreprise	39 360	41 940	31 690	1,1	1,1	1,6
Professions intermédiaires	21 190	22 380	19 290	- 0,4	- 0,2	- 0,4
Employés	14 850	15 770	14 420	- 0,9	- 1,5	- 0,5
Ouvriers	14 960	15 390	12 540	0,4	0,4	0,6

Note : les résultats sont issus de l'exploitation du sondage au 25<sup>e</sup> des déclarations annuelles de données sociales (DADS) de l'année 2000 (hors salariés agricoles, employés de maison, agents de l'État et des collectivités territoriales, mais y compris apprentis-stagiaires).

Champ : salariés à temps complet du secteur privé et semi-public.

Source : Insee, déclarations annuelles de données sociales (DADS).

**Tableau 2**

**Distribution des salaires nets annuels en 1999 et 2000**

	Ensemble		Hommes		Femmes	
	1999	2000	1999	2000	1999	2000
1 <sup>er</sup> décile (D1)	11 220	11 440	11 630	11 870	10 660	10 870
<b>5<sup>e</sup> décile (médiane)</b>	<b>16 700</b>	<b>17 040</b>	<b>17 470</b>	<b>17 840</b>	<b>15 290</b>	<b>15 580</b>
9 <sup>e</sup> décile (D9)	33 190	34 310	36 600	37 720	27 130	28 000
D9/D1	3,0	3,0	3,1	3,2	2,5	2,6

Note : les données ont été corrigées pour éliminer les « faux bas salaires », c'est-à-dire, les salaires inférieurs à 0,4 fois le Smic pour les salariés à temps non complet ou à 0,8 fois le Smic pour ceux à temps complet.

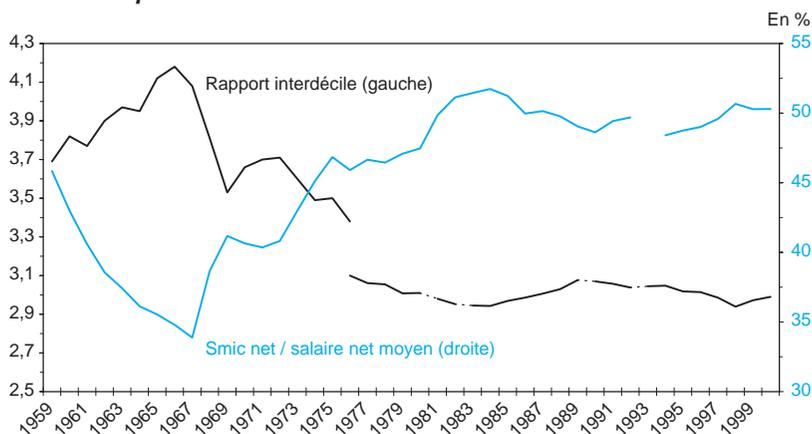
Lecture : en 2000, 10 % des salariés à temps complet ont un salaire annuel net inférieur à 11 440 €, etc.

Champ : salariés à temps complet du secteur privé et semi-public.

Source : Insee, déclarations annuelles de données sociales (DADS).

**Graphique 1**

**Évolution de la dispersion des salaires**



Note : il y a une rupture de série en 1976. En effet, à partir de cette date, la suppression des « faux bas salaires » ne rend pas les données totalement comparables avec les années précédentes. Par ailleurs, les points correspondant aux années 1981, 1983, 1990 (pas d'exploitation des DADS) et 1993 (modification du traitement) ont été obtenus par interpolation.

Lecture de l'évolution du rapport interdécile (axe de gauche) : en 1960, le salaire net perçu par le moins rémunéré des 10 % de salariés du haut de la distribution des salaires était 3,8 fois supérieur au salaire net perçu par le plus rémunéré des 10 % de salariés du bas de la distribution des salaires.

Champ : salariés à temps complet du secteur privé et semi-public.

Source : Insee, déclarations annuelles de données sociales (DADS).

En 2000, les 1,8 million d'agents titulaires et non titulaires des services civils de l'État travaillant en métropole ont perçu un **salaire moyen brut** annuel de 27 747 €, soit 2 312 € par mois. Ce salaire correspond à un **traitement indiciaire brut** de 23 512 € et à des compléments annuels (indemnités de résidence, supplément familial, primes et rémunérations annexes) de 4 235 € en moyenne.

Une fois prélevés 2 291 € de cotisations sociales et 2 132 € pour la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS), la rémunération moyenne nette de prélèvements est de 23 323 € soit 1 944 € par mois (*tableau 1*).

Entre 1999 et 2000, le salaire moyen brut a augmenté de 1,9 % en euros courants. Dans la Fonction publique, les taux de charges sociales n'ayant pas changé entre ces deux dates, la part des prélèvements dans le salaire brut se maintient à 16 %. Le salaire net évolue ainsi au même rythme que le salaire brut. Toutefois, la hausse des prix ayant été plus importante en 2000 qu'en 1999 (+ 1,7 % en moyenne annuelle, contre 0,5 %), le salaire net n'augmente plus que de 0,2 % en euros constants (+ 1,2 % en 1999).

À **structure constante**, c'est-à-dire à corps, grade et échelon identiques, le salaire moyen a augmenté de 1,6 % en euros courants entre 1999 et 2000, en brut comme en net. Cette progression s'explique à la fois par la revalorisation générale intervenue en décembre 2000 (+ 0,5 %

de la valeur du point d'indice) et par l'effet report en année pleine des mesures prises au cours de l'année 1999 (+ 0,5 % de la valeur du point en avril, + 0,8 % en décembre et, selon le niveau de l'indice majoré, 2 à 4 points d'indice attribués). Après deux années de hausse, la variation du salaire moyen à structure constante est légèrement négative (- 0,1 %) en euros constants, la reprise de l'inflation en 2000 annulant l'effet des revalorisations salariales (*tableau 2*).

Entre 1999 et 2000, l'effectif des agents civils de l'État, évalué en « année-travail à plein temps », a augmenté de 0,5 %. La part des corps les plus qualifiés s'est accrue et, au sein de chaque corps, celle des grades et des échelons les plus élevés. Ainsi, les agents de catégorie A représentent 50 % de l'ensemble des titulaires (+ 3,6 % par rapport à 1999) tandis que le nombre d'agents de catégorie B a diminué (- 5,9 %), baisse due pour l'essentiel aux transferts d'emplois en catégorie A. L'impact de ces modifications de structure ou **glissement vieillissement-technicité (GVT)** a contribué pour 0,3 % à l'évolution du salaire net moyen.

En 2000, la moitié des agents titulaires de l'État ont perçu un salaire net de prélèvements supérieur à 1 849 €. En bas de l'échelle des salaires, 10 % ont gagné moins de 1 250 € alors qu'à l'autre extrémité, 10 % des agents ont perçu plus de 2 982 € soit 2,4 fois plus (*tableau 3*).

#### DÉFINITIONS

**Salaires moyen (brut ou net) dans la Fonction publique** - Il s'obtient en divisant la masse salariale (brute ou nette) par le nombre de salariés évalué en année-travail à plein temps à partir d'une exploitation au 1/12<sup>e</sup> des fichiers de paie de la Fonction publique d'État. Ainsi, un salarié ayant travaillé durant 6 mois à temps complet et perçu 7 500 € compte pour 0,5 année-travail rémunérée à 15 000 € par an. Les effectifs mentionnés sont issus du fichier complet.

**Traitement indiciaire brut** - Il s'obtient en multipliant l'indice nouveau majoré par la valeur du point.

**Indice de salaire à structure constante** - On le calcule en figeant la structure des effectifs par corps, grade et échelon, au niveau atteint l'année n-1.

**Glissement vieillissement-technicité (GVT) « solde »** - Il mesure l'effet des modifications de la répartition des agents de l'État entre les différents postes de travail. L'effet global, dit « GVT solde », résulte des promotions offertes chaque année aux agents en place (« GVT positif » ou effet de carrière) et des conséquences du remplacement des fonctionnaires partant à la retraite par de nouveaux agents jeunes et donc moins rémunérés (« GVT négatif » ou effet d'entrées-sorties).

#### POUR EN SAVOIR PLUS

« Les salaires des agents de l'État en 2000 », *Insee première*, n° 818, décembre 2001.

**Tableau 1**
**Éléments du salaire annuel moyen net de prélèvements en 1999 et 2000**

	Niveau moyen (en euros)		Évolution 2000/1999 (en %)	
	1999	2000	Euros courants	Euros constants
<b>Salaire brut (a)</b>	<b>27 222</b>	<b>27 747</b>	<b>+ 1,9</b>	<b>+ 0,2</b>
Traitement indiciaire brut	23 111	23 512	+ 1,7	+ 0,0
Compléments de traitement (1)	4 111	4 235	+ 3,0	+ 1,3
<b>Cotisations sociales « salariés » (b)</b>	<b>2 248</b>	<b>2 291</b>	<b>+ 1,9</b>	<b>+ 0,2</b>
<b>Contributions sociales : CSG et CRDS (c)</b>	<b>2 092</b>	<b>2 132</b>	<b>+ 1,9</b>	<b>+ 0,2</b>
<b>Salaire net de prélèvements = (a) – (b) – (c)</b>	<b>22 882</b>	<b>23 323</b>	<b>+ 1,9</b>	<b>+ 0,2</b>

(1) Indemnité de résidence, supplément familial, primes et rémunérations annexes.

Champ : agents des services civils de l'État, France métropolitaine.

Source : Insee, fichiers de paie des agents de l'État 1999 (semi-définitif) et 2000 (provisoire).

**Tableau 2**
**Décomposition de l'évolution du salaire moyen en euros constants**

En %

	1995/94	1996/95	1997/96	1998/97	1999/98	2000/99
<b>Salaire moyen</b>						
Traitement indiciaire brut	+ 1,7	+ 0,5	+ 0,3	+ 1,1	+ 1,3	+ 0,0
Salaire brut	+ 1,8	+ 0,6	+ 0,2	+ 0,8	+ 1,3	+ 0,2
Salaire net de prélèvements	+ 1,7	- 0,1	+ 0,3	+ 0,8	+ 1,2	+ 0,2
<i>dont effet de structure</i>	+ 1,0	+ 0,9	+ 0,7	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,3
<b>Salaire à structure constante</b>						
Traitement indiciaire brut	+ 0,7	- 0,4	- 0,6	+ 0,5	+ 0,9	- 0,2
Salaire brut	+ 0,8	- 0,3	- 0,5	+ 0,3	+ 0,9	- 0,1
Salaire net de prélèvements	+ 0,7	- 1,0	- 0,4	+ 0,3	+ 0,8	- 0,1
<b>Salaire net des personnes en place</b>	<b>+ 3,1</b>	<b>+ 1,1</b>	<b>+ 1,7</b>	<b>+ 2,5</b>	<b>+ 3,0</b>	<b>+ 2,0</b>
<i>Indice des prix à la consommation</i>	+ 1,7	+ 2,0	+ 1,2	+ 0,7	+ 0,5	+ 1,7

Lecture : entre 1999 et 2000, le salaire net de prélèvements s'est accru en euros constants de 0,2 % (- 0,1 % à structure constante et + 0,3 % dû aux modifications de structure).

Champ : agents des services civils de l'État, France métropolitaine.

Source : Insee, fichiers de paie des agents de l'État de 1994 à 2000 (semi-définitif pour 1999, provisoire pour 2000).

**Tableau 3**
**Salaires mensuels nets de prélèvements en 1999 et 2000 selon le statut**

	Évolution 2000/1999 des effectifs (en %)	Salaire mensuel net de prélèvements (en euros courants)		Évolution 2000/1999 (en %, euros constants)		
		1999	2000	De la moyenne	À structure constante	RMPP (1)
<b>Ensemble</b>	<b>+ 0,5</b>	<b>1 907</b>	<b>1 944</b>	<b>+ 0,2</b>	<b>- 0,1</b>	<b>+ 2,0</b>
<b>dont titulaires</b>	<b>+ 0,4</b>	<b>1 987</b>	<b>2 025</b>	<b>+ 0,2</b>	<b>- 0,1</b>	<b>+ 1,9</b>
Catégorie A	+ 3,6	2 434	2 462	- 0,5	- 0,4	+ 2,2
Catégorie B	- 5,9	1 776	1 808	+ 0,1	- 0,3	+ 1,6
Catégorie C	- 0,3	1 438	1 465	+ 0,2	+ 0,7	+ 1,5
<b>Distribution des salaires (2)</b>						
1 <sup>er</sup> décile (D1)	-	1 229	1 250	-	-	-
<b>5<sup>e</sup> décile (médiane)</b>	<b>-</b>	<b>1 818</b>	<b>1 849</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
9 <sup>e</sup> décile (D9)	-	2 932	2 982	-	-	-
D9/D1	-	2,39	2,39	-	-	-

(1) Rémunération moyenne des personnes présentes sur les deux années : 1999 et 2000.

(2) Agents titulaires.

Lecture : en 2000, 10 % des agents titulaires ont perçu un salaire net de prélèvements inférieur à 1 250 €. Le salaire médian net de prélèvements s'est élevé à 1 849 €.

Champ : agents des services civils de l'État, France métropolitaine.

Source : Insee, fichiers de paie des agents de l'État de 1999 (semi-définitif) et 2000 (provisoire).

La durée légale hebdomadaire de travail est passée à 35 heures à partir du 1<sup>er</sup> février 2000 dans les entreprises de 20 salariés ou plus et du 1<sup>er</sup> janvier 2002 dans celles de moins de 20 salariés. La *durée hebdomadaire habituelle* du travail pour les emplois à temps complet se réduit ainsi de façon significative (*graphique 1*) : en mars 2002, elle passe légèrement en dessous de 39 heures. Elle est inférieure de 35 minutes à celle déclarée en mars 2001 (soit environ autant que les deux années précédentes) et de deux heures par rapport à mars 1998, avant la mise en place des lois Aubry. Entre mars 2001 et mars 2002, c'est dans les entreprises de moins de 20 salariés et dans le secteur public que la baisse de la durée hebdomadaire de travail est la plus forte : elle diminue d'une heure en moyenne pour les salariés à temps complet, contre 10 minutes dans les entreprises de 20 salariés ou plus du secteur privé. Après une légère tendance à la hausse entre 1996 et 1999, le nombre d'*accidents du travail déclarés* se stabilise en 2000 (*tableau 1*). Ils concernent avant tout les hommes, ouvriers, jeunes, intérimaires ou les plus récemment embauchés. Ils sont plus fréquents lorsque le rythme de travail est contraint par les machines ou par des délais à respecter. La polyvalence, le manque d'informations et le travail dans l'urgence accroissent aussi les risques d'accident. Les accidents du trajet, qui ont connu une forte

hausse en 1999 (+ 5,3 % par rapport à 1998), diminuent de 4 % en 2000. En revanche, les maladies professionnelles poursuivent une progression sensible depuis 1995, avec une accélération en 1999 (+ 39 % en un an), en liaison avec les changements dans la procédure de reconnaissance des maladies, comme celles liées à la présence d'amiante dans les locaux professionnels. En 2001, avec le ralentissement de la conjoncture économique, la négociation collective s'inscrit dans un contexte moins favorable que les deux années précédentes mais reste vigoureuse. La négociation interprofessionnelle connaît une légère progression avec la signature de 39 textes, concernant en particulier les modalités de financement de la retraite à 60 ans. La négociation de branche s'accroît surtout pour le thème des salaires (+ 11 %). Enfin, la négociation d'entreprise confirme son dynamisme : environ 35 000 textes signés dans plus de 20 000 entreprises, concernant près de 4,5 millions de salariés. L'aménagement et la réduction du temps de travail sont toujours les thèmes les plus souvent abordés dans les accords malgré un léger fléchissement par rapport à 2000 (*graphique 2*). Le thème des salaires affiche quant à lui un net regain, s'expliquant notamment par la fin du blocage des salaires dans les entreprises ayant adopté cette modalité comme contrepartie de la réduction du temps de travail.

### DÉFINITIONS

*Durée hebdomadaire habituelle* - Horaire hebdomadaire déclaré comme habituel par les personnes interrogées lors des enquêtes annuelles sur l'emploi, une proportion de 10 % d'entre elles environ déclarant ne pas avoir d'horaire habituel. Il ne s'agit donc ni de la durée effectivement travaillée pendant la semaine précédant l'enquête, ni a fortiori de la durée de travail contractuelle dans l'entreprise, dite durée « affichée ».

*Accidents du travail, du trajet, maladies professionnelles déclarés* - Il s'agit des accidents et maladies survenus chaque année, déclarés et dont le caractère professionnel a été reconnu par la Sécurité sociale.

### POUR EN SAVOIR PLUS

« 35 heures : 3 ans de mise en œuvre du dispositif "Aubry 1" », *Premières synthèses*, Dares, n° 06.2, février 2002.

« Accidents, accidentés et organisation du travail », *Premières synthèses*, Dares, n° 20.1, mai 2002.

« La négociation collective en 2001 », *Bilans et rapports*, ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, Éditions législatives, mai 2002.

« Enquête sur l'emploi de mars 2002 », *Insee première*, n° 857, juillet 2002.

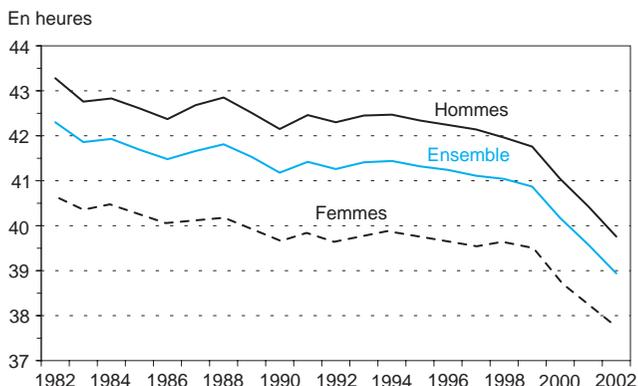
## Graphique 1

### Évolution de la durée hebdomadaire du travail (\*)

(\*) Durée hebdomadaire habituelle déclarée en mars de chaque année sauf celles du recensement (avril en 1982, janvier en 1990 et 1999).

Champ : actifs occupés travaillant à temps complet.

Source : Insee, enquêtes sur l'emploi.



## Tableau 1

### Accidents du travail, du trajet et maladies professionnelles déclarés

En milliers

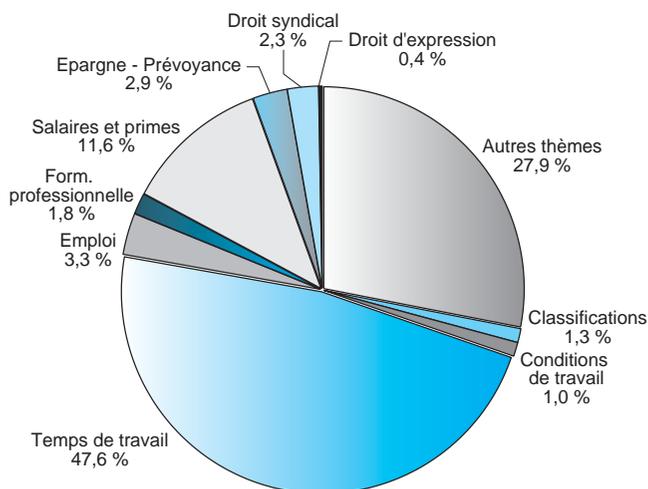
	1996	1997	1998	1999	2000 (1)
Accidents du travail	1 307,3	1 317,9	1 337,9	1 362,0	1 359,7
Accidents du trajet	124,4	126,5	130,0	136,9	131,6
Maladies professionnelles	13,7	15,6	17,4	24,2	28,9

(1) Données provisoires.

Source : Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés.

## Graphique 2

### Répartition des thèmes négociés dans les accords d'entreprise signés en 2001



Source : ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, Dares.

En 2001, le **revenu disponible brut** perçu par l'ensemble des ménages progresse à un rythme historiquement élevé : + 4,9 %, après + 4,3 % l'année précédente (*tableau 1*). L'emploi continue à progresser, tandis que les contraintes sur les salaires se desserrent. La masse salariale progresse ainsi au même rythme qu'en 2000 (+ 5,4 % en moyenne annuelle). Les ménages bénéficient en outre d'importants allègements fiscaux : réduction des taux d'imposition, institution de la prime pour l'emploi. En 2001, ce sont essentiellement les revenus d'activité qui contribuent à la hausse du pouvoir d'achat du revenu disponible brut. Le solde entre les prélèvements sociaux et fiscaux versés par les ménages et les transferts qu'ils reçoivent apporte une contribution positive, ce qui n'était pas le cas au cours des trois années précédentes. Enfin, malgré la légère accélération du prix de la dépense de consommation (+ 1,7 %), les gains de pouvoir d'achat sont plus importants en 2001 (+ 3,3 %) qu'en 2000 (+ 2,8 %).

En 2001, les prélèvements obligatoires augmentent de 3,3 % à prix courants, soit au même rythme que le produit intérieur brut (PIB) dont ils représentent 45 %, comme en 2000 (*tableau 2*).

L'ensemble des impôts perçus par l'État est en hausse de 1,6 %. L'impôt sur les sociétés progresse le plus fortement (+ 11 %), en liaison avec la croissance élevée du bénéfice fiscal des entreprises en 2000. En revanche, les recettes

de l'impôt sur le revenu baissent de 2,6 % en raison de la mise en place de la prime pour l'emploi et de la poursuite de la réforme des taux du barème entamée en 1999.

Les prélèvements obligatoires des administrations publiques locales progressent de 0,7 %, après une baisse de 1,1 % en 2000. Du fait de la poursuite de la réforme sur la taxe professionnelle visant à supprimer la part salariale dans l'assiette de cette taxe, celle-ci diminue de 1,7 %.

Les administrations de sécurité sociale sont excédentaires pour la troisième année consécutive. Leur capacité de financement atteint 3,9 milliards d'euros, soit une réduction de leur excédent de 2,9 milliards d'euros par rapport à 2000, provenant pour l'essentiel du solde du régime d'assurance chômage devenu négatif. Le nombre d'allocataires indemnisés a en effet augmenté avec le ralentissement conjoncturel. De plus, la nouvelle convention d'assurance chômage, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2001, a pour effet de réduire les recettes et d'augmenter les montants de prestations versées. Toutefois, les recettes des administrations de sécurité sociale demeurent dynamiques (+ 4 %) ; elles sont principalement soutenues par la forte progression de la masse salariale privée, laquelle a entraîné une augmentation de 6,9 % de la contribution sociale généralisée (CSG). Les dépenses sont surtout tirées par les remboursements de sécurité sociale (+ 7,8 %).

#### DÉFINITION

**Revenu primaire ou disponible brut (respectivement net)** - Les différentes notions de revenu sont évaluées en brut, respectivement en net, selon qu'elles incluent, ou non, la consommation de capital fixe, laquelle traduit l'amortissement des capitaux nécessaires à la production de l'entreprise individuelle ou à la production non marchande des ménages.

#### POUR EN SAVOIR PLUS

« Les comptes de la Nation en 2001 », *Insee première*, n° 843, avril 2002.

« Les comptes des administrations publiques en 2001 », *Insee première*, n° 849, mai 2002.

« L'économie française », Insee, *Le Livre de Poche*, Édition 2002-2003, juin 2002.

**Tableau 1**

**Du revenu primaire au revenu disponible des ménages**

En milliards d'euros courants

	1997	1998	1999	2000	2001
Salaires et traitements bruts (1)	471,6	489,2	511,5	539,1	568,1
<i>dont salaires et traitements nets</i>	389,0	423,1	442,2	466,5	492,4
Excédent d'exploitation et revenu mixte (2)	200,5	207,0	210,3	219,7	228,5
Revenus nets de la propriété (3)	70,5	77,9	83,1	89,0	93,8
<b>Revenu primaire brut (4) = (1) + (2) + (3)</b>	<b>742,6</b>	<b>774,2</b>	<b>804,9</b>	<b>847,8</b>	<b>890,4</b>
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (5)	88,5	120,7	127,3	132,8	136,8
Cotisations sociales salariés et non salariés versées (6)	101,8	80,9	84,6	89,0	92,7
Prestations sociales autres que transferts sociaux en nature (7)	260,2	267,1	274,3	280,3	290,4
Autres transferts courants nets reçus (8)	- 1,6	- 0,5	- 0,7	- 2,3	- 2,4
<b>Revenu disponible brut (9) = (4) - (5) - (6) + (7) + (8)</b>	<b>810,9</b>	<b>839,2</b>	<b>866,7</b>	<b>904,1</b>	<b>948,9</b>
Taux de redistribution hors t.s.n. (en %) (7) / ((9) + (5))	28,9	27,8	27,6	27,0	26,7

Source : Insee, comptes de la Nation 2001 (base 1995).

**Tableau 2**

**Les prélèvements obligatoires en 2001**

	En milliards d'euros	En % du PIB	Évolution 2001/2000 (en %)
État (1)	244,2	16,7	1,6
Organismes divers d'administration centrale	13,1	0,9	5,3
Administrations publiques locales	75,1	5,1	0,7
Administrations de sécurité sociale (2)	317,4	21,7	5,1
Institutions de l'Union européenne (3)	8,9	0,6	2,2
<b>Total prélèvements obligatoires</b>	<b>658,8</b>	<b>45,0</b>	<b>3,3</b>
<b>Principaux prélèvements (4)</b>			
Taxe sur la valeur ajoutée	105,0	7,2	1,6
Taxe intérieure sur les produits pétroliers	22,8	1,6	- 5,1
Impôt sur les revenus	47,9	3,3	- 2,6
Contribution sociale généralisée	62,6	4,3	6,9
Impôt sur les sociétés (5)	44,3	3,0	11,0
Taxe professionnelle	19,0	1,3	- 1,7
Taxes foncières (propriétés bâties et non bâties)	16,2	1,1	2,5
Taxe d'habitation	8,9	0,6	4,2
Cotisations sociales effectives	240,9	16,5	3,9
<p>(1) Déduction faite des transferts fiscaux de l'État aux collectivités locales et à la Sécurité sociale et des impôts dus non recouvrables.</p> <p>(2) Déduction faite des cotisations dues non recouvrables.</p> <p>(3) Les versements aux Institutions européennes comprennent, outre les impôts retracés dans le tableau, un transfert de l'État au titre de la « quatrième ressource ».</p> <p>(4) Prélèvements bruts sans déduction des prélèvements dus non recouvrables.</p> <p>(5) Y compris l'imposition forfaitaire annuelle.</p>			

Sources : Insee, comptes de la Nation 2001 (base 1995), direction de la Prévision, direction générale de la Comptabilité publique.

En 2001, la **dépense de consommation finale** des ménages augmente au même rythme que l'année précédente (+ 2,6 % en volume en moyenne annuelle) (*tableau 1*), croissance stimulée par la vive progression de leur pouvoir d'achat (+ 3,3 % après + 2,8 %).

Bien que l'attrait des ménages pour les produits des technologies de l'information et de la communication reste vif, les dépenses faiblissent (+ 13,4 % en volume, après + 22,1 % en 2000). Le ralentissement est plus net pour les ordinateurs et matériels informatiques (+ 14,7 % après + 45,9 %) que pour la téléphonie mobile dont 37 millions de Français sont équipés à la fin de l'année 2001 contre 30 millions fin 2000. Les dépenses en lecteurs de DVD continuent de s'accroître (+ 64 %) ainsi que celles de téléviseurs grand écran (+ 33,5 %).

Après une année de baisse, les achats d'automobiles neuves augmentent de 9,2 % en volume.

En raison de la hausse des dépenses de chauffage et d'éclairage en 2001, dues à des conditions climatiques plus rigoureuses et stimulées

par la baisse des prix du fioul, le volume des dépenses liées au logement accélère. En revanche, celui de petit entretien et réparation du logement ralentit (+ 0,5 % après + 5 %) : en 2000, ces dépenses ont bénéficié de la baisse de la TVA sur les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien du logement pour les habitations achevées depuis plus de deux ans (5,5 % au lieu du taux normal). Cette mesure, effective du 15 septembre 1999 au 31 décembre 2002, n'a pas eu d'effet supplémentaire en 2001, deuxième année pleine de son application.

Affectée par les crises de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) et de l'épizootie de fièvre aphteuse, la consommation de viandes poursuit sa baisse (- 1,2 %).

Avec l'accélération du revenu disponible brut, les ménages augmentent leur **taux d'épargne** de 0,6 point par rapport à 2000. Le **taux d'épargne financière** progresse quant à lui de 0,2 point, le retournement progressif du marché du travail ayant pu favoriser la constitution d'une épargne de précaution (*graphique 1*).

#### DÉFINITIONS

**Dépense de consommation finale** - Dans le nouveau système de comptabilité nationale, deux concepts de consommation finale sont distingués :

- la « dépense de consommation finale » qui exclut les remboursements de sécurité sociale et certaines allocations (logement), comptés auparavant dans le revenu et la consommation. Par exemple pour la santé, seule la partie non remboursée des médicaments est comprise dans cette dépense. Celle-ci se limite ainsi aux dépenses que les ménages supportent directement.
- la « consommation finale effective » qui recouvre l'ensemble des biens et services qu'utilisent effectivement (ou consomment) les ménages, quelle que soit la manière dont ils sont financés.

**Taux d'épargne des ménages** - Le revenu disponible des ménages correspond au revenu, après impôt et prestations sociales, que les ménages peuvent affecter à la consommation ou à l'épargne. Le taux d'épargne est le rapport entre l'épargne des ménages et leur revenu disponible. Les acquisitions de logements et les dépenses de gros entretien ne sont pas comprises dans la consommation et constituent une utilisation de leur épargne pour accroître leur patrimoine.

**Taux d'épargne financière** - L'épargne des ménages peut être utilisée soit à l'investissement, essentiellement sous forme d'acquisitions de logement, soit à des placements financiers. On appelle capacité de financement des ménages le solde de l'épargne et de l'investissement ainsi que de quelques autres opérations en capital pour de faibles montants. Le taux d'épargne financière est le rapport de la capacité de financement au revenu disponible.

#### POUR EN SAVOIR PLUS

« L'économie française », Insee, *Le Livre de Poche*, Édition 2002-2003, juin 2002.

« La consommation des ménages en 2001 », *Insee première*, n° 853, juin 2002.

**Tableau 1**

**Évolution de la consommation des ménages par fonction**

En %

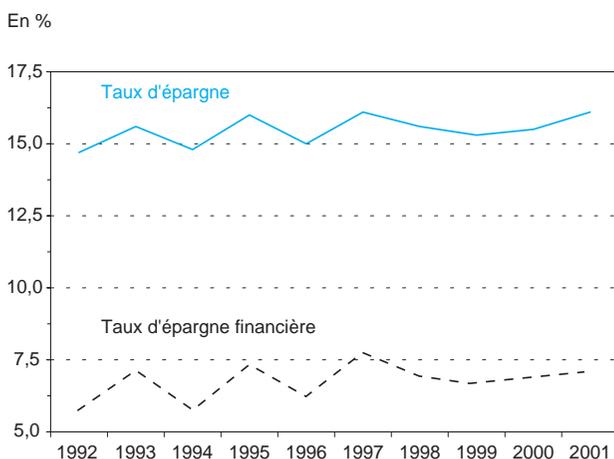
	Variations en volume au prix de l'année précédente				Coefficients budgétaires (1)
	1998	1999	2000	2001	2001
Alimentation et boissons non alcoolisées	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1
<i>dont produits alimentaires</i>	1,0	1,6	0,7	0,4	10,8
Boissons alcoolisées et tabac	2,3	1,3	- 1,1	1,5	2,7
Articles d'habillement et chaussures	1,7	1,1	0,6	0,9	3,9
Logement, chauffage, éclairage	2,2	1,7	1,8	2,7	18,8
Équipement du logement	2,7	3,2	3,5	0,8	5,0
Santé (dépenses à la charge des ménages)	0,7	3,6	3,1	5,4	2,8
Transports	6,1	5,6	1,7	3,2	12,1
Communications	14,7	24,1	20,8	15,3	1,8
Loisirs et culture	7,1	5,7	6,7	3,7	7,1
<i>dont appareils électroniques et informatiques</i>	16,8	14,3	15,3	9,1	1,4
Éducation (dépenses à la charge des ménages)	0,8	1,5	-2,2	2,2	0,5
Hôtels, cafés et restaurants	5,3	4,2	2,8	1,4	6,0
Autres biens et services	2,2	- 0,4	2,3	2,3	6,2
<b>Dépenses de consommation des ménages</b>	<b>3,4</b>	<b>3,2</b>	<b>2,5</b>	<b>2,6</b>	<b>78,6</b>
<b>Dépenses de consommation des ISBLSM (2)</b>	<b>3,3</b>	<b>4,6</b>	<b>-1,2</b>	<b>8,4</b>	<b>0,9</b>
<b>Dépenses de consommation des APU (2)</b>	<b>2,4</b>	<b>1,6</b>	<b>3,3</b>	<b>3,7</b>	<b>20,5</b>
<i>dont : santé</i>	2,9	2,2	4,8	5,2	9,9
<i>éducation</i>	2,1	2,0	1,7	1,7	6,3
<b>Consommation effective des ménages</b>	<b>3,2</b>	<b>2,9</b>	<b>2,7</b>	<b>2,8</b>	<b>100,0</b>

(1) Calculé ici en prix courants, le coefficient budgétaire est le rapport à la consommation effective, de la dépense consacrée à un bien ou un service particulier (ou à une catégorie de biens ou services).

(2) Dépenses de consommation des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM : unités privées dotées de la personnalité juridique qui produisent des biens et services non marchands au profit des ménages, comme les organisations caritatives, les clubs sportifs...) et des administrations publiques (APU) en biens et services individualisables.

Source : Insee, comptes de la Nation 2001 (base 1995).

**Graphique 1**  
**Taux d'épargne des ménages**



Source : Insee, comptes de la Nation (base 1995).

Les opinions des Français sont appréhendées à travers l'enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages, réalisée par l'Insee depuis 1987. Les ménages forment leur opinion sur leur environnement économique, certains aspects de leur situation économique personnelle ainsi que sur leurs anticipations en matière de consommation et d'épargne, en termes qualitatifs (amélioration, stabilité, détérioration). Ces indicateurs permettent de mesurer les phénomènes conjoncturels tels qu'ils sont perçus par les ménages.

L'**indicateur résumé** d'opinion des ménages, corrigé des variations saisonnières, a vivement reculé dès le début de 2001 puis s'est stabilisé à partir de l'automne (*graphique 1*). Depuis lors, les ménages semblent plus confiants dans les perspectives de leur environnement économique que dans l'appréciation de ses évolutions récentes. Si on en juge par leur opinion sur les perspectives de niveau de vie, traduisant généralement bien leur perception du climat

général, les ménages semblent avoir été relativement peu sensibles à la dégradation récente du contexte économique international. En revanche, ils ont clairement exprimé des inquiétudes quant à l'évolution des prix, notamment en relation avec le passage à l'euro (*tableau 1*).

Après s'être régulièrement dégradée au cours de l'année 2001, l'opinion des ménages quant à l'**opportunité d'acheter** s'est stabilisée depuis le mois de février 2002. Le solde relatif à la situation financière passée des ménages, après un rebond en fin d'année 2001, est désormais défavorablement orienté tandis que le solde concernant leur situation financière future se maintient.

Parallèlement à la dégradation du marché du travail depuis l'été 2001, l'opinion des ménages concernant l'**évolution future du chômage** s'est nettement dégradée. Leur confiance en termes d'emploi s'est cependant légèrement redressée depuis mars 2002 (*graphique 2*).

### DÉFINITIONS

**Indicateur résumé** - Moyenne arithmétique des soldes des opinions positives sur les opinions négatives à cinq questions posées aux ménages sur le niveau de vie passé et futur, leur situation financière passée et future et sur l'opportunité d'acheter. Pour chaque question posée, on calcule un solde d'opinion par différence entre les pourcentages de réponses positives et négatives. Le niveau de ces soldes n'étant pas directement interprétable, les commentaires s'appuient sur leurs seules évolutions.

**Opportunité d'acheter** - La question posée aux ménages est « Pensez-vous que les gens aient intérêt à faire, actuellement, des achats importants (meuble, machine à laver, télévision...) : le moment est plutôt favorable, le moment n'est ni favorable ni défavorable, le moment est plutôt défavorable ? ». L'indicateur est le solde en pourcentage de la première et de la dernière réponse, les réponses « ne sait pas » n'étant pas prises en compte.

**Évolution future du chômage** - La question posée aux ménages est : « Pensez-vous que, dans les mois qui viennent, le nombre de chômeurs : augmentera nettement, augmentera un peu, restera stationnaire, diminuera un peu, diminuera nettement ? ». Une hausse de cet indicateur s'interprète comme une aggravation des opinions pessimistes des Français.

### POUR EN SAVOIR PLUS

« Opinion des ménages et analyse conjoncturelle », *Note de conjoncture*, Insee, mars 2001.

*Note de conjoncture*, Insee, mars 2002.

« Enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages – juin 2002 », *Informations rapides*, série « Principaux indicateurs », Insee, n° 198, juillet 2002.

**Tableau 1**  
**Opinion des ménages**

En données corrigées des variations saisonnières

Soldes de réponses (en %)	2001							2002					
	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin
<b>Indicateur résumé</b>	<b>-9</b>	<b>-10</b>	<b>///</b>	<b>-15</b>	<b>-13</b>	<b>-12</b>	<b>-11</b>	<b>-13</b>	<b>-15</b>	<b>-15</b>	<b>-17</b>	<b>-12</b>	<b>-13</b>
Situation financière personnelle													
- évolution passée	- 8	- 9	///	- 8	- 6	- 5	- 6	- 6	- 7	- 8	- 9	-11	-11
- perspectives d'évolution	1	1	///		1	1	2	2	2	2	1	3	4
Niveau de vie en France													
- évolution passée	-20	-21	///	-33	-27	-28	-29	-30	-35	-36	-41	-39	-38
- perspectives d'évolution	-23	-24	///	-33	-32	-27	-25	-25	-22	-19	-23	-1	-7
Opportunité d'acheter	4	5	///		-1	-1	3	-6	-12	-13	-13	-12	-13
<b>Autres soldes</b>													
Situation financière personnelle													
- niveau actuel	21	19	///	21	23	26	23	24	21	22	21	18	20
Capacité future à épargner	-16	-20	///	-18	-14	-15	-14	-16	-17	-10	-15	-14	-16
Opportunité d'épargner	48	47	///	47	44	45	47	49	52	54	52	53	53
Chômage - perspectives d'évolution	24	40	///	51	49	59	58	61	63	48	44	38	38
Prix - évolution passée	-26	-23	///	-16	-22	-23	-29	-22	-14	-8	1	1	1
Prix - perspectives d'évolution	-18	-13	///	-2	-12	-26	-25	-33	-42	-51	-15	-45	-45

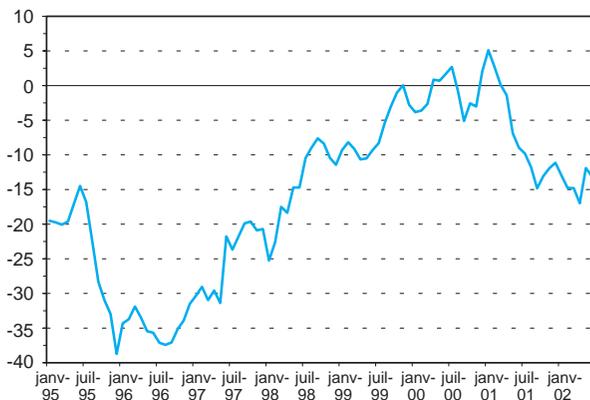
Lecture : en juin 2002, le solde entre « opinions positives » et « opinions négatives » quant à l'opportunité d'acheter s'est replié d'un point par rapport au mois de mai.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture auprès des ménages.

**Graphique 1**  
**Les opinions des Français : indicateur résumé**

Lecture : en juin 2002, la différence entre les pourcentages d'opinions résumées « positives » et « négatives » recule d'un point par rapport au mois de mai (en données cvs).

Source : Insee, enquêtes de conjoncture auprès des ménages.



**Graphique 2**  
**L'évolution future du chômage**

Lecture : en juin 2002, l'indicateur sur l'évolution future du chômage est stable par rapport au mois de mai (en données cvs).

Source : Insee, enquêtes de conjoncture auprès des ménages.



En fin de troisième se dessine un premier palier d'orientation entre études courtes et études longues : les filles s'orientent pour deux tiers d'entre elles vers une classe de seconde générale, soit dix points au-dessus des garçons, qui sont plus souvent orientés vers l'enseignement court, en BEP ou en CAP (*tableau 1*). Ces orientations résultent du choix des élèves et de leurs familles, elles sont ensuite validées par le conseil de classe. En fait, à ce stade, les choix des filles et des garçons reflètent avant tout des différences de réussite scolaire : les vœux d'orientation des garçons et des filles se rapprochent si on tient compte des écarts de notes au contrôle continu du brevet.

En revanche, quand ils ont été orientés dans un second cycle professionnel, les collégiens et les collégiennes ne font pas les mêmes choix de spécialités. La concentration des filles dans les services est très forte (88 %) et quatre spécialités recouvrent à elles seules les trois quarts des lycéennes professionnelles (secrétariat-bureautique, spécialités plurivalentes sanitaires et sociales, commerce-vente, comptabilité-gestion). Le regroupement des garçons dans le domaine de la production est à peine moins prononcé (77 %), avec une préférence marquée pour le secteur de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique.

C'est en fin de seconde que se font les choix entre les filières générales (séries S, L ou ES) et technologiques (séries STT, STI, SMS ou SLS). Les redoublements sont un peu plus fréquents pour les garçons, ainsi que les passages en première technologique ou la poursuite d'études à finalité professionnelle. Les filles sont plus souvent orientées vers les séries générales. En fin de seconde générale, les vœux d'orientation formulés par les filles et les garçons diffèrent sensiblement. Malgré de meilleurs résultats scolaires, seulement un quart des filles deman-

dent à gagner une première scientifique (S), contre la moitié des garçons, et la situation est inversée pour la série littéraire (L). Les décisions prises en conseil de classe modifient peu ces écarts. S'agissant des spécialités des séries technologiques, on observe également une forte sexualisation des choix d'orientation : les séries du secteur secondaire pour les garçons, celles du secteur tertiaire pour les filles.

Après l'obtention du baccalauréat, les disparités d'orientation reflètent les différences opérées au lycée : après leur baccalauréat, 53 % des garçons optent pour une filière sélective (CPGE, IUT, BTS), 33 % des filles. Celles-ci s'orientent plus souvent vers des études longues à l'université (51 % contre 37 % des garçons).

En mars 2002, 80 % des femmes de 25 à 49 ans sont présentes sur le marché du travail, et leur taux d'activité continue de se rapprocher de celui des hommes dans la même tranche d'âge (95 %). La population féminine en emploi s'élève à 10,8 millions de personnes, soit 45 % de l'ensemble des actifs occupés, et, depuis une dizaine d'années, l'emploi féminin a fortement progressé alors que celui des hommes est resté quasiment au même niveau. Dans le secteur privé comme dans le secteur public, les emplois restent marqués par une forte spécialisation et par de forts écarts de niveaux hiérarchiques entre hommes et femmes. Ainsi, si on se restreint aux emplois supérieurs de la Fonction publique d'État, seulement 14 % des femmes y accèdent en 2000 (*tableau 2*). Parmi les salariés du secteur privé, les femmes occupent 24 % des emplois de cadres ou de dirigeant d'entreprise. La part des femmes dirigeant une entreprise de 50 salariés ou plus est inférieure à 10 % ; elle reste assez faible pour les fonctions techniques mais elle est plus importante dans le tertiaire et dans les PME (*tableau 3*).

#### POUR EN SAVOIR PLUS

« Les femmes dans l'encadrement supérieur de l'État au 1<sup>er</sup> juin 2000 », *Point Stat*, ministère de la Fonction publique, n° 01.01, février 2001.

« Femmes et hommes - Regards sur la parité », Insee, juillet 2001 et en ligne sur le site <http://www.insee.fr>.

« Femmes et hommes : les inégalités qui subsistent », *Insee première*, n° 834, mars 2002.

« Filles et garçons face à l'orientation », *Note d'information*, ministère de l'Éducation nationale, DPD, n° 02.12, avril 2002

**Tableau 1**

*Filles et garçons face à l'orientation dans l'enseignement secondaire*

En %

En fin de troisième	Filles	Garçons	En fin de seconde	Filles	Garçons
1 <sup>er</sup> cycle ordinaire	6,7	7,1	2 <sup>e</sup> générale et technologique	14,8	17,3
2 <sup>d</sup> cycle général	67,8	57,4	1 <sup>res</sup> générales	58,7	49,6
BEP	22,2	31,0	1 <sup>res</sup> technologiques	22,7	27,8
CAP	2,9	3,8	CAP ou BEP	3,2	4,2
Autres	0,1	0,1	Autres	0,7	1,0
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la recherche, DPD.

**Tableau 2**

*Part des femmes dans les emplois de direction et d'inspection de la Fonction publique de l'État en 2000*

En %

<b>Emplois laissés à la décision du gouvernement</b>	<b>11,4</b>
Directeurs d'administration centrale et assimilés (1)	17,6
Chefs titulaires de mission ayant rang d'ambassadeur	7,3
Préfets (métropole et Outre-mer)	4,9
Recteurs	24,1
<b>Autres emplois</b>	<b>13,9</b>
dont :	
Grands corps de l'État (2)	17,1
Chefs de service, directeurs-adjoints, sous-directeurs	20,6
Trésoriers payeurs généraux	5,3
Présidents de tribunal administratif et de cour administrative d'appel	7,9
Premiers présidents de Cour d'appel et présidents de tribunaux de grande instance	13,6
<b>Ensemble</b>	<b>13,7</b>

(1) Directeurs, Secrétaire général du Gouvernement, Délégués interministériels.

(2) Conseil d'État, Cour des comptes, Inspection générale des finances (personnels en activité dans ces corps).

Source : ministère de la Fonction publique, DGAFP, enquêtes auprès des directions du personnel.

**Tableau 3**

*Effectifs et part des femmes dans l'encadrement des entreprises du secteur privé en 2001*

	Effectifs (en milliers)	Part des femmes (en %)
Chefs d'entreprises de 50 salariés et plus	22	8,0
Chefs d'entreprises de 10 à 49 salariés	117	16,9
Cadres d'état-major et de gestion courante des grandes entreprises	77	34,5
Cadres de gestion courante des PME	206	46,4
Cadres d'études et de conseil en gestion, organisation	161	37,3
Cadres techniques des banques et des assurances	125	32,3
Cadres de la vente, du commerce et de l'hôtellerie	257	24,9
Cadres techniques d'état-major et de fabrication	138	5,9
Cadres d'études (biens d'équipement et intermédiaires)	414	16,0
Autres cadres d'études techniques	51	19,0
Cadres technico-commerciaux (biens d'équipement et intermédiaires)	85	11,4
Cadres des transports et des fonctions connexes de la production	74	16,7
<b>Ensemble</b>	<b>1 728</b>	<b>24,0</b>

Source : Insee, enquête sur l'emploi.

En 2001, les dépenses culturelles des ménages approchent 36 milliards d'euros, en hausse de 3,2 % par rapport à l'année précédente (tableau 1). Elles restent stables depuis plusieurs années à 4,5 % de l'ensemble des dépenses des ménages. Les progressions les plus marquées concernent les vidéos (+ 24 %) et le cinéma (+ 14 %). Seuls quelques postes sont en baisse : les récepteurs et autoradios (- 4 %), les journaux, revues et périodiques (- 3 %), les bals et discothèques (- 2 %).

Les dépenses de télévision sont au premier rang des dépenses culturelles des Français (20 %) suivies par la presse (15 %) et les spectacles (9 %). Les premières ralentissent cependant depuis deux ans, la décélération affectant les téléviseurs, mais aussi les abonnements à Canal Plus, au câble et au satellite. Les ménages semblent afficher une préférence pour la vidéo : ce poste progresse de 24 %, amplifiant la hausse enregistrée entre 1999 et 2000 (+ 15 %). Cette évolution s'accompagne d'une montée des achats d'appareils d'enregistrement du son et de l'image, dont les dépenses progressent de 6 % (après + 10 % entre 1999 et 2000), compensant ainsi la désaffection des ménages pour les dépenses de télévision. En effet, le DVD poursuit son ascension et connaît un succès important en 2001. Les ventes de lecteurs s'accroissent considérablement (+ 64 %), leur prix étant désormais alignés sur celui des magnétoscopes. L'attrait des ménages pour les « technologies de l'information et de la communication (TIC) » reste très vif en 2001. En particulier, de plus en plus de personnes ont accès à un ordinateur et à l'Internet.

Parallèlement à l'explosion des ventes de DVD, les dépenses de cinéma progressent fortement. La fréquentation des salles atteint un niveau record de 186 millions d'entrées en 2001, en hausse de 12 % par rapport à l'année précé-

dente. Ce bon résultat prolonge la tendance à la hausse entamée en 1995, liée au développement des multiplexes, à la modernisation du parc de salles et au lancement, au printemps 2000, des cartes d'abonnement illimité. Hormis le mois d'avril, la fréquentation mensuelle est meilleure en 2001 qu'en 2000 (graphique 1). Réalisant plus de 77 millions d'entrées en 2001 (contre 47 millions en 2000), les films français représentent 42 % des parts de marché, chiffre qui n'avait pas été atteint depuis 1986. Avec près de 9 millions d'entrées, c'est un film français « Le fabuleux destin d'Amélie Poulain » qui arrive en tête du box-office, suivi de « La vérité si je mens 2 » (7,5 millions d'entrées) et « Harry Potter à l'école des sorciers » (6,3 millions).

Entre 2000 et 2001, les entrées dans les musées nationaux diminuent fortement (- 13 %), dépassant à peine 12 millions. Cette évolution s'explique en grande partie par la baisse des entrées payantes (- 15 %), celles des entrées gratuites étant moitié moindre (- 7 %) (graphique 2). Si la mise en place en janvier 2000 d'un accès gratuit aux musées nationaux le 1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois pouvait expliquer l'année dernière la hausse du nombre d'entrées gratuites et la stagnation des payantes, la désaffection pour les musées en 2001 est liée aux attentats du 11 septembre aux États-Unis. De fait, ces événements ont joué négativement sur la fréquentation des sites touristiques par la combinaison de deux effets : un effet psychologique négatif par rapport aux lieux collectifs et la baisse du nombre de touristes étrangers (en particulier, américains et japonais). Cela est particulièrement sensible à Paris et dans sa région : ainsi, entre 2000 et 2001, les entrées (payantes) baissent à Versailles de 21 %, au Louvre de 15 %, à Orsay de 8 % tandis que la Tour Eiffel maintient à peu près sa fréquentation.

#### POUR EN SAVOIR PLUS

« 40 ans de cinéma : âge d'or, crise et renouveau », *Insee première*, n° 841, avril 2002.

« Bilan 2001 », *CNC info*, Centre national de la cinématographie, n° 283, mai 2002.

« Bilan de l'année touristique 2001 », Direction du tourisme, en ligne sur le site <http://www.tourisme.equipement.gouv.fr>.

Tableau 1

## Consommation des ménages en produits et services culturels

En millions d'euros courants

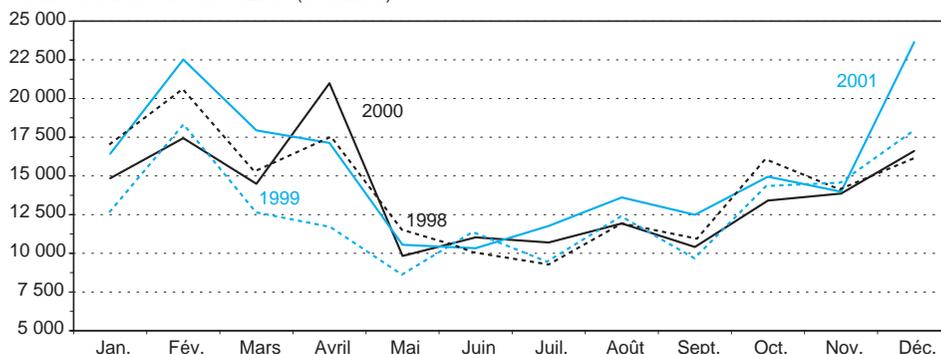
	1991	2000	2001
Livres	2 639	2 817	2 902
Journaux, revues et périodiques	5 252	5 640	5 491
Télévision	4 159	6 847	6 979
Vidéos	622	1 598	1 989
Récepteurs et autoradios, radios combinées	1 310	1 482	1 420
Appareils d'enregistrements du son et de l'image	2 812	2 369	2 498
Disques et cassettes	1 338	1 695	1 855
Produits photographiques	630	711	710
Activités photographiques	2 040	2 620	2 681
Cinéma	603	918	1 043
Spectacles	1 180	2 996	3 082
Manèges forains et parcs d'attractions	1 454	1 705	1 784
Bals et discothèques	976	1 149	1 132
Musées, monuments	171	392	423
<b>Ensemble des dépenses culturelles</b>	<b>26 713</b>	<b>34 618</b>	<b>35 734</b>
<b>Part de la consommation totale (en %)</b>	<b>4,6</b>	<b>4,5</b>	<b>4,5</b>

Source : Insee, comptes de la Nation 2001 (base 1995).

Graphique 1

## Fréquentation mensuelle des cinémas

Nombre d'entrées de 1998 à 2001 (en milliers)

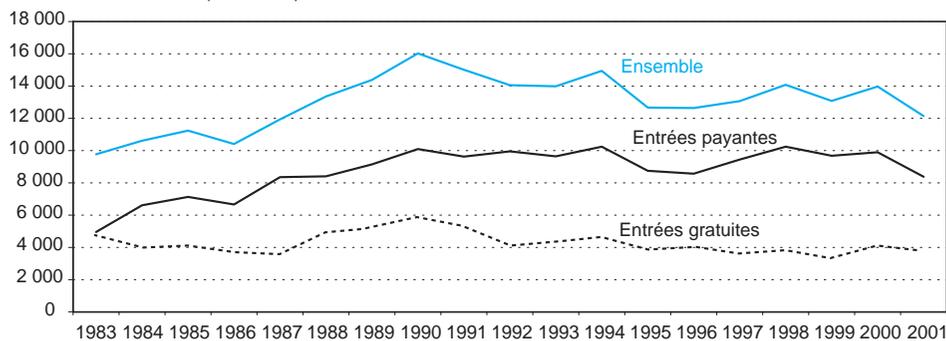


Source : ministère de la Culture et de la Communication, Centre national de la Cinématographie.

Graphique 2

## Fréquentation annuelle des musées nationaux

Nombre total d'entrées (en milliers)



Source : ministère de la Culture et de la Communication, Réunion des musées nationaux.

En 2001, presque tous les ménages vivant en France métropolitaine sont équipés d'un téléviseur couleur, 70 % d'un magnétoscope et un peu plus de 60 % d'une chaîne-hifi (*tableau 1*). Ces équipements, apparus depuis plusieurs décennies, ont désormais atteint un seuil de saturation. Aujourd'hui, les ménages se tournent vers des biens plus récents comme le téléphone portable, l'ordinateur et Internet. Ainsi, fin 2001, plus de la moitié des ménages dispose d'au moins un téléphone portable, un tiers d'un micro-ordinateur et 18 % d'un accès à l'Internet. Globalement, l'ordinateur est davantage utilisé sur le lieu de travail qu'au domicile ou sur le lieu d'études. Les jeunes de 15 à 19 ans, utilisateurs assidus, se distinguent par un goût prononcé pour les jeux (75 %) et l'écoute de la musique (53 %) mais les deux tiers d'entre eux s'en servent aussi pour leur travail scolaire. Outre la recherche d'informations (80 % des utilisateurs de l'Internet tous lieux confondus), un tiers des usagers à domicile accède à son compte bancaire et un quart effectue des achats ou des réservations ; ces deux dernières activités, essentiellement pratiquées par les adultes, leur permettent d'économiser du temps et des déplacements. Si on estime que la moitié environ des associations existantes sont véritablement actives, le nombre total de celles qui sont déclarées dans les préfetures atteint 1,5 million. Au cours des dernières années, les créations annuelles n'ont

cessé de progresser jusqu'à frôler les 70 000 aujourd'hui, soit en vingt ans seulement, un million d'associations nouvelles. L'ensemble compte 10 millions de bénévoles et 1,3 million de salariés (dont 70 % de femmes). En octobre 2001, 44 % des Français âgés de 15 ans ou plus adhèrent à au moins une association (*tableau 2*). Ce sont le plus souvent des associations sportives ou du troisième âge (18 % chacune). Les personnes âgées de 60 à 69 ans se caractérisent par un engagement associatif important : 53 % d'entre elles *adhèrent à une association* et la moitié de ces adhérents sont membres d'au moins deux associations.

Regarder la télévision, écouter la radio ou des disques sont des activités de loisir parmi les plus répandues et les plus fréquemment pratiquées. S'informer, en particulier au travers de la presse, se fait principalement par le biais de la presse régionale : plus de 60 % des personnes de 15 ans ou plus la lisent régulièrement. Les lecteurs les plus fidèles des journaux régionaux sont les agriculteurs, les artisans, les commerçants et les ouvriers.

Entre loisir et nécessité, bricoler et jardiner sont des activités plus souvent ressenties comme très agréables, aussi bien par les hommes que par les femmes. Entre octobre 2000 et octobre 2001, ces deux activités ont été pratiquées par près de 70 % des Français dont plus de la moitié l'a fait régulièrement (*graphique 1*).

#### DÉFINITION

**Part d'adhérents aux associations** - Pour les clubs du troisième âge, cette proportion est calculée sur la population des personnes âgées de 60 ans ou plus, pour les associations de parents d'élèves, sur la population des personnes d'un ménage ayant au moins un enfant en âge de scolarisation, pour les syndicats et groupements professionnels, sur les personnes exerçant ou ayant exercé une activité professionnelle et pour les associations de retraités d'une entreprise, elle est calculée par rapport aux personnes retraitées.

#### POUR EN SAVOIR PLUS

« Équipement des ménages en biens durables électroménagers, audiovisuels et de communication », *Insee résultats*, série Consommation-modes de vie, n° 106, mars 2001.

« Centenaire de la loi 1901 : vie associative, un nouvel élan », *Relais JS*, ministère de la Jeunesse et des Sports, n° 60, avril 2001.

« Le téléphone : un facteur d'intégration sociale », *Économie et statistique*, Insee, n° 345, novembre 2001.

« Un tiers des adultes ont déjà utilisé l'Internet », *Insee première*, n° 850, juin 2002.

**Tableau 1**

**Évolution du taux de possession de quelques équipements**

En %

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Téléphone portable (1)	-	15	-	28	44	55
Répondeur téléphonique	-	32	-	40	-	37
Minitel	18	-	-	-	16	14
Téléviseur couleur	92	92	-	92	93	94
Magnétoscope	59	-	-	65	-	70
Chaîne hi-fi	58	-	61	-	61	-
Micro-ordinateur	15	16	19	23	27	33
Accès à Internet	-	-	2	7	12	18

(1) Au moins un membre du ménage est possesseur.

Champ : ensemble des ménages.

Source : Insee, enquêtes permanentes sur les conditions de vie des ménages.

**Tableau 2**

**Taux de participation à quelques associations en 2001**

En %

Type d'association	Simples adhérents	dont :	
		participants actifs	exerçant des responsabilités
Sportif	18	72	16
Troisième âge (1)	18	63	8
Parents d'élèves (1)	9	47	23
Culturel ou musical	8	64	23
Syndicats ou groupements professionnels (1)	6	32	19
Retraités d'une entreprise (1)	6	54	6
Locataires et propriétaires	4	29	18
Humanitaire	4	46	15
<b>Ensemble (au moins une association)</b>	<b>44</b>	<b>66</b>	<b>21</b>

(1) Par rapport à la population concernée (voir définition ci-contre).

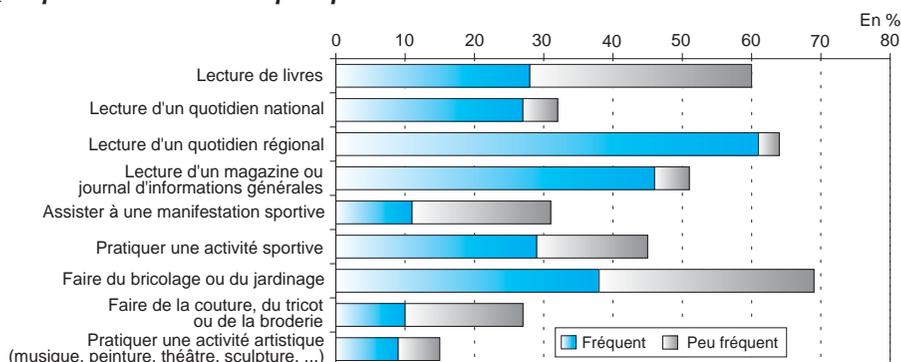
Lecture : 18 % des personnes de 15 ans ou plus sont membres d'au moins une association ou club sportif et, parmi ces adhérents, 72 % sont participants actifs et 16 % ont une responsabilité.

Champ : personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquête permanente sur les conditions de vie des ménages, octobre 2001.

**Graphique 1**

**Quelques activités de loisir pratiquées au cours des 12 derniers mois**



Note : pour le 1<sup>er</sup> item, la fréquence s'exprime en nombre de livres lus par mois (au moins un/moins d'un) ; pour les 4 suivants, en nombre de fois par mois (au moins une/moins d'une) ; pour les 4 derniers, elle indique si l'activité a été pratiquée régulièrement ou irrégulièrement au cours de l'année.

Lecture : 31 % des personnes de 15 ans ou plus ont assisté à une manifestation sportive (5<sup>e</sup> item) au cours des 12 derniers mois, dont 11 % l'ont fait au moins une fois par mois et 20 % moins d'une fois par mois.

Source : Insee, enquête permanente sur les conditions de vie des ménages, octobre 2001.

Depuis 1997, les vols déclarés par les **victimes** sont en légère diminution (*tableau 1*). En 2002, 2,5 % des ménages se déclarent victimes d'un cambriolage au cours des deux années écoulées, 10,2 % d'un vol de voiture et 5,2 % des personnes se disent victimes d'un autre type de vol. Sur 5 ans, les cambriolages sont en recul : près de 690 000 ménages en mentionnent un pour les deux dernières années, contre 1 050 000 en 1997. En revanche, le nombre d'agressions déclarées par les personnes est en augmentation constante : de 4 millions en 1997 à 6,2 millions en 2002, soit de 5,4 % des personnes de 15 ans ou plus à 7,6 %. Ces violences incluent aussi des menaces ou injures : ainsi en 2002, 36 % des actes de violence sont qualifiés d'agressions physiques et 13 % de bagarres à plusieurs. Les habitants des zones urbaines sont plus exposés, particulièrement en Île-de-France. Les premières victimes de la violence sont les jeunes, les taux d'agression (sauf les cambriolages) diminuant ensuite avec l'âge. Parallèlement, la perception de la délinquance et de l'insécurité s'est accrue : en 2002, 35 % des personnes déclarent que des équipements collectifs de leur quartier ou de leur village ont subi des actes de dégradation volontaire (29 % en 1997), la part de personnes témoin d'actes de violence ou d'agression est passée à 17 % (13 % en 1998) et le sentiment d'insécurité dans les déplacements le soir est mis en avant par 7 % des personnes (5 % en 1998).

Vues à partir des sources policière et de gendarmerie, les séries de **crimes et délits constatés** évoluent à la hausse : +7,7 % en 2001, après +5,7 % l'année précédente (*tableau 2*). Les crimes et délits contre des personnes sont minoritaires (environ 7 %), mais il s'agit du type qui augmente le plus depuis 3 ans. Entre les données de source policière et celles issues des enquêtes de victimation, les écarts peuvent être importants, en raison des pratiques des uns et des autres (non-dépôt de plainte, non-enregistrement des plaintes par le système policier), mais aussi, des différences de champ couvert : les comparaisons sont délicates en niveau, mais aussi en évolution, les pratiques évoluant dans le temps. En 2000, le nombre d'incarcérations a fortement reculé : 66 500 en un an contre 75 000 au cours de l'année précédente (*tableau 3*). Depuis plusieurs années, les sorties excèdent les entrées : la population carcérale est de 49 700 personnes au 1<sup>er</sup> juillet 2001 (*tableau 4*). Parmi les personnes détenues, 30 % sont des **prévenus**, contre 39 % en 1997 ; 96,5 % sont des hommes, la proportion de femmes décroissant régulièrement. La part d'étrangers diminue et s'établit à 20,3 %. La durée d'incarcération à la sortie tend à s'allonger légèrement, en raison de l'augmentation de la part des condamnés et de l'alourdissement des peines prononcées : à leur sortie, 17,5 % des détenus libérés en 2000 avaient effectué plus d'un an d'incarcération.

### DÉFINITIONS

**Victimes** - On considère qu'une personne a été victime d'une agression si elle a répondu « oui » à la question : avez-vous été victime, au cours des années 2000 et 2001, d'une agression ou d'un acte de violence, y compris de la part de personnes que vous connaissiez ?

**Crimes et délits constatés** - Faits portés pour la première fois à la connaissance de la police ou de la gendarmerie et signalés à la Justice car présumés constituer des crimes ou délits. Leur qualification peut être modifiée par l'autorité judiciaire.

**Prévenus** - Détenus en cours d'information, en attente de jugement, ou condamnés attendant l'issue d'un recours.

### POUR EN SAVOIR PLUS

« Évaluation de la qualité de l'environnement, des nuisances et de l'insécurité », *Insee résultats*, série Consommation-modes de vie, n° 107, mai 2001.

« Annuaire statistique de la justice », *ministère de la Justice*, La Documentation française, Édition 2002, avril.

« Évolution de la criminalité et de la délinquance constatée en 2001 », *ministère de l'Intérieur*, Direction centrale de la police judiciaire, en ligne sur le site <http://www.interieur.gouv.fr/>.

Tableau 1

## Victimes de vols et d'agressions au cours des deux dernières années

En %

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Ménages concernés par des... cambriolages	3,6	3,2	2,7	2,7	2,5	2,5
vols de voiture (1)	12,7	11,1	9,7	10,7	9,4	10,2
Personnes concernées par des... vols (2)	5,4	4,8	4,3	4,7	4,7	5,2
agressions (physiques ou verbales)	5,4	6,3	4,4	6,8	7,0	7,6

(1) Y compris vols à la roulotte (vols dans une voiture en stationnement).

(2) En dehors des cambriolages et des vols de voiture (par exemple vol de sac à main, de portefeuille...).

Lecture : en 2002, 2,5 % des ménages ont déclaré avoir été victimes d'au moins un cambriolage au cours des deux dernières années, c'est-à-dire en 2000 ou 2001.

Champs : ensemble des ménages et des personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes permanentes sur les conditions de vie des ménages.

Tableau 2

## Évolution des crimes et délits constatés

	Nombre d'infractions en 2001 (en milliers)	Évolution (en %)		
		1999/98	2000/99	2001/00
Vols (y c. recels)	2 522	- 1,7	+ 3,6	+ 8,0
Infractions économiques et financières	366	+ 2,9	+ 19,1	+ 4,0
Crimes et délits contre des personnes	280	+ 5,5	+ 9,1	+ 9,9
Autres infractions (dont stupéfiants)	894	+ 2,7	+ 5,6	+ 7,6
<b>Ensemble</b>	<b>4 062</b>	<b>+ 0,1</b>	<b>+ 5,7</b>	<b>+ 7,7</b>

Source : ministère de l'Intérieur.

Tableau 3

## Incarcérations et libérations de détenus au cours d'une année

	1997	1998	1999	2000
<b>Incarcérations</b>	<b>77 314</b>	<b>74 263</b>	<b>74 851</b>	<b>66 449</b>
dont prévenus (en %)	79,8	76,9	75,2	78,5
Nature de l'infraction (en %) (1)				
Délits et contraventions	89,8	90,3	89,9	89,4
Crimes	10,2	9,7	10,1	10,6
<b>Libérations</b>	<b>77 275</b>	<b>75 167</b>	<b>75 831</b>	<b>69 481</b>
Durée d'incarcération à la sortie (en %)				
Un an ou moins	83,9	83,5	83,6	82,5
Plus d'un an	16,1	16,5	16,4	17,5

(1) En cas de condamnation d'un individu pour plusieurs infractions, c'est la plus grave qui est retenue.

Champ : France métropolitaine et Dom.

Source : ministère de la Justice, direction de l'Administration pénitentiaire, fichier national des détenus.

Tableau 4

Nombre de détenus au 1<sup>er</sup> juillet de chaque année

	1997	1998	1999	2000	2001
<b>Ensemble des détenus</b>	<b>58 054</b>	<b>57 458</b>	<b>57 844</b>	<b>52 122</b>	<b>49 718</b>
Par statut (en %) :					
prévenus	38,7	37,4	34,8	33,9	30,1
condamnés	61,3	62,6	65,2	66,1	69,9
Par sexe (en %) :					
hommes	95,8	96,0	96,2	96,3	96,5
femmes	4,2	4,0	3,8	3,7	3,5
Par nationalité (en %) :					
français	73,8	76,4	77,7	78,4	79,7
étrangers	26,2	23,6	22,3	21,6	20,3

Champ : France métropolitaine et Dom.

Source : ministère de la Justice, direction de l'Administration pénitentiaire, statistiques trimestrielles de la population incarcérée.

En 2001, en France métropolitaine et dans les Dom, le nombre total de logements est estimé à un peu plus de 30 millions, soit + 1,2 % par rapport à 2000 (*tableau 1*).

Les **résidences principales** représentent 83,5 % du parc et plus de 57 % d'entre elles sont des maisons individuelles. Ce type d'habitat a progressé de 1,7 % en un an et de 7,9 % en cinq ans. Le nombre de **logements vacants** a légèrement diminué mais moins que l'année précédente (- 1,8 % en 2001 contre - 4 % en 2000). Les résidences secondaires qui représentent 10 % de l'ensemble des logements ont dépassé les 3 millions en 2001 (+ 1,6 % en un an).

Le parc des résidences principales s'est beaucoup amélioré : en 1999, les résidences construites avant 1949 en représentent moins d'un tiers contre plus de la moitié en 1978 (*tableau 2*) et les logements sans installation sanitaire ni W.-C. se font plus rares (1,3 % en 1999). Si l'espace est devenu un élément de confort, en 2001, il subsiste néanmoins 9 % de ménages dont le logement a un nombre de pièces qui peut être jugé insuffisant au regard d'un critère normatif (mettant en relation la composition du ménage et le nombre de pièces). Ce manque de place touche avant tout les jeunes ménages (26 % parmi les moins de 30 ans) et les Parisiens (25 %). Par ailleurs, selon un critère plus

subjectif, le sentiment d'être à l'étroit s'exprime chez 20 % de l'ensemble des ménages et 41 % des habitants de la capitale.

Après avoir augmenté rapidement pendant une trentaine d'années, la proportion de ménages propriétaires de leur logement s'est stabilisée à 54,7 % en 1999.

En 2001, les mises en chantier de logements ordinaires ont diminué de près de 3 %, poursuivant ainsi la tendance observée l'année précédente par rapport à une année 1999 exceptionnellement élevée. Cette baisse concerne aussi bien les **logements individuels** (- 3,8 %) que les **logements collectifs** (- 1,1 %) même si, pour ce dernier type d'habitat, le recul est moins spectaculaire que l'an passé (- 15,7 % en 2000) (*graphique 1*).

En 1999, l'**investissement en logement** atteint 146,4 milliards d'euros, en forte progression par rapport à 1998 (+ 14 %). Les ménages réalisent 92 % du montant total des acquisitions et travaux, soit 134,9 milliards d'euros, en hausse de 16 % après trois années de croissance plus modérée (*tableau 3*). Cette croissance accélérée des dépenses se manifeste dans le neuf (+ 17 % en 1999 contre + 7 % en 1998) comme dans l'ancien (+ 20 % en 1999 contre + 10 % en 1998), tandis que les dépenses en travaux progressent de façon régulière (+ 3 % en 1999 contre + 2 % en 1998).

### DÉFINITIONS

**Résidence principale** - Logement - c'est-à-dire local séparé et indépendant utilisé pour l'habitation - habité de façon permanente.

**Logement vacant** - Logement disponible pour la vente ou pour la location, logement neuf achevé mais non encore occupé à la date du recensement ou de l'enquête. Le taux de vacance est la part de ce type de logement sur l'ensemble du parc de logement.

**Logements collectifs, logements individuels** - Sont collectifs les logements situés dans un immeuble comprenant plusieurs logements, sont individuels les logements situés dans un immeuble comprenant un seul logement.

**Investissement en logement** - Selon les définitions du compte du logement, l'investissement en logement comprend pour chaque catégorie d'agents économiques, les acquisitions de logements neufs et d'occasion ainsi que les dépenses d'amélioration et de gros entretien. Le cadre central des comptes nationaux ne retient dans la formation brute de capital fixe en logement que les achats de logements neufs et les dépenses d'amélioration et de gros entretien.

### POUR EN SAVOIR PLUS

« Indicateurs de niveau de vie », *Insee résultats*, série Société, n° 2, janvier 2002.

« Résultats de la construction neuve en 2001 », ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, SES, *Infos rapides*, n° 177, janvier 2002.

« Comptes du logement. Édition 2001 », Statistique publique, Insee, *Synthèses*, n° 58, janvier 2002.

Tableau 1

## Répartition des logements selon leur catégorie et le type de logement

En milliers

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001 (p)
<b>Résidences principales</b>	<b>23 063</b>	<b>23 366</b>	<b>23 663</b>	<b>23 939</b>	<b>24 211</b>	<b>24 498</b>	<b>24 814</b>	<b>25 150</b>
Individuel	13 004	13 197	13 399	13 584	13 779	13 988	14 220	14 456
Collectif	10 059	10 169	10 264	10 355	10 432	10 510	10 594	10 694
<b>Logements vacants</b>	<b>2 159</b>	<b>2 193</b>	<b>2 194</b>	<b>2 175</b>	<b>2 133</b>	<b>2 054</b>	<b>1 972</b>	<b>1 936</b>
Individuel	1 167	1 183	1 167	1 129	1 063	964	861	799
Collectif	992	1 011	1 027	1 046	1 070	1 090	1 111	1 136
<b>Résidences secondaires</b>	<b>2 833</b>	<b>2 794</b>	<b>2 792</b>	<b>2 814</b>	<b>2 853</b>	<b>2 916</b>	<b>2 978</b>	<b>3 027</b>
Individuel	1 830	1 786	1 771	1 781	1 808	1 859	1 909	1 941
Collectif	1 003	1 008	1 021	1 033	1 045	1 056	1 070	1 086
<b>Ensemble</b>	<b>23 063</b>	<b>28 055</b>	<b>28 649</b>	<b>28 928</b>	<b>29 197</b>	<b>29 468</b>	<b>29 764</b>	<b>30 112</b>
Individuel	16 000	16 166	16 337	16 494	16 650	16 812	16 989	17 197
Collectif	12 055	12 187	12 312	12 435	12 547	12 656	12 775	12 916

(p) Estimation provisoire.

Note : les séries ont été redressées sur la base des résultats du recensement de la population de 1999.  
Champ : France métropolitaine et Dom.

Source : Insee.

Tableau 2

## Quelques caractéristiques du parc de résidences principales

En %

	1978	1984	1988	1992	1996	1999
Ménages propriétaires occupants	46,7	51,2	53,6	53,8	54,3	54,7
Logements construits avant 1949	51,3	43,0	39,1	36,8	35,6	32,8
Logements sans W.-C., ni installation sanitaire	26,9	15,0	9,6	6,2	4,0	1,3
Surface moyenne des logements (en m <sup>2</sup> )	77	82	85	86	88	-
Nombre moyen de personnes par logement	2,8	2,7	2,6	2,5	2,5	2,4

Champ : France métropolitaine.

Sources : Insee, enquêtes sur le logement 1978 à 1996, recensement de la population 1999, sondage au 20<sup>e</sup>.

Tableau 3

## Investissement des ménages : acquisitions et travaux

En milliards d'euros courants

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Logements neufs	23,2	24,8	25,7	26,8	28,2	30,3	35,3
Logements d'occasion	40,0	45,9	43,0	50,6	56,3	61,8	74,1
Travaux	21,3	22,2	23,0	23,0	24,1	24,6	25,4
<b>Ensemble</b>	<b>84,5</b>	<b>84,5</b>	<b>91,7</b>	<b>100,4</b>	<b>108,6</b>	<b>116,7</b>	<b>134,9</b>
Évolution annuelle (en %)	0,6	10,0	-1,3	9,4	8,2	7,4	15,7
<b>Total des acquisitions et travaux</b>	<b>97,8</b>	<b>107,0</b>	<b>104,8</b>	<b>111,9</b>	<b>119,6</b>	<b>127,8</b>	<b>146,4</b>

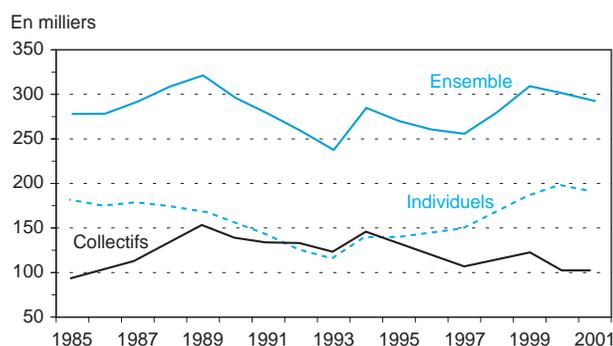
Champ : France métropolitaine et Dom.

Source : compte du logement.

Graphique 1

## Mises en chantiers de logements neufs

Source : ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, Siclone, Sitadel (depuis 1994).



Au 1<sup>er</sup> janvier 2002, la population française comporte 61,1 millions d'habitants dont 1,7 million pour les départements d'outre-mer. En France métropolitaine, avec 774 800 naissances et 528 000 décès au cours de l'année 2001, l'**accroissement naturel** est de 246 800 personnes, soit une augmentation de la population de 4,2 pour mille habitants (*tableau 1*). Le **solde migratoire** net étant provisoirement évalué à 60 000 personnes, en hausse de 10 000 personnes par rapport à l'année 2000, l'excédent total atteint ainsi plus de 300 000 personnes. En 2001, la natalité connaît le même niveau élevé que l'année précédente, niveau qui n'avait plus été observé depuis vingt ans. Malgré la baisse du nombre de femmes d'âge fécond (entre 15 et 49 ans), les naissances restent stables. L'**indicateur conjoncturel de fécondité** est de 1,90 enfant par femme en 2001 contre 1,88 l'année précédente et 1,73 il y a cinq ans (*graphique 1*).

La fécondité des femmes de moins de 25 ans augmente en 2001, pour la troisième année consécutive, elle augmente aussi pour les femmes de plus de 30 ans, tandis que celle des femmes de 25 à 29 ans diminue légèrement. Ainsi, l'âge moyen à la maternité se stabilise à 29,4 ans en 2001, après un recul important et ininterrompu pendant près de deux décennies. En 2001, le nombre de mariages célébrés dépasse la barre symbolique des 300 000 pour la

deuxième année consécutive. Le taux de nuptialité, c'est-à-dire le nombre de mariages rapporté à la population, demeure au-dessus de cinq mariages pour mille habitants, taux atteint une seule fois au cours des quinze dernières années. En nette baisse par rapport à l'année précédente, le nombre de décès est estimé à 528 000 en 2001 (-2 %). Cette baisse se concentre sur les deux premiers mois de l'année, période au cours de laquelle l'épidémie de grippe a été moins marquée que lors des hivers précédents, épargnant les populations à risque et en particulier les personnes âgées.

La mortalité infantile semble se stabiliser cette année à 4,5 décès d'enfants de moins d'un an pour mille naissances vivantes, après une baisse ininterrompue depuis cinquante ans.

L'**espérance de vie à la naissance** a encore augmenté de trois mois et demi en un an. Pour 2001, elle est estimée à 75,5 années pour les hommes et 83 années pour les femmes (*tableau 2*). Au cours de la décennie précédente, l'espérance de vie s'était accrue plus vite pour les hommes : entre 1990 et 1999, ils avaient gagné 28 mois contre seulement 18 mois pour les femmes. Les gains d'espérance de vie à la naissance sont irréguliers mais continus dans le temps. L'augmentation est d'une trentaine d'années par rapport au début du siècle, ce gain étant dû pour une part à la baisse de la mortalité infantile et précoce (jusqu'à 15 ans).

#### DÉFINITIONS

**Accroissement naturel** - Différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

**Solde migratoire** - Différence au cours d'une période entre le nombre de personnes venant résider dans un pays (immigration) et le nombre de celles allant résider à l'étranger (émigration).

**Indicateur conjoncturel de fécondité** - Somme de l'ensemble des taux de fécondité par âge pour une année donnée. Cette somme indique le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde chaque femme d'une génération fictive pendant sa vie féconde (15-49 ans) avec les taux par âge identiques à ceux observés l'année considérée.

**Espérance de vie à la naissance** - Durée de vie moyenne ou âge moyen au décès d'une génération fictive qui aurait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

**Taux de mortalité (ou de natalité)** - Rapport du nombre de décès (ou de naissances vivantes) au cours d'une période (en général l'année) à la population totale au milieu de la période.

#### POUR EN SAVOIR PLUS

« Bilan démographique 2001 », *Insee première*, n° 825, février 2002.

**Tableau 1**  
**Situation démographique : évolution générale**

Année	Population en milieu d'année	Mariages	Naissances vivantes	Décès	Solde naturel	Natalité	Mortalité	Taux de mortalité infantile (1)
	En milliers					Taux pour 1 000 habitants		
1985	55 284,3	269,4	768,4	552,5	+ 215,9	13,9	10,0	8,3
1990	56 708,8	287,1	762,4	526,2	+ 236,2	13,4	9,3	7,3
1995	57 844,2	254,7	729,6	531,6	+ 198,0	12,6	9,2	4,9
1996	58 026,0	280,1	734,3	535,8	+ 198,6	12,7	9,2	4,8
1997	58 207,5	284,0	726,8	530,3	+ 196,4	12,5	9,1	4,7
1998	58 397,8	271,4	738,1	534,0	+ 204,1	12,6	9,1	4,6
1999	58 622,7	286,2	744,8	537,7	+ 207,1	12,7	9,2	4,3
2000 (p)	58 893,0	305,0	774,8	536,3	+ 238,5	13,2	9,1	4,5
2001 (p)	59 190,6	303,5	774,8	528,0	+ 246,8	13,1	8,9	4,5

(1) Taux pour 1 000 enfants nés vivants.  
(p) Résultats provisoires.

Champ : France métropolitaine.

Sources : Insee, statistiques de l'état civil et enquête Villes.

**Tableau 2**  
**Espérance de vie à divers âges**

Année	Hommes				Femmes			
	0 an	20 ans	40 ans	60 ans	0 an	20 ans	40 ans	60 ans
1985	71,2	52,5	34,0	17,9	79,4	60,4	41,1	23,0
1990	72,7	53,9	35,5	19,0	81,0	61,8	42,5	24,2
1995	73,9	54,7	36,3	19,7	81,9	62,6	43,3	24,9
1996	74,1	54,9	36,4	19,7	82,1	62,7	43,3	25,0
1997	74,6	55,4	36,7	19,9	82,3	62,9	43,5	25,2
1998	74,8	55,5	36,8	20,0	82,4	63,0	43,6	25,3
1999	75,0	55,7	37,0	20,2	82,5	63,1	43,7	25,3
2000 (p)	75,2	-	-	-	82,7	-	-	-
2001 (p)	75,5	-	-	-	83,0	-	-	-

(p) Résultats provisoires.

Lecture : en 1999, l'espérance de vie des hommes de 60 ans est de 20,2 ans. Ce chiffre représente le nombre moyen d'années restant à vivre aux hommes de 60 ans, avec les conditions de mortalité par âge observées en 1999.

Champ : France métropolitaine.

Sources : Insee, statistiques de l'état civil et enquête Villes.

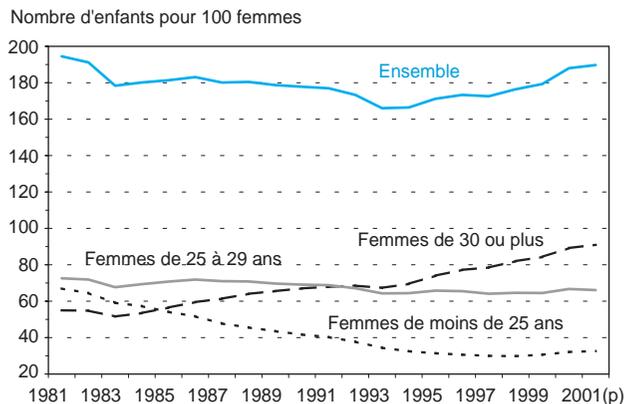
**Graphique 1**  
**Fécondité selon l'âge**  
Évolution entre 1980 et 2001

(p) Résultats provisoires.

Lecture : 100 femmes, qui présenteraient à tous les âges les conditions de fécondité de 2001, mettraient au monde 189,7 enfants : 32,6 naîtraient de mères ayant moins de 25 ans, 66,1 de mères âgées de 25 à 29 ans et 91 de mères ayant 30 ans ou plus.

Champ : France métropolitaine.

Sources : Insee, statistiques de l'état civil et enquête Villes.



Depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, les recensements successifs montrent que la population *immigrée*, après avoir crû pendant longtemps, se stabilise depuis 1975 à 7,4 % de la population totale (*graphique 1*). La répartition entre hommes et femmes est aujourd'hui équilibrée, ce qui n'était pas le cas auparavant. En effet, pour des raisons historiques, les hommes étaient majoritaires. La structure par âge des immigrés diffère de celle de l'ensemble. Les jeunes y sont moins nombreux, du fait que les enfants d'immigrés nés en France ne sont pas immigrés eux-mêmes : les moins de 20 ans représentent 8 % des immigrés contre 25 % pour l'ensemble de la population. Les pays d'origine sont de plus en plus lointains : la part des personnes venant de l'ensemble de l'Europe est en constante baisse (57 % en 1975, 45 % en 1999) tandis que celles venant du reste du monde augmentent en nombre et en proportion (15 % en 1982, 25 % en 1999). En 1999, plus d'un immigré sur trois a la nationalité française (36 %).

En mars 2002, d'après l'enquête sur l'emploi (qui concerne les personnes vivant en *ménages ordinaires*), les immigrés représentent 8,4 % de la population active contre 6 % en mars 1992. Le taux d'activité des femmes immigrées augmente mais il reste inférieur à celui de l'ensemble des femmes : 53 % contre 63 % (parmi les femmes de 15 à 59 ans). Les personnes d'origine étrangère sont plus souvent concernées par le travail non qualifié. Ainsi, 13 % des femmes et 14 % des hommes occupant des emplois de ce type sont immigrés, alors qu'ils représentent respectivement 7 % et 9 % de l'en-

semble des actifs occupés (*tableau 1*). Elles sont aussi plus touchées par le chômage que les autres actifs. En mars 2002, leur taux de chômage est de 16,4 % contre 8,9 % pour l'ensemble de la population active. Il varie fortement selon le pays d'origine : les personnes originaires des pays du Maghreb sont beaucoup plus touchées que les ressortissants de l'Union européenne. Pour tous, le chômage touche davantage les femmes que les hommes (18 % contre 16 %), mais l'écart se réduit. Les immigrés travaillent un peu plus souvent que les autres en CDD ou en intérim : ils sont respectivement 11,2 % et 10,9 % des actifs occupés dans ces formes temporaires d'emploi alors qu'ils ne représentent que 8 % de l'ensemble des actifs ayant un emploi.

La demande de logement des *ménages immigrés* est fortement influencée par ces différences de condition sociale. Elle est également conditionnée par la structure familiale de ces ménages et leur répartition sur le territoire. Concentrés dans les zones industrielles, vivant dans des familles plus nombreuses, disposant de revenus plus faibles, les immigrés se tournent plus fréquemment vers le parc locatif social. Entre 1992 et 2002, la proportion de ceux qui vivent en HLM est stable à 29 %, soit deux fois plus que dans l'ensemble de la population (*graphique 2*). Pour les propriétaires de leur logement, leur part augmente de 6 points en dix ans contre seulement 1 point pour l'ensemble des ménages. En 2002, 37 % des ménages immigrés et 57 % des non immigrés sont propriétaires (accédants ou non).

### DÉFINITIONS

**Immigrés** - La catégorie statistique des immigrés regroupe les personnes nées étrangères à l'étranger, c'est-à-dire celles qui ont effectué une migration depuis leur pays de naissance. Elle comprend donc des personnes qui depuis leur arrivée ont acquis la nationalité française. En revanche, elle exclut les Français de naissance nés à l'étranger.

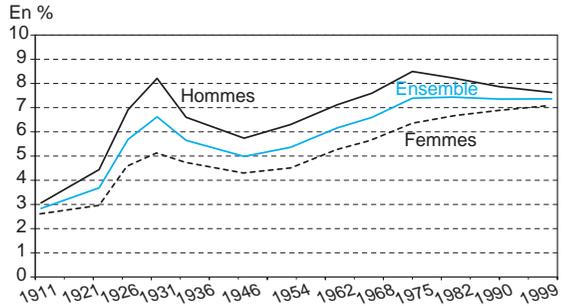
**Ménage ordinaire** - Un ménage ordinaire est constitué de l'ensemble des personnes vivant dans une même résidence principale. L'expression « *ménage immigré* » désigne les ménages dont la personne de référence est immigrée.

### POUR EN SAVOIR PLUS

« La proportion d'immigrés est stable depuis 25 ans », *Insee première*, n° 748, novembre 2000.

« De plus en plus de femmes immigrées sur le marché du travail », *Insee première*, n° 791, juillet 2001.

**Graphique 1**  
*Part des immigrés dans la population totale*



Source : Insee, recensements de la population.

**Tableau 1**  
*Les immigrés actifs en 2002*

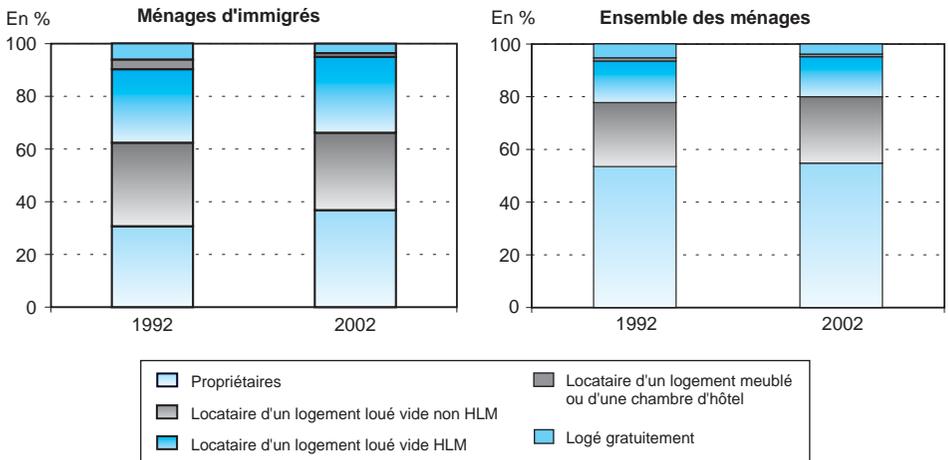
Catégorie socioprofessionnelle	Part dans la population active occupée (en %)		Taux de chômage (en %)		
	Hommes	Femmes	Pays de naissance	Hommes	Femmes
Agriculteurs exploitants	1,7	2,6	Union européenne	5,8	7,6
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	11,8	8,1	Autre Europe	14,4	14,8
Cadres, professions intellectuelles supérieures	5,9	4,7	Algérie	24,3	31,0
Professions intermédiaires	5,2	3,6	Tunisie	23,2	n.s.
Employés	7,5	7,3	Maroc	22,6	31,6
Ouvriers	11,7	13,7	Afrique hors Maghreb	17,8	23,6
Ouvriers qualifiés	10,8	9,9	Turquie	22,2	n.s.
Ouvriers non qualifiés	13,5	15,8	Autres	14,6	18,4
<b>Ensemble</b>	<b>8,5</b>	<b>6,8</b>	<b>Immigrés</b>	<b>15,5</b>	<b>17,7</b>
Ensemble des emplois non qualifiés (1)	13,7	12,7	<b>Ensemble de la population</b>	<b>7,9</b>	<b>10,1</b>

(1) Outre les ouvriers non qualifiés, sont regroupés dans cette catégorie, les professions suivantes : les ouvriers agricoles, les agents de service de la Fonction publique, les agents de sécurité, les opératrices de saisie informatique, les standardistes, les employés de commerce non qualifiés, les employés de la restauration et de l'hôtellerie, les concierges, les assistantes maternelles et les employés de maison chez des particuliers.  
n.s. : non significatif car les deux tiers des femmes originaires de Tunisie ou de Turquie sont inactives.

Lecture : 8,5 % des hommes actifs occupés sont immigrés. Le taux de chômage des immigrés masculins est de 15,5 %.

Source : Insee, enquête sur l'emploi.

**Graphique 2**  
*Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement*



Source : Insee, enquêtes sur l'emploi.

En 1999, pour l'ensemble de la population, les causes de décès les plus fréquentes sont les maladies de l'appareil circulatoire (30,7 %), les tumeurs (27,6 %), loin devant les maladies de l'appareil respiratoire (8,2 %) et les morts violentes (8,1 %). Ces quatre groupes de pathologies représentent près de 75 % de la mortalité (tableau 1).

Les morts violentes recouvrent des décès survenant dans des circonstances très différentes. Les décès par chutes accidentelles (10 500 en 1999) représentent l'une des premières causes de mortalité par accidents de la vie courante (domicile, milieu scolaire, sport et loisir), soit près d'un quart de l'ensemble des morts violentes. La majorité des victimes sont des femmes (63 %) et ces accidents se produisent essentiellement après 74 ans. Les suicides constituent la deuxième cause des morts violentes (23,5 %) et touchent plus souvent les hommes (72 % des suicides). Dans des modèles estimés sur les taux de suicide, l'effet de l'âge reste le plus important. Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, la probabilité de se suicider à 20 ans est environ cinq fois moins élevée qu'à 75 ans. Pour leur part, les accidents de la circulation ont entraîné près de 8 000 décès en 1999. Les jeunes de 15 à 24 ans et, plus généralement, la population masculine sont les plus exposés à ce type de mortalité.

Parmi les décès par tumeurs, les cancers broncho-pulmonaires sont, avec plus de 20 000 décès en moyenne par an (25 000 en 1999), la première cause de mortalité par cancer en France. Ils représentent 17 % de l'ensemble des décès liés à une tumeur, ce taux atteignant 23,4 % pour les hommes. Le tabagisme est la

principale cause de ces cancers même s'il existe d'autres facteurs de risque, notamment environnementaux (pollutions atmosphériques) et professionnels.

La moitié des personnes âgées de 15 ans ou plus n'ont fumé dans leur vie que quelques cigarettes voire aucune. L'autre moitié se partage entre anciens fumeurs, fumeurs occasionnels et fumeurs au quotidien (graphique 1). Le tabagisme quotidien concerne davantage les hommes que les femmes : un sur trois fume au moins une cigarette par jour contre une femme sur cinq. La plupart des actuels ou anciens fumeurs déclarent avoir commencé à « vraiment » fumer à l'adolescence : environ un quart d'entre eux fumait déjà quotidiennement à 15 ans, la moitié à 17 ans et neuf sur dix à 22 ans. Si le tabagisme précoce était davantage une caractéristique masculine pour les anciennes générations, pour les plus récentes, hommes et femmes commencent à fumer à peu près au même âge : environ 16 ans et demi en moyenne chez les 15-34 ans.

Depuis le début de l'épidémie de l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH), plus de 55 000 cas de sida ont été enregistrés en France au 31 mars 2002 et plus de 58 % des personnes dont le sida a été déclaré sont décédées. Après avoir fortement augmenté jusqu'en 1994, le nombre de cas de sida déclarés diminue à partir de 1995. Leur baisse s'accélère fortement en 1996 avec la diffusion des nouvelles thérapeutiques anti-rétrovirales. Depuis 1997, celle-ci se poursuit mais à un rythme plus ralenti (graphique 2). En 2000 et 2001, les décès, environ 600 par an, sont stables.

#### POUR EN SAVOIR PLUS

« Atlas de la santé en France - Volume 1 : les causes de décès », *ministère de l'Emploi et de la Solidarité*, Drees, 2000.

« Le tabac : vingt ans d'usage et de consommation », *Insee première*, n° 808, octobre 2001.

« Les relations au tabac sont multiples », *Insee première*, n° 852, juin 2002.

« Surveillance du sida en France », *BEH*, ministère de la Santé, de la Famille et des Personnes handicapées, Institut de veille sanitaire, n° 27/2002, juillet 2002.

« L'évolution des suicides sur longue période : le rôle des effets d'âge, de date et de génération », *Études et résultats*, ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, Drees, n° 185, août 2002.

**Tableau 1**

**Principales causes de décès en 1999 (résultats définitifs)**

	Ensemble		Hommes		Femmes	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Maladies de l'appareil circulatoire	164 919	30,7	76 075	27,7	88 844	33,8
dont : infarctus	45 070	8,4	24 969	9,1	20 101	7,7
maladies cérébro-vasculaires	39 812	7,4	16 537	6,0	23 275	8,9
Tumeurs	148 584	27,6	89 142	32,4	59 442	22,6
dont : cancer du poumon	25 196	4,7	20 867	7,6	4 329	1,6
cancer de l'intestin	16 843	3,1	8 906	3,2	7 937	3,0
cancer du sein	11 393	2,1	112	n.s.	11 281	4,3
Morts violentes	43 783	8,1	25 919	9,4	17 864	6,8
dont : accidents de la circulation	7 918	1,5	5 755	2,1	2 163	0,8
suicides	10 268	1,9	7 427	2,7	2 841	1,1
Maladies de l'appareil respiratoire	43 841	8,2	22 425	8,2	21 416	8,2
Maladies de l'appareil digestif	25 511	4,7	13 570	4,9	11 941	4,5
Maladies endocriniennes	17 257	3,2	6 992	2,5	10 265	3,9
Autres causes	93 564	17,4	40 641	14,8	52 923	20,1
<b>Toutes causes</b>	<b>534 003</b>	<b>100,0</b>	<b>274 199</b>	<b>100,0</b>	<b>259 804</b>	<b>100,0</b>

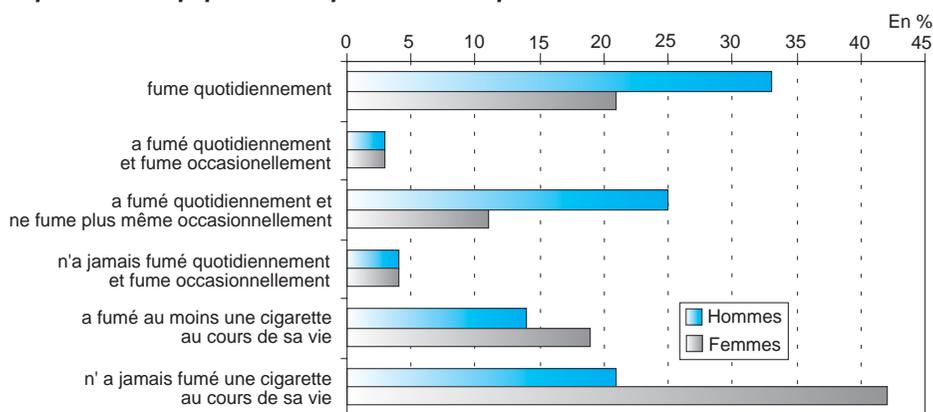
n.s. : non significatif.

Champ : France métropolitaine.

Source : Inserm, SC8 - service d'information sur les causes médicales de décès.

**Graphique 1**

**Proportion de la population de plus de 15 ans qui...**



Source : Insee, enquête « Comportements vis-à-vis de la santé », partie variable de l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages, mai 2001.

**Graphique 2**

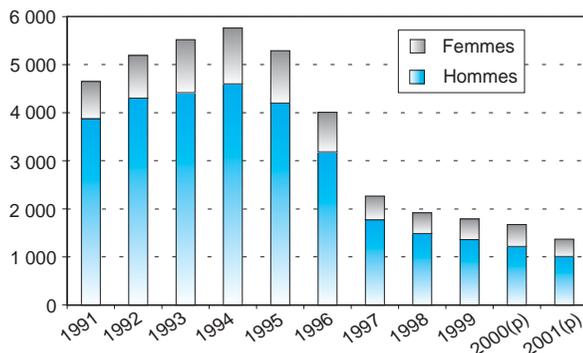
**Répartition des cas de sida en France par sexe et par année de diagnostic**

(p) Données provisoires non redressées par rapport aux délais de déclaration.

Note : situation au 31 mars 2002.

Champ : France métropolitaine et Dom.

Source : ministère de la Santé, de la Famille et des Personnes handicapées, Institut de veille sanitaire.



En 2001, la *consommation de soins et de biens médicaux* s'élève à 127,8 milliards d'euros, en progression de 5,8 % en valeur par rapport à 2000 (+ 5,2 % en volume). Entre 1990 et 1995, elle augmente de 5,4 % en moyenne annuelle, puis sa croissance ralentit entre 1995 et 2000 (+ 3,5 % par an).

La *consommation médicale totale* (130,6 milliards d'euros en 2001), qui inclut les dépenses de médecine préventive, évolue au même rythme.

Les dépenses hospitalières et en sections médicalisées représentent 44,9 % de l'ensemble de la consommation de soins et de biens médicaux. Leur part diminue depuis 1990, tout comme celle des soins ambulatoires (26,4 % en 2001). À l'inverse, celle des médicaments augmente passant de 18,4 % en 1990 à 21,4 % en 2001.

Tous les postes de consommation de soins et de biens médicaux connaissent une accélération en 2001 par rapport à l'année précédente : + 4,1 % pour les soins hospitaliers, + 5,1 % pour les soins ambulatoires, à l'exception des médicaments (+ 8,3 %, après + 9,5 % en 2000) et des autres biens médicaux (optique, prothèses...) qui demeurent très dynamiques (+ 11,8 %).

L'objectif national de dépenses d'assurance maladie (*Ondam*) est, pour l'année 2001, dépassé de 3,1 milliards d'euros pour l'ensemble

des régimes. Dans ce champ, l'évolution des dépenses en valeur est de 5,6 %.

Entre 1990 et 1995, la part de la Sécurité sociale dans le financement de l'ensemble de la dépense courante de soins et de biens médicaux diminue de 0,5 point et se stabilise ensuite (*tableau 2*). Dans le même temps, la part des ménages et des organismes complémentaires suit un mouvement inverse ; elle est stable depuis quatre ans à près de 11 % pour les ménages et 12 % pour les organismes assurant la protection complémentaire.

La part de la consommation médicale totale dans le produit intérieur brut (PIB) s'accroît de près d'un point entre 1990 et 1995. Après une phase de repli de 1995 à 1998, elle connaît à nouveau une augmentation continue depuis trois ans et s'établit à 8,9 % du PIB en 2001 (*graphique 1*).

La part de la consommation de soins et de biens médicaux dans la consommation effective des ménages, qui augmente d'un point entre 1990 et 1995, progresse également depuis trois ans et s'établit à 12,6 % en 2001. La part dans le PIB de la dépense nationale de santé, concept plus large utilisé par l'OCDE pour les comparaisons internationales, atteint 9,5 % en 2000 (+ 0,8 point depuis 1990), ce qui place la France en quatrième position des pays de l'OCDE après les États-Unis, la Suisse et l'Allemagne.

#### DÉFINITIONS

*Consommation de soins et de biens médicaux* - Ce terme désigne l'ensemble des dépenses hospitalières, de soins ambulatoires (séances de médecins et de dentistes, prestations des auxiliaires médicaux, analyses, cures thermales), de services de transports sanitaires, et de biens médicaux (médicaments, prothèses...).

*Consommation médicale totale* - Cet agrégat regroupe la consommation de soins et de biens médicaux et la consommation de services de médecine préventive (médecine du travail, médecine scolaire, protection maternelle et infantile...).

*Dépense courante de soins et biens médicaux* - Cet agrégat regroupe la consommation médicale totale à laquelle s'ajoutent les dépenses de recherche médicale et pharmaceutique, de formation et de gestion administrative de la santé.

*Ondam* - L'objectif national de dépenses d'assurance maladie est un niveau de dépenses fixé chaque année depuis 1997, par la loi de financement de la Sécurité sociale. Cet objectif, qui porte sur l'ensemble des dépenses de santé prises en charge par les régimes de base de l'assurance maladie, exclut donc les dépenses remboursées par les assurances complémentaires (mutuelles, sociétés d'assurances, institutions de prévoyance), ainsi que les soins non remboursés restant à la charge des ménages.

#### POUR EN SAVOIR PLUS

« Les comptes de la santé en 2001 », *Études et résultats*, ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, Drees, septembre 2002.

**Tableau 1**  
**Évolution de la consommation médicale totale**

En milliards d'euros courants

	1990	1995	1998	1999	2000	2001
Soins hospitaliers et en sections médicalisées	38,0	49,1	52,3	53,2	55,1	57,3
Soins hospitaliers	37,2	47,7	50,7	51,5	53,2	55,4
Soins en sections médicalisées	0,8	1,4	1,6	1,7	1,9	1,9
Soins ambulatoires	22,1	27,5	29,6	30,7	32,1	33,7
Médecins	10,3	13,2	14,3	14,8	15,4	15,8
Auxiliaires médicaux	4,0	5,3	5,7	6,1	6,5	6,9
Dentistes	4,9	5,8	6,3	6,3	6,5	7,1
Analyses	2,2	2,4	2,5	2,6	2,8	3,0
Cures thermales	0,7	0,8	0,8	0,9	0,9	0,9
Transports de malades	1,1	1,5	1,6	1,7	1,9	2,0
Médicaments	14,4	19,4	21,6	23,0	25,2	27,3
Autres biens médicaux (1)	2,9	4,4	5,1	5,8	6,6	7,4
<b>Consommation de soins et de biens médicaux</b>	<b>78,5</b>	<b>101,9</b>	<b>110,2</b>	<b>114,5</b>	<b>120,9</b>	<b>127,8</b>
Médecine préventive	1,7	2,2	2,5	2,6	2,7	2,8
<b>Consommation médicale totale</b>	<b>80,2</b>	<b>104,1</b>	<b>112,7</b>	<b>117,1</b>	<b>123,6</b>	<b>130,6</b>

(1) Optique, prothèses, orthèses, petits matériels et pansements.

Source : ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, Drees, comptes nationaux de la santé 2001.

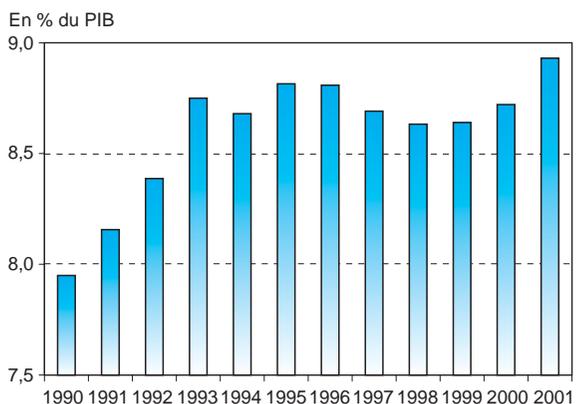
**Tableau 2**  
**Structure du financement de la dépense courante de soins et de biens médicaux**

En %

	1990	1995	1998	1999	2000	2001
Sécurité sociale	76,0	75,5	75,5	75,6	75,4	75,4
État et collectivités locales	1,1	1,0	1,1	1,1	1,1	1,3
Mutuelles	6,1	6,8	7,2	7,3	7,4	7,5
Sociétés d'assurance	} 16,8	3,1	2,9	2,8	2,6	2,4
Institutions de prévoyance		1,6	2,0	2,0	2,2	2,3
Ménages		12,0	11,3	11,3	11,3	11,1
<b>Total</b>		<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, Drees, comptes nationaux de la santé 2001.

**Graphique 1**  
**Part de la consommation médicale totale dans le produit intérieur brut (PIB)**



Source : ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, Drees, comptes nationaux de la santé 2001.

En 2001, les dépenses de l'ensemble des régimes de protection sociale s'élèvent à 439,1 milliards d'euros. Les **prestations de protection sociale** représentent 417,5 milliards, dont 371,9 au titre des prestations sociales et 45,6 au titre des prestations de services sociaux. L'évolution de ces prestations (+ 4,3 % en euros courants) s'accélère par rapport aux années précédentes (*tableau 1*).

Avec la montée en charge de la contribution sociale généralisée (CSG), la part des cotisations sociales, assises quasi exclusivement sur les revenus d'activité, continue de décroître : cette substitution amorcée en 1997 (+ 1 point de CSG, - 1,3 point de cotisations maladie) s'amplifie en 1998 (+ 4,1 points de CSG, - 4,75 points de cotisations maladie), ainsi qu'en 2000 et 2001 avec la mise en place du Forec (nouveau circuit de financement des exonérations de cotisations). La part des impôts et taxes affectés (CSG, droits sur le tabac, taxe sur les alcools, prélèvement de 2 % sur les revenus des capitaux...) atteint 19,6 % du total des ressources (hors transferts entre les différents régimes de protection sociale) en 2001 (contre 7,2 % en 1995). Les cotisations sociales restent cependant majoritaires : 66,5 % des ressources. Entre 1995 et 2000, la croissance des ressources est plus rapide que celle des emplois ; ainsi le solde du compte de la protection sociale est excédentaire depuis 1999. Compte tenu de l'enregistrement « en droits constatés », ce solde doit cependant être corrigé des cotisa-

tions dues au titre de l'année, mais qui ne seront jamais payées (admissions en non-valeur). Après cet ajustement, le solde global présente un excédent de 8,4 milliards d'euros en 2000 et de 7,1 milliards en 2001.

La part des prestations de protection sociale s'établit à 28,5 % du produit intérieur brut (PIB) en 2001, soit + 0,2 point par rapport à l'année précédente. Avec la croissance économique, le taux de redistribution sociale diminue de 0,9 point par rapport à 1996.

La structure des prestations par **risque** est relativement stable sur courte période. Plus des trois quarts des prestations sont versées au titre de la « vieillesse-survie » et de la « santé », avec respectivement 44 % et 34,8 % du total en 2001. Depuis dix ans, ce sont les prestations « maladie », « vieillesse » et, jusqu'en 1999, celles liées au risque « pauvreté-exclusion » qui augmentent le plus. La progression du nombre d'allocataires du revenu minimum d'insertion (RMI) s'arrête en 2000 sous l'effet de la diminution du chômage non indemnisé et en dépit des mesures prises favorables aux bénéficiaires : relèvement des plafonds et des montants des allocations, extension de l'intéressement (*tableau 2*). Les prestations « emploi » progressent à un rythme ralenti et leur part dans le total des prestations diminue de 1,3 point entre 1995 et 2001. Le risque « maternité-famille » perd régulièrement de son importance. En 2001 toutefois, les prestations familiales augmentent de 3,6 % en valeur (*graphique 1*).

### DÉFINITIONS

**Prestations de protection sociale** - Ensemble des prestations sociales (retraites, indemnités de chômage, prestations familiales et logement, RMI, remboursements de soins...) et des prestations de services sociaux. Ces derniers correspondent à des services non marchands et non individualisables, au premier rang desquels figurent les dépenses d'hospitalisation publique. En base 1995, les prestations fiscales, essentiellement les déductions d'impôt sur le revenu liées au quotient familial, ne sont plus considérées comme des prestations.

**Risques de la protection sociale** - Les comptes de la protection sociale retiennent une nomenclature en six grandes rubriques : « vieillesse-survie » (retraites et pensions de réversion), « santé » (maladie, invalidité, accidents du travail), « maternité-famille », « emploi » (indemnisation du chômage, préretraites et formation professionnelle), « logement » et « pauvreté-exclusion » (RMI et prestations versées par les organismes caritatifs).

### POUR EN SAVOIR PLUS

« Les comptes de la protection sociale en 2001 », *Études et résultats*, ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, Drees, septembre 2002.

**Tableau 1**  
**Comptes résumés de la protection sociale**

En milliards d'euros

	1990	1995	1999	2000	2001
Prestations de protection sociale	267,9	342,9	388,2	400,3	417,5
Prestations sociales	239,6	305,1	345,7	356,5	371,9
Prestations de services sociaux	28,3	37,7	42,5	43,8	45,6
Frais de gestion	11,4	14,4	16,4	16,7	17,2
Frais financiers	0,3	2,5	0,8	0,8	0,9
Autres dépenses	2,0	2,7	3,7	3,5	3,5
<b>Total des emplois</b>	<b>281,7</b>	<b>362,5</b>	<b>409,1</b>	<b>421,3</b>	<b>439,1</b>
Cotisations totales	227,4	266,7	277,1	287,6	298,7
Impôts et taxes	8,9	25,7	68,9	80,8	87,9
Contributions publiques	39,7	51,0	57,4	51,7	50,3
Produits financiers	3,4	3,7	3,7	3,8	3,7
Autres recettes	6,7	8,9	8,1	8,5	8,4
<b>Total des ressources</b>	<b>286,0</b>	<b>356,0</b>	<b>415,2</b>	<b>432,4</b>	<b>449,0</b>
<b>Solde (ressources-emplois)</b>	<b>4,4</b>	<b>- 6,5</b>	<b>6,1</b>	<b>11,1</b>	<b>9,9</b>
<b>Solde après ajustement</b>	<b>3,5</b>	<b>- 7,8</b>	<b>3,8</b>	<b>8,4</b>	<b>7,1</b>
Pour mémoire : transferts entre régimes	34,9	60,8	70,9	75,2	77,6

Source : ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, Drees.

**Tableau 2**  
**Effectifs de bénéficiaires de certaines prestations sociales**

Effectifs au 31 décembre, en milliers

	1990	1995	1998	1999	2000	2001
Retraités de droit direct	9 544	10 715	11 166	11 360	11 464	n.d.
Personnes bénéficiaires du minimum vieillesse	1 183	909	760	728	686	670
Familles bénéficiaires des prestations familiales	5 848	5 839	5 547	6 086	6 130	6 178
Personnes bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés	519	594	647	670	689	711
Personnes bénéficiaires du revenu minimum d'insertion (RMI)	422	841	993	1 018	965	939

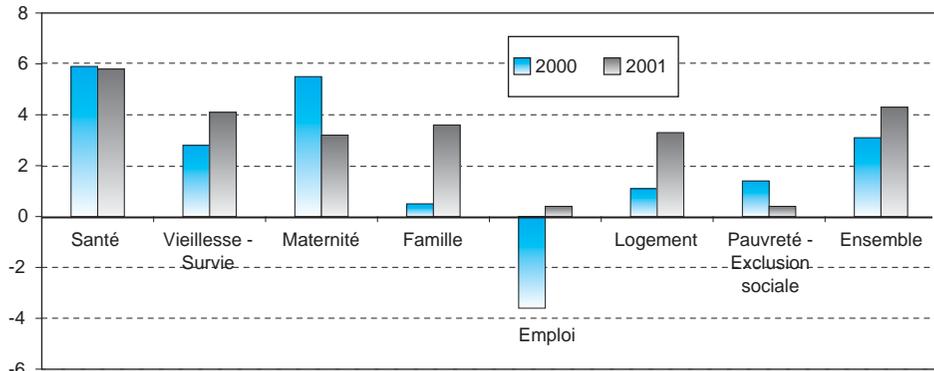
n.d. : non disponible.

Champ : France métropolitaine, sauf pour le nombre de retraités de droit direct qui inclut les Dom.

Source : ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, Drees, Cnaf.

**Graphique 1**  
**Taux d'évolution des prestations de protection sociale par risque**

En %



Source : ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, Drees, compte de la protection sociale.

En 2001, la population active de l'Union européenne s'élevait à près de 174 millions de personnes. En France, 69 % de la population des 15-64 ans était en activité, c'est-à-dire avec ou à la recherche d'un emploi. Ce taux d'activité global place la France au niveau de la moyenne européenne mais derrière des pays tels que le Danemark, la Finlande, la Suède, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, le Portugal (*tableau 1*). Au sein de l'Europe des quinze, un clivage sépare les pays du Nord hormis la Belgique, où les taux d'activité sont supérieurs à la moyenne européenne, des pays du Sud (Italie, Espagne, Grèce) à l'exception du Portugal.

Ce clivage est encore accentué s'agissant de l'activité des femmes : vingt-huit points séparent les taux d'activité des femmes au Danemark (76 %) et en Italie (48 %). C'est en Suède, en Finlande et au Danemark que l'écart entre les taux d'activité masculin et féminin est le plus faible, et qu'en conséquence la part des femmes dans la population active est la plus élevée. À l'inverse, les femmes des pays méditerranéens (Grèce, Espagne, Italie) et d'Irlande ont un taux d'activité de presque 30 points inférieur à celui de leurs compatriotes.

Au sein de l'Union, 38 % des personnes âgées de 55 à 64 ans ont un emploi. Avec un taux de 31 % dans cette classe d'âge, la France se situe parmi les pays européens où l'emploi des travailleurs âgés est le plus faible. À l'opposé, la Suède se distingue par un taux d'emploi des 55-64 ans très élevé (64 %), devant le Danemark (57 %) et le Royaume-Uni (52 %).

Les écarts de taux d'emploi des jeunes de 15 à 24 ans sont également très contrastés selon les pays, reflétant à la fois des écarts de taux de chômage, mais aussi d'organisation des

systèmes éducatifs. La France se caractérise par un taux d'emploi des jeunes en deçà de la moyenne européenne (29 % contre 40 %).

Les femmes plus fréquemment actives dans les pays d'Europe du Nord y sont également plus souvent employées à temps partiel (*tableau 2*). En 2001, aux Pays-Bas, près des trois quarts des femmes travaillaient à temps partiel, ainsi que près d'un homme sur cinq. À l'inverse, le travail à temps partiel est peu répandu dans les pays d'Europe du Sud et en Finlande. Les Finlandaises sont d'ailleurs les seules européennes à cumuler un taux d'activité élevé et un taux de temps partiel bas.

Dans les pays de l'Europe des quinze, le taux de chômage s'élevait en 2001 à 7,3 % en baisse d'un point pour la deuxième année consécutive (*tableau 2*). Avec un taux de chômage de 8,6 %, la France connaît une situation plus défavorable que la moyenne européenne. Néanmoins, le taux de chômage français est celui qui a le plus diminué en un an (-1,6 point) juste avant l'Italie et si l'on excepte l'Espagne qui a révisé ses méthodes de calcul en 2001. Tous les pays européens connaissent une amélioration de leur taux de chômage et pour la plupart des pays cette embellie profite avant tout aux femmes. La différence la plus significative est en Belgique où le taux de chômage des femmes baisse de 1,4 % tandis que celui des hommes progresse de 0,4 %. Ce mouvement ne fait qu'atténuer l'écart existant. En effet, à l'exception du Royaume-Uni, de l'Irlande et de la Suède, dans l'ensemble des pays européens, les taux de chômage sont plus élevés pour les femmes que pour les hommes.

#### POUR EN SAVOIR PLUS

« En marge du marché du travail ? Les femmes et les hommes occupant des emplois temporaires en Europe », *Statistiques en bref*, Population et conditions sociales, thème 3 - 13/2002, Eurostat, mai 2002.

« Plus de femmes que d'hommes vivent dans des ménages sans emploi », *Statistiques en bref*, Population et conditions sociales, thème 3 - 15/2002, Eurostat, juin 2002.

« Enquête sur les forces de travail. Principaux résultats 2001 », *Statistiques en bref*, Population et conditions sociales, thème 3 - 19/2002, Eurostat, 2002, août.

**Tableau 1**
**Population active, taux d'activité et d'emploi dans l'Union européenne en 2001**

En %

	Population active		Taux d'activité (1)			Taux d'emploi	
	Effectifs (en milliers)	Part des femmes	Hommes	Femmes	Ensemble	15-24 ans	55-64 ans
Allemagne	39 606	44,2	79,7	64,2	72,0	46,5	37,7
Autriche	3 851	44,2	79,8	62,9	71,3	51,4	27,4
Belgique	4 305	42,4	73,2	54,7	64,0	28,5	25,2
Danemark	2 835	46,7	84,5	75,9	80,2	61,7	56,5
Espagne (2)	17 710	39,0	78,6	50,6	64,6	33,2	39,1
Finlande	2 679	48,0	80,3	74,9	77,6	46,2	45,5
<b>France</b>	<b>25 909</b>	<b>45,9</b>	<b>75,4</b>	<b>62,5</b>	<b>68,9</b>	<b>29,3</b>	<b>30,7</b>
Grèce	4 363	40,2	78,4	49,7	63,6	26,0	38,0
Irlande	1 783	40,8	81,2	56,5	68,9	47,0	46,7
Italie	23 641	39,0	74,9	47,5	61,2	26,2	26,9
Luxembourg	188	40,4	75,2	52,4	63,9	32,3	24,8
Pays-Bas	8 240	43,5	85,2	67,3	76,4	70,4	39,3
Portugal	5 188	45,7	84,4	68,1	76,1	43,4	50,7
Royaume-Uni	29 371	44,6	83,9	68,6	76,3	55,6	52,2
Suède (3)	4 364	47,7	78,9	74,3	76,6	36,9	64,3
<b>Union européenne</b>	<b>174 030</b>	<b>43,3</b>	<b>79,1</b>	<b>60,5</b>	<b>69,8</b>	<b>40,4</b>	<b>38,2</b>

(1) Personnes de 15 à 64 ans.

(2) La comparaison avec les chiffres des années antérieures peut être gênée par une importante révision des procédures de pondération.

(3) Données 2000.

Champ : personnes de 15 ans ou plus vivant dans les ménages privés.

Source : Eurostat, enquête sur les forces de travail.

**Tableau 2**
**Proportion d'actifs travaillant à temps partiel et taux de chômage selon le sexe**

En %

	Actifs à temps partiel			Taux de chômage		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Allemagne	5,2	39,3	20,3	7,8	7,8	7,8
Autriche	4,2	33,6	17,2	3,9	4,1	4,0
Belgique	4,8	36,6	18,2	5,6	6,9	6,2
Danemark	10,2	31,6	20,1	3,6	4,8	4,2
Espagne (1)	2,7	17,3	8,1	7,3	15,1	10,4
Finlande	7,7	16,7	12,0	9,9	10,7	10,3
<b>France</b>	<b>5,0</b>	<b>30,4</b>	<b>16,4</b>	<b>7,0</b>	<b>10,5</b>	<b>8,6</b>
Grèce	2,2	7,2	4,1	6,7	15,4	10,2
Irlande	6,6	30,4	16,6	3,8	3,4	3,6
Italie	3,9	17,8	9,1	7,4	13,0	9,6
Luxembourg	1,8	25,6	11,3	0,9	2,6	1,6
Pays-Bas	19,9	71,3	42,2	1,8	2,5	2,1
Portugal	6,6	16,5	11,1	3,0	5,1	3,9
Royaume-Uni	8,8	44,4	24,8	5,2	4,1	4,7
Suède (2)	10,4	36,3	22,8	5,9	5,0	5,5
<b>Union européenne</b>	<b>6,2</b>	<b>33,8</b>	<b>18,0</b>	<b>6,4</b>	<b>8,5</b>	<b>7,3</b>

(1) La comparaison avec les chiffres des années antérieures peut être gênée par une importante révision des procédures de pondération.

(2) Données 2000.

Champ : personnes de 15 ans ou plus vivant dans les ménages privés.

Source : Eurostat, enquêtes sur les forces de travail.

En 1999, dans les pays de l'OCDE, *l'espérance de scolarisation* est en moyenne de 16,7 ans. Elle atteint 20,3 ans en Suède, 18,9 ans au Royaume-Uni et 19,9 ans en Australie (dans ces pays, la scolarisation à temps partiel allonge la durée moyenne d'au moins 3,5 années). En France, un enfant de 5 ans peut espérer être scolarisé pendant 16,5 ans. Dans la plupart des pays de l'OCDE, l'espérance de scolarisation est plus élevée pour les femmes que pour les hommes, de 0,4 année en moyenne. En Finlande, en Norvège et au Royaume-Uni, le nombre estimé d'années passées dans l'enseignement par les femmes dépasse de plus d'un an celui des hommes, alors qu'aux États-Unis, la situation est inversée.

Dans tous les pays de l'OCDE, le *niveau d'instruction* s'élève : la part des personnes de 25 à 34 ans qui ont atteint au moins le deuxième cycle secondaire est plus importante que celle des 45 à 54 ans et ce niveau de qualification devient la norme dans de nombreux pays.

Dans cinq pays (États-Unis, Allemagne, Canada, Suède, Danemark), plus de 85 % de la population atteint au moins le deuxième cycle du secondaire. En France, cette part est légèrement inférieure (78 %) tandis qu'en Italie et en Espagne, elle est de 57 % (graphique 1). Ces deux pays ont connu de fortes évolutions pour

les générations récentes : les 25-34 ans sont près de deux fois plus nombreux que les 45-54 ans à atteindre ce niveau.

Au sein des pays de l'OCDE, une part de plus en plus importante de la population passe par *l'enseignement tertiaire universitaire* : l'évolution est particulièrement marquée en Irlande, en Espagne, en France et au Danemark entre les générations des 25-34 ans et des 45-54 ans, tandis que les proportions sont stables aux États-Unis et en Allemagne (graphique 2). Avec 30 %, les États-Unis présentent le plus fort taux d'accès à ce niveau.

En moyenne, les *dépenses d'éducation* des pays de l'OCDE représentent 5,7 % de leur produit intérieur brut (PIB). La France qui, en 1999, dépense pour la formation initiale 6,2 % du PIB se situe dans une position moyenne entre la Suède et le Danemark (6,7 %) et la Grèce (3,9 %) (tableau 1). Les deux tiers des dépenses d'éducation sont affectés à l'enseignement primaire et secondaire, financé à 90 % par des fonds publics. Le financement privé est plus fréquent pour les établissements d'enseignement tertiaire (23 %) mais varie fortement d'un pays à l'autre : de moins de 2 % en Autriche et en Suisse à plus de 50 % aux États-Unis (15 % en France).

### DÉFINITIONS

**Espérance de scolarisation** - L'espérance de scolarisation d'une année donnée est obtenue en additionnant les taux de scolarisation observés cette année là. Elle représente la durée (hypothétique) de la scolarité d'un enfant de 5 ans, s'il rencontrait tout au long de sa scolarité les conditions de scolarisation du moment.

**Niveau d'instruction** - Il est exprimé en pourcentage de la population d'un groupe d'âge déterminé qui a achevé un cycle d'instruction, tel que le définit la Classification Internationale Type de l'Éducation (CITE). Les pays ne classent pas toujours les diplômes et qualifications au même niveau CITE, même s'ils sont obtenus à peu près au même âge ou après un nombre équivalent d'années d'études.

**Enseignement tertiaire universitaire** - Ce niveau d'études comprend tout programme sanctionné par un diplôme universitaire ou équivalent. Il concerne les étudiants ayant terminé avec succès le second cycle du secondaire et poursuivant leurs études pour obtenir un diplôme universitaire ou une qualification équivalente.

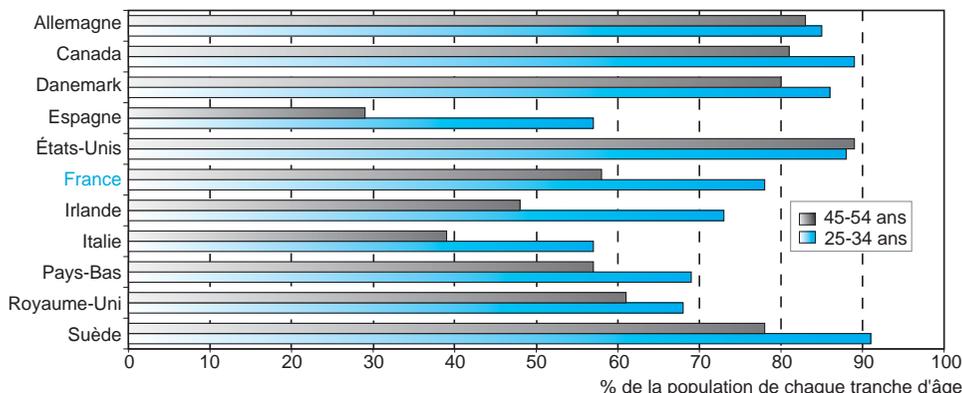
**Dépenses d'éducation** - Il s'agit des dépenses des administrations publiques destinées aux établissements, des subventions publiques au secteur privé et des fonds provenant du secteur privé, c'est-à-dire principalement les droits d'inscription et autres frais (nets des subventions publiques) versés aux établissements d'enseignement par les élèves/étudiants ou les ménages. Pour des raisons de comparabilité internationale, cet indicateur diffère de la DIE (voir fiche 9).

### POUR EN SAVOIR PLUS

« Regards sur l'éducation », *Les indicateurs de l'OCDE*, OCDE, 2001.

## Graphique 1

**Part de la population ayant atteint au moins le deuxième cycle secondaire en 2000**

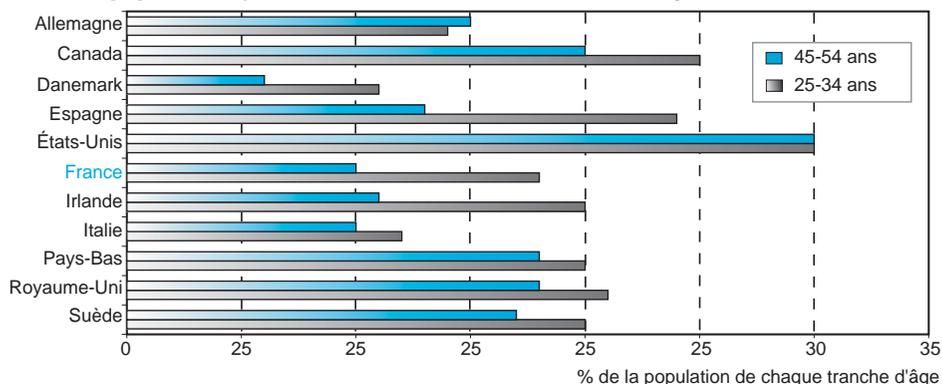


Lecture : en 2000, au Canada, 89 % de la population des 25-34 ans et 81 % de celle des 45-54 ans avaient atteint au moins le niveau d'enseignement de deuxième cycle secondaire.

Source : OCDE.

## Graphique 2

**Part de la population ayant atteint au moins le niveau de l'enseignement tertiaire univer-**



Lecture : en 2000, au Canada, 25 % de la population des 25-34 ans et 20 % de celle des 45-54 ans avaient atteint le niveau universitaire de l'enseignement tertiaire.

Source : OCDE.

## Tableau 1

**Part des dépenses d'éducation dans le produit intérieur brut (PIB) en 1999**

		En %	
<b>Union européenne</b>			
Allemagne	5,6	Irlande	4,6
Autriche	6,3	Italie	4,8
Belgique	5,8	Pays-Bas	4,7
Danemark	6,7	Portugal	5,7
Espagne	5,3	Royaume-Uni	5,2
Finlande	5,8	Suède	6,7
<b>France</b>	<b>6,2</b>	<b>Canada</b>	<b>6,6</b>
Grèce	3,9	<b>États-Unis</b>	<b>6,5</b>
		<b>Japon</b>	<b>4,7</b>

Note : les données concernant le Luxembourg ne sont pas disponibles.

Champ : ensemble des dépenses provenant des secteurs publics et privés.

Source : OCDE-CERI.

En 1999, les dépenses de consommation des ménages de l'Union européenne ont atteint en moyenne 13 120 € par habitant. Trois postes absorbent près de la moitié de ces dépenses : le logement (21 %), les transports (14 %) et les produits alimentaires (13 %) (*graphique 1*). Mais cette moyenne masque des disparités de structure de consommation au sein des pays membres de l'Union. La part des dépenses consacrées au logement est plus élevée dans les pays du Nord comme la Suède (31 %), le Danemark (27 %) et la Finlande (25,5 %), alors qu'elle est nettement plus faible dans les pays méditerranéens : 11 % au Portugal, 14,5 % en Espagne, 17,5 % en Grèce. En revanche, les dépenses alimentaires occupent la première place dans ces trois derniers pays.

Même s'il ne représente qu'une faible part des dépenses totales (2,3 %), le poste des communications est le plus dynamique : + 43,7 % en volume en trois ans ; les taux de croissance les plus élevés s'observent aux Pays-Bas et en Finlande.

La disponibilité et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) se sont fortement développées depuis 10 ans : le nombre d'ordinateurs personnels possédés par les ménages a été multiplié par plus de quatre et, en 2000, 35 % des foyers de l'Union européenne en sont équipés (*tableau 1*). C'est aux Pays-Bas que l'informatique domestique est la plus répandue : 66 % des ménages possèdent au moins un ordinateur de bureau, 18 % un ordinateur portable. La pénétration d'Internet progresse également à un rythme rapide, passant de 8,3 % en 1998 à 18,3 % en 2000, pour la seule utilisation à la maison. Fin 2001, 38 % des foyers disposeraient d'un accès.

En termes d'utilisation individuelle et non plus de taux de pénétration dans les ménages, l'Union européenne compterait 46 % d'internautes en novembre 2001 : 31 % d'entre eux se connectant à la maison, 19 % au travail et 9 % à l'école ou à l'université.

Présent dans 55 % des ménages européens, le téléphone mobile (ou cellulaire) est aussi en plein essor : en 10 ans, le nombre d'abonnés est passé de 3,1 millions à 238,9 millions et a dépassé, en 2000, le nombre de lignes fixes (205 millions).

En ne considérant que les séjours de quatre nuits ou plus, les Allemands se distinguent de leurs voisins européens en affichant le plus fort taux de départ en vacances : plus des trois quarts d'entre eux ont effectué au moins un séjour en 2000, contre moins d'un tiers des Portugais (*graphique 2*). Pour leur part, les Suédois partent nombreux (61,8 %) mais surtout plus souvent. Ils effectuent plus de trois séjours en moyenne par an, les Finlandais, Allemands et Britanniques un peu plus de deux. Quand ils partent en vacances, la plupart des Européens restent dans leur propre pays, principalement les Grecs : moins de 5 % seulement de leurs séjours sont effectués à l'étranger. En revanche, près de 80 % des séjours des Luxembourgeois et 61 % de ceux des Belges se déroulent hors de leurs frontières, dans l'un des pays de l'Union européenne. Parmi ceux-ci, l'Espagne accueille 44 % des séjours des Irlandais, 37 % pour les Finlandais, 29 % pour les Allemands. La France est aussi une destination prisée : elle représente 45 % des séjours à l'étranger dans l'Union pour les Belges, plus de 20 % pour les Italiens, les Luxembourgeois et les Néerlandais et plus de 18 % pour les Danois et les Britanniques.

#### POUR EN SAVOIR PLUS

« Portrait économique de l'Union européenne 2001 », *Panorama de l'Union européenne*, Thème 2 – Économie et finances, Eurostat, 2002.

« Les consommateurs en Europe », *Panorama de l'Union européenne*, Eurostat, 2002.

« Statistiques sur la Société de l'Information », *Statistiques en bref*, Thème 4 – Industrie, commerce et services, n° 8/2002, Eurostat, 2002.

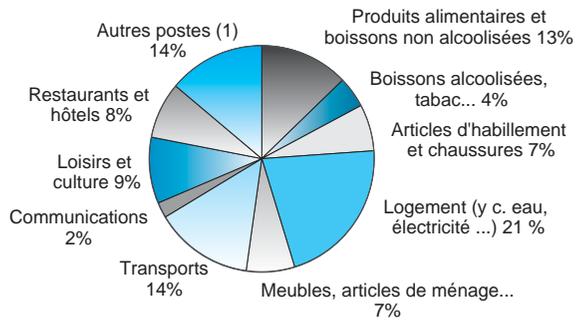
« Les vacances des Européens », *Statistiques en bref*, Thème 4 – Industrie, commerce et services, n° 15/2002, Eurostat, 2002.

« Statistiques sur les vidéos et les DVD », *Statistiques en bref*, Thème 4 – Industrie, commerce et services, n° 21/2002, Eurostat, 2002.

## Graphique 1

### Structure des dépenses de consommation dans l'Union européenne en 1999

En % de la consommation totale



(1) Y compris santé et enseignement (à la charge des ménages).  
Source : Eurostat.

## Tableau 1

### Taux de pénétration de quelques équipements de loisirs dans les foyers européens en 2000

En %

	Téléviseur	Magnétoscope	Lecteur DVD	Ordinateur personnel (1)	Connexion Internet	Téléphone mobile
Allemagne	99,7	68,6	2,9	31,9	13,6	39,4
Autriche	94,0 *	73,0 *	0,5 *	31,6	16,9	51,5
Belgique	95,0	74,2	4,2	42,4	20,2	50,2
Danemark	96,5	83,0 *	2,9	59,0	45,3	60,7
Espagne	93,3	70,1	2,8	34,2	9,6	56,8
Finlande	95,5	70,7	1,9	44,9	28,2	80,4
<b>France</b>	<b>93,0</b>	<b>73,7</b>	<b>4,9</b>	<b>28,9</b>	<b>12,9</b>	<b>52,0</b>
Grèce	99,0 *	38,2 *	0,4 *	15,4	5,8	52,1
Irlande	95,0 *	69,0 *	0,6 *	28,0	17,5	50,0
Italie	95,6	64,0	1,4	35,5	19,2	73,1
Luxembourg	100,0 *	72,2 *	n.d.	45,3	26,9	64,0
Pays-Bas	98,7	76,6	3,1	65,5	46,1	63,3
Portugal	91,1 *	59,2 *	0,4 *	20,3	8,4	46,7
Royaume-Uni	94,9	85,9	5,1	36,2	24,4	56,8
Suède	93,0	76,7	2,6	56,3	47,5	71,4
<b>Union européenne</b>	<b>95,8</b>	<b>72,4</b>	<b>3,2</b>	<b>34,9</b>	<b>18,3</b>	<b>55,0</b>

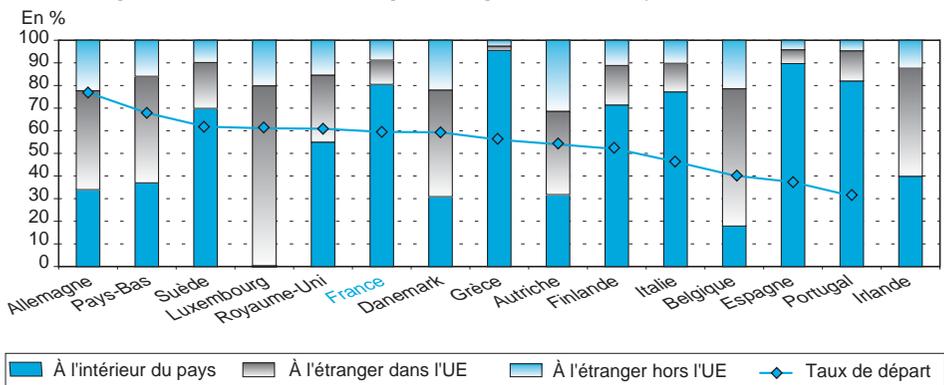
\* Données de 1998 ou 1999 ; n.d. : données non disponibles.

(1) Uniquement ordinateur de bureau ; non compris ordinateur portable ou de poche.

Sources : Eurostat, base de données *Auvis* ; Commission européenne, *Eurobaromètre 53*.

## Graphique 2

### Taux de départ en vacances des Européens et part de leurs séjours selon la destination



Note : le taux de départ de l'Irlande n'est pas disponible.

Champ : personnes âgées de 15 ans ou plus.

Sources : Insee, enquête « Vacances », partie variable de l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages, octobre 1999 pour la France ; Eurostat, base de données *New Cronos* pour les autres pays.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2001, l'Union européenne compte plus de 377 millions d'habitants et représente à peine plus de 6 % de la population mondiale contre 10 % en 1960. Elle se classe au troisième rang mondial, loin derrière la Chine (1,262 milliard d'habitants) et l'Inde (1,014 milliard d'habitants), mais devant les États-Unis (276 millions d'habitants).

Au sein de l'Union européenne, l'Allemagne demeure le pays le plus peuplé avec 82 millions d'habitants, devant le Royaume-Uni et la France métropolitaine (tableau 1). Le pays le moins peuplé est le Luxembourg avec 441 000 habitants, loin derrière l'Irlande.

En 2000, la population européenne s'est accrue de 1 053 000 personnes (+ 0,3 %). Cette évolution s'explique par une hausse de l'accroissement naturel (+ 109 000) tandis que le solde migratoire est en léger recul par rapport à l'année précédente (- 51 000). Comme en 1999, les naissances l'emportent sur les décès dans la plupart des quinze pays membres, à l'exception de l'Allemagne, la Grèce, l'Italie et la Suède, pays pour lesquels la croissance démographique dépend essentiellement du solde migratoire.

Après s'être stabilisé autour de 1,45 enfant par femme, l'indicateur conjoncturel de fécondité européen a augmenté et s'est établi à 1,53 en 2000 (tableau 2). Cet indicateur avait atteint son plus haut niveau au milieu des années 60 (autour de 2,75 enfants par femme de 1963 à 1966) avant de décliner fortement jusqu'à la fin des années 70, puis de façon plus progressive jusqu'au milieu des années 90, atteignant son plus bas niveau en 1995 (1,42). C'est la France qui a enregistré la plus forte hausse entre 1999 et 2000 (1,89 après 1,79) et le Royaume-Uni la plus forte baisse (1,64 après 1,68).

En 1999, près de 2 millions de mariages ont été contractés dans les pays de l'Union européenne contre 2,5 millions quarante ans plus tôt. C'est en Allemagne que le déclin du mariage a été le plus important : en 1960, ce pays détenait le plus fort taux de nuptialité avec 9,5 mariages

pour mille habitants (5,1 ‰ en 2000) et c'est en Irlande qu'on observe la plus grande stabilité (5,5 ‰ en 1960, 5 ‰ en 2000).

La part des naissances hors mariage continue de croître dans l'ensemble de l'Union mais les différences entre les pays membres demeurent particulièrement importantes : de 4 % en Grèce, elle atteint plus de 55 % en Suède. En France, près de 42 % des enfants sont nés en dehors du mariage.

Figurant parmi les plus bas du monde, le **taux de mortalité infantile** de l'Union européenne est de 4,9 décès pour mille naissances vivantes en 2000. Il est légèrement supérieur à celui du Japon (3,9 ‰) et inférieur à celui des États-Unis (6,8 ‰). Il a été divisé par sept au cours des quarante dernières années et c'est celui du Portugal qui a connu la diminution la plus marquante : le taux de mortalité infantile y est passé de 77,5 ‰ en 1960 à 5,5 ‰ en 2000. À l'heure actuelle, La Suède et la Finlande détiennent les taux les plus faibles et tendent vers le minimum biologique (entre 2 et 3 ‰).

Depuis 1945, l'espérance de vie à la naissance n'a pas cessé de s'allonger au sein de l'Union européenne. Aujourd'hui, elle est une des plus élevées au monde : 74,9 ans pour les hommes et 81,2 ans pour les femmes. L'écart est respectivement de 13 et 16 ans de plus par rapport à l'espérance de vie moyenne de l'ensemble de l'humanité. Parmi les États membres, c'est en France, en Espagne et en Italie que l'espérance de vie des femmes à la naissance est la plus élevée, au Danemark, en Irlande et au Portugal qu'elle est la plus faible. Les Portugaises ont toutefois gagné plus de 12 ans en quarante ans et les Danoises moins de cinq, alors qu'en 1960, ces dernières avaient une des longévités parmi les plus élevées. Pour les hommes, l'espérance de vie la plus longue est détenue par les Suédois (77,4 ans) et la plus courte par les Portugais (72 ans), qui, comme leurs concitoyennes, ont vu leur durée de vie le plus progresser en quarante ans (près de 11 ans).

#### DÉFINITION

**Taux de mortalité infantile** - Le taux de mortalité infantile représente le rapport des décès d'enfants de moins d'un an survenus au cours d'une année au nombre de naissances vivantes de la même année.

#### POUR EN SAVOIR PLUS

« Statistiques sociales européennes - Démographie », *Tableaux détaillés*, Eurostat, édition 2001.

**Tableau 1**
**Mouvement de la population dans les pays de l'Union européenne en 2000**

	Population au 01/01/2001 (en milliers)	Naissances vivantes	Décès	Accroissement naturel	Solde migratoire	Accroissement total
	Taux pour 1 000 habitants					
Allemagne	82 192,6	9,2	10,1	- 0,9	1,3	0,4
Autriche	8 121,3	9,6	9,5	0,2	2,1	2,3
Belgique	10 262,2	11,3	10,3	1,1	1,2	2,3
Danemark	5 349,2	12,6	10,9	1,7	1,9	3,6
Espagne	39 489,6	9,8	9,1	0,7	0,5	1,2
Finlande	5 181,1	11,0	9,5	1,4	0,5	1,9
<b>France (1)</b>	<b>59 521,3</b>	<b>13,2</b>	<b>9,1</b>	<b>4,1</b>	<b>0,9</b>	<b>5,0</b>
Grèce	10 564,7	9,6	9,8	- 0,2	2,3	2,1
Irlande	3 819,7	14,3	8,2	6,1	5,3	11,4
Italie	57 844,0	9,4	9,7	- 0,3	3,1	2,8
Luxembourg	441,3	13,1	8,6	4,5	8,3	12,8
Pays-Bas	15 983,1	13,0	8,8	4,1	3,3	7,5
Portugal	10 022,8	12,0	10,6	1,4	1,1	2,5
Royaume-Uni	59 832,1	11,4	10,2	1,2	2,3	3,5
Suède	8 882,8	10,2	10,5	- 0,3	2,7	2,4
<b>Union Européenne</b>	<b>377 507,9</b>	<b>10,7</b>	<b>9,7</b>	<b>1,0</b>	<b>1,8</b>	<b>2,8</b>

Note : les chiffres en italiques sont soit des données provisoires, soit des estimations.  
 (1) France métropolitaine, hors Dom.

Source : Eurostat.

**Tableau 2**
**Quelques indicateurs démographiques en 2000**

	Mariages (1)	Indicateur conjuncturel de fécondité	Naissances hors mariage (2)	Mortalité infantile (3)	Espérance de vie à la naissance	
					Hommes	Femmes
Allemagne	5,1	1,34	23,0	4,4	74,7 *	80,7 *
Autriche	4,8	1,32	31,3	4,8	75,1 *	81,0 *
Belgique	4,4	1,65	20,1 *	5,2	74,9	81,4
Danemark	6,7	1,76	44,9 *	4,2	74,2 *	79,0 *
Espagne	5,2 *	1,22	14,1 *	4,6	75,5	82,7
Finlande	5,1	1,73	39,2	3,8	74,1	81,0
<b>France (4)</b>	<b>5,1</b>	<b>1,89</b>	<b>41,7 *</b>	<b>4,6</b>	<b>75,2</b>	<b>82,7</b>
Grèce	5,9	1,30	4,0	6,1	75,5	80,6
Irlande	5,0	1,89	31,8	5,9	73,9	79,1
Italie	4,8 *	1,25	9,2 *	5,1	76,2	82,6
Luxembourg	4,9	1,78	21,9	5,1	74,7 *	81,2 *
Pays-Bas	5,5	1,72	25,1	4,8	75,3	80,6
Portugal	6,4	1,54	22,2	5,5	72,0 *	79,1 *
Royaume-Uni	5,1	1,64	39,5	5,6	75,0 *	79,8 *
Suède	4,5	1,54	55,3	3,0	77,4	82,0
<b>Union Européenne</b>	<b>5,1 *</b>	<b>1,53</b>	<b>27,2 *</b>	<b>4,9</b>	<b>74,9 *</b>	<b>81,2 *</b>

Note : les chiffres en italiques, sont soit des données provisoires soit des estimations.  
 \* données de 1999.  
 (1) Pour 1 000 habitants.  
 (2) Pour 100 enfants nés vivants.  
 (3) Pour 1 000 enfants nés vivants.  
 (4) France métropolitaine, hors Dom.

Source : Eurostat.

En 1999, dans l'Union européenne, la part des dépenses de protection sociale représente 27,6 % du produit intérieur brut (PIB), comme l'année précédente (*graphique 1*). Depuis 1990, l'évolution de ce ratio est irrégulière : il connaît d'abord une augmentation sensible jusqu'en 1993 où il atteint 28,8 % du PIB (+ 3,3 points), en raison du ralentissement de la croissance et de la progression des prestations liées au chômage. À partir de 1993, il montre une légère tendance à la baisse, due en partie à une plus forte progression du PIB mais aussi à une diminution des prestations de chômage. Par rapport à son plus haut niveau de 1993, le recul a été le plus net en Finlande (- 7,9 points), en Suède (- 5,7 points), en Irlande et aux Pays-bas (- 5,5 points). Seuls trois pays membres de l'Union enregistrent une évolution positive : la Grèce (+ 3,5 points), le Portugal (+ 2,2 points) et l'Allemagne (+ 1,2 points).

Dans l'ensemble de l'Union européenne, les dépenses de protection sociale par habitant ont augmenté en termes réels de 4,1 % par an entre 1990 et 1993, puis de 1,6 % par an jusqu'en 1996 et de 1,5 % par an entre 1997 et 1999. Une reprise de la croissance des dépenses s'amorce cependant en 1999 (+ 2,4 % par habitant en termes réels).

Les prestations au titre des fonctions vieillesse et survie constituent le poste de dépenses de protection sociale le plus important au sein de l'Union européenne : 46 % du total des prestations en 1999 (*tableau 1*), soit 12,2 % du PIB. C'est en Italie que ce poste de dépenses est le plus élevé, atteignant 64 % de l'ensemble des prestations, tandis qu'en Irlande, à l'inverse, il en représente à peine plus d'un quart. Ces différences s'expliquent entre autres par la structure par âge de la population : 17,7 % des Italiens et seulement 11,3 % des Irlandais ont plus de 65 ans (contre une moyenne européenne de 16,1 %). En outre, l'Irlande est le pays ayant la population « la plus jeune d'Europe » :

31,4 % de moins de 20 ans (contre une moyenne de 23,1 %). Au Portugal, en Irlande et en Finlande, c'est l'ensemble des fonctions maladie, soins de santé et invalidité qui l'emporte dans le total des prestations. La fonction famille/enfants représente 8,5 % du total des prestations dans l'Union européenne, soit 2,2 % du PIB. C'est au Luxembourg que ce poste de dépenses est le plus élevé (15,5 % du total des prestations) alors qu'en Espagne, en Italie et aux Pays-Bas, il n'atteint pas 5 %. En ce qui concerne les prestations chômage, leur montant n'est pas toujours corrélé au niveau du chômage dans chaque pays de l'Union : les écarts reflètent aussi des différences sensibles quant à la couverture et au montant des prestations chômage.

Les principales sources de financement de la protection sociale dans l'Union européenne sont les cotisations sociales (60,6 % du total des recettes en 1999), suivies des contributions publiques alimentées par les impôts (35,7 %). Cette moyenne masque des différences importantes entre les pays. Ainsi, la part de financement provenant des cotisations sociales dépasse 65 % du total des recettes en Belgique, en Espagne, en France et aux Pays-Bas (*graphique 2*). À l'opposé, le Danemark et l'Irlande financent essentiellement leur système de protection sociale par les impôts. Ces divergences sont le fruit de l'histoire et des logiques institutionnelles des systèmes de protection sociale de chaque pays. Elles s'atténuent progressivement avec l'accroissement du financement fiscal dans les pays où il était faible.

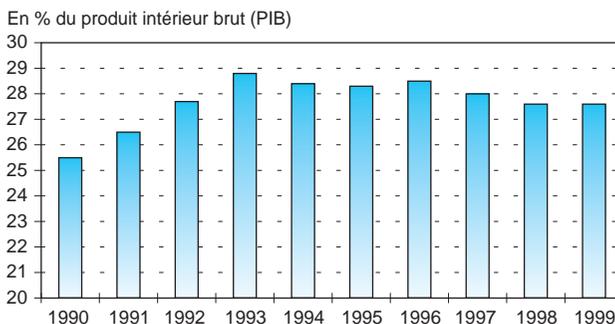
Globalement, pour l'ensemble de l'Union européenne, la part des contributions publiques dans le total des recettes a augmenté de 6,9 points entre 1990 et 1999, pendant que la part des cotisations sociales diminuait de 4,6 points pour les employeurs et de 1,9 point pour les personnes protégées.

#### POUR EN SAVOIR PLUS

« La protection sociale en Europe », *Statistiques en bref*, Population et conditions sociales, thème 3 - 1/2002, Eurostat.

« Statistiques sociales européennes - Protection sociale - Dépenses et recettes 1980-1999 », *Tableaux détaillés*, Eurostat, édition 2001.

**Graphique 1**  
*Dépenses de protection sociale dans l'Union européenne*



Source : Eurostat-SESPROS.

**Tableau 1**  
*Prestations sociales dans les pays de l'Union européenne par groupe de fonctions en 1999*

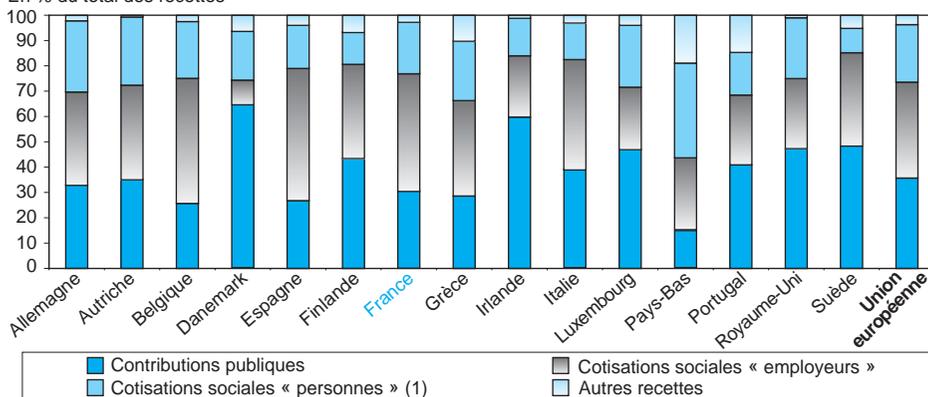
En % du total des prestations

	Maladie, soins de santé, invalidité	Vieillesse, survie	Famille, enfants	Chômage	Logement, exclusion sociale
Allemagne	36,0	42,1	10,5	8,8	2,6
Autriche	35,4	47,4	10,3	5,4	1,6
Belgique	33,6	43,0	9,1	12,1	2,2
Danemark	31,7	38,0	13,0	11,2	6,1
Espagne	37,0	46,2	2,1	12,9	1,9
Finlande	37,2	35,1	12,8	11,3	3,7
<b>France</b>	<b>34,0</b>	<b>44,2</b>	<b>9,8</b>	<b>7,4</b>	<b>4,6</b>
Grèce	31,0	50,7	7,6	5,7	5,0
Irlande	45,3	25,2	13,0	11,1	5,4
Italie	30,0	64,0	3,7	2,2	0,2
Luxembourg	39,5	41,4	15,5	2,5	1,1
Pays-Bas	40,7	41,5	4,3	6,2	7,4
Portugal	45,6	43,7	5,2	3,7	1,8
Royaume-Uni	34,8	46,1	8,8	3,2	7,0
Suède	36,9	39,5	10,5	8,1	4,9
<b>Union européenne</b>	<b>34,9</b>	<b>46,0</b>	<b>8,5</b>	<b>6,8</b>	<b>3,8</b>

Source : Eurostat-SESPROS.

**Graphique 2**  
*Recettes de protection sociale par type en 1999*

En % du total des recettes



(1) Salariés, travailleurs indépendants, retraités ou autres personnes.

Source : Eurostat-SESPROS.